

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2010

Évaluer les collections d'une bibliothèque de recherche

**Le cas de la Bibliothèque du Monde anglophone
du SCD Paris 3 – Sorbonne nouvelle**

Enora Oulc'hen

Sous la direction de Franck Smith

Chef du Département de la politique documentaire – Bibliothèque
Sainte-Geneviève

Remerciements

Je remercie tout particulièrement :

A l'Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle

Mme Marina Bouchami, directrice de la Bibliothèque du Monde anglophone

Mme Hélène Chaudoreille, directrice du SCD

ainsi que tous les personnels et enseignants de l'université et du SCD qui ont accepté de répondre à mes questions.

A la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Mme Marie-Thérèse Petiot, chef du Département des entrées

Mme Bertille Lefranc, chargée des acquisitions en anglais

A la Bibliothèque nationale de France

Mme Caroline Rives, responsable de la coordination de la politique documentaire à la Direction des collections

Mme Florence Lignac, chargée de collections en littérature américaine et du Commonwealth

Au SCD de l'Université Charles de Gaulle – Lille 3

Mme Françoise Tayara, responsable du CADIST d'anglais

Enfin, je remercie mon directeur de mémoire, M. Franck Smith, pour sa disponibilité, ses relectures et ses conseils.

Résumé :

Cette étude vise à proposer une méthodologie d'évaluation pour les collections d'une bibliothèque de recherche spécialisée en anglais, en prenant appui sur celles de la Bibliothèque du Monde anglophone du SCD Paris 3. Différentes méthodes d'évaluation sont abordées : analyses volumétriques, d'usage, méthode des check-lists. Il est montré comment l'évaluation des collections peut être un guide pour l'établissement d'un plan de développement des collections. Elle est un préalable indispensable à l'établissement d'une politique documentaire concertée et à une gestion des collections (conservation, acquisition) en réseau.

Descripteurs :

Bibliothèques de recherche – France – Évaluation

Bibliothèques – Gestion des collections

Bibliothèques spécialisées

Abstract :

This study intends to propose a methodology of evaluation for the collections of a research library specialized in English. It is based upon the collections of the English-speaking World Library of the SCD Paris 3. Different evaluation methods are addressed: volumetric analyses, use studies, checking-lists. Collection evaluation can be a guide for the laying down of a collection development plan. It is a precondition to the establishment of a cooperative or network collection management.

Keywords :

Libraries – Special Collections

Research libraries – Evaluation

Collection management (libraries)

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal
à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
L'ÉVALUATION EN CONTEXTE.....	9
1.1. LA BIBLIOTHÈQUE DU MONDE ANGLOPHONE.....	9
1.1.1. <i>Les collections de la bibliothèque.....</i>	9
1.1.1.1. Les origines.....	9
1.1.1.2. Acquisitions.....	10
1.1.1.3. Organisation des collections.....	11
<i>CADIST de langues, littératures et civilisation anglo-saxonnes.....</i>	11
1.2. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION : ÉVALUER UN FONDS SPÉCIALISÉ EN LANGUE.....	13
1.2.1. <i>Pourquoi évaluer ?.....</i>	13
1.2.2. <i>Comment évaluer ? Quelques jalons.....</i>	14
1.2.3. <i>Particularités de l'évaluation pour la Bibliothèque du monde anglophone.....</i>	16
1.3. CONNAÎTRE LES PUBLICS : CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE EN ANGLAIS.....	17
1.3.1. <i>La recherche en Anglais en France.....</i>	17
1.3.1.1. Le public parisien.....	18
1.3.1.2. La communauté des anglicistes en France.....	19
1.3.2. <i>L'Institut du Monde anglophone.....</i>	19
1.4. CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE : LES COLLECTIONS DE BIBLIOTHÈQUE EN ANGLAIS.....	20
1.4.1. <i>Le SCD Paris 3.....</i>	20
1.4.2. <i>La coopération documentaire : projets et alliances.....</i>	21
1.4.3. <i>Le CADIST : un réseau national.....</i>	22
ANALYSE DE L'EXISTANT : PANORAMA DE LA COLLECTION.....	23
2.1. MONOGRAPHIES.....	24
2.1.1. <i>Segmentation.....</i>	24
2.1.2. <i>Fonds courant : choix des indicateurs.....</i>	25
2.1.2.1. Évaluation centrée sur les collections.....	25
2.1.2.2. Évaluation orientée utilisateurs : analyse de l'usage.....	30
2.1.3. <i>Fonds patrimonial.....</i>	35
2.2. PÉRIODIQUES ET RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.....	39
2.2.1. <i>Les périodiques.....</i>	39
2.2.1.1. Évaluation des contenus.....	39
2.2.1.2. Évaluation des usages.....	40
2.2.2. <i>Ressources électroniques.....</i>	40
2.2.2.1. Problématiques de l'évaluation.....	41
2.2.2.2. Évaluation de l'usage.....	41
CONCLUSION.....	43
ÉTUDE DE SEGMENTS DOCUMENTAIRES : PROPOSITION DE MÉTHODOLOGIE.....	45
3.1. MÉTHODOLOGIE.....	45
3.1.1. <i>Sélection des segments étudiés.....</i>	45
3.1.2. <i>Particularités des disciplines étudiées.....</i>	46
3.1.2.1. La linguistique anglaise.....	46
3.1.2.2. La poésie américaine.....	47
3.1.3. <i>Choix des méthodes d'évaluation.....</i>	48

3.1.3.1. Confrontation avec des bibliographies spécialisées.....	48
3.1.3.2. Comparaison avec des bibliothèques possédant des collections comparables.....	51
3.2. ÉVALUATION DES SEGMENTS.....	52
3.2.1. <i>Linguistique anglaise</i>	52
3.2.1.1. Confrontation du corpus au SCD de Paris 3.....	52
3.2.1.2. Comparaison avec les autres bibliothèques.....	53
3.2.1.3. Périodiques de linguistique.....	54
3.2.2. <i>Poésie américaine</i>	54
3.2.2.1. Confrontation du corpus au SCD de Paris 3.....	55
3.2.2.2. Comparaisons avec les autres bibliothèques.....	55
3.2.2.3. Périodiques de littérature américaine.....	56
VERS UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....	59
4.1. TRAVAIL SUR L'EXISTANT.....	60
4.1.1. <i>Une entreprise de recotation</i>	60
4.1.2. <i>Des acquisitions rétrospectives ?</i>	60
4.1.3. <i>Un plan de désherbage ?</i>	61
4.2. AXES POUR UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....	62
4.2.1. <i>Déterminer des niveaux d'acquisition par discipline</i>	62
4.2.1.1. Disciplines « CADIST ».....	63
4.2.1.2. Disciplines « hors CADIST ».....	64
4.2.2. <i>Des domaines d'excellence à valoriser</i>	64
4.3. UNE POLITIQUE DE RÉSEAU.....	65
4.3.1. <i>Conservation partagée</i>	66
4.3.2. <i>Veille et acquisition partagées</i>	67
4.3.2.1. Lignes de partage documentaire.....	67
4.3.2.2. Les ressources électroniques : quelle mutualisation ?.....	68
4.3.3. <i>Animation du réseau</i>	70
CONCLUSION.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	75
TABLES DES FIGURES.....	80
TABLE DES ANNEXES.....	81

Introduction

Les bibliothécaires s'efforcent de construire et de maintenir des collections qui seront en adéquation avec leurs objectifs documentaires et les besoins des chercheurs d'information. Mais comment s'assurer qu'ils constituent des collections utiles, qui leur procureront un bon retour sur investissement ?

En évaluant leurs collections courantes, les bibliothécaires peuvent mieux gérer le développement de leurs collections futures. Parce que l'évaluation des collections permet aux bibliothécaires de mieux connaître les matériaux qui s'y trouvent et de savoir s'ils remplissent leurs objectifs de collections, elle est considérée comme une mesure importante du développement et de la gestion des collections. L'évaluation permet de prendre la mesure de ce qu'est une collection de bibliothèque : un ensemble de documents dont l'intérêt réside dans les liens qu'ils tissent entre eux, en fonction d'axes et d'objectifs établis à l'avance. L'évaluation des collections place les bibliothèques à la fois devant des bilans de gestion et des choix stratégiques. Elle permet aussi de mettre en œuvre toute une gamme de politiques, planifications, analyses et activités de coopération visant à « tirer le maximum de ressources limitées »¹, en faisant coïncider la construction des collections locales et les besoins des usagers, et en participant à des programmes de conservation et d'acquisition partagées régionaux et nationaux afin d'assurer une conservation complète et pérenne de la recherche.

Cette étude trouve son origine dans un constat et une demande formulés par l'inspecteur des bibliothèques Daniel Renoult, lors de sa visite des bibliothèques de l'Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle en 2005. Il avait déploré, dans son rapport, le manque de visibilité de certaines collections de bibliothèques intégrées au SCD, dû à l'absence d'analyse et d'évaluation scientifique de ces fonds constitués à l'origine par les enseignants des UFR. Ainsi en était-il de la Bibliothèque du Monde anglophone, ancienne bibliothèque de l'UFR d'anglais de Paris 3 intégrée au SCD depuis 1993, dont D. Renoult jugeait le fonds « suffisamment intéressant pour justifier une évaluation scientifique détaillée, travail qui pourrait être confié à un conservateur stagiaire de l'enssib, par exemple »². C'est de cette demande expresse que provient le sujet de cette étude.

Nous nous attacherons donc essentiellement, au cours de ce travail, à l'évaluation des *collections de la bibliothèque du Monde anglophone* et non des *collections de bibliothèque en général*. Nous le répéterons assez au fil de l'analyse, une évaluation des collections, s'appuyant sur trois facteurs – les objectifs, les ressources et les résultats³ – doit être contextualisée, il n'existe pas de norme absolue et générale en la matière. Si l'analyse se consacrera essentiellement à la Bibliothèque du Monde anglophone, les collections d'anglais de l'ensemble du SCD Paris 3 pourront être prises en compte dans la mesure où elles sont intéressantes pour la recherche. Nous tâcherons de tirer de nos analyses de ces collections spécifiques des axes méthodologiques pour l'évaluation de collections de bibliothèques de recherche spécialisées : quelles sont leurs spécificités et comment rejaillissent-elles sur

¹ BRANNING, Joseph J., « Fighting back once again : from collection management to knowledge management ». In JOHNSON, Peggy et MacEWAN, Bonnie, *Collection Management and Development. Issues in an electronic era*, Chicago, Londres : American Library Association, 1994, p. xii.

² RENOULT, Daniel. *L'université Sorbonne nouvelle – Paris 3 : Politique documentaire et bibliothèques*. Rapport d'évaluation de l'Inspection générale des bibliothèques, juillet 2007, p. 10.

³ Voir GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre, *Management des bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1997, p. 28.

l'évaluation ? Comment concilier les exigences de documentation de la recherche et les ressources limitées des bibliothèques ? Comment, à l'heure de la dématérialisation de l'information scientifique, évaluer de qui relève de l'*acquis* et ce qui relève de l'*accès* ? Dans quelle mesure l'évaluation des collections peut-elle servir d'appui à l'établissement d'une politique documentaire concertée et à une gestion partagée des collections ? Le SCD de Paris 3 étant CADIST en anglais, il doit en plus assumer une mission nationale de veille et de diffusion qu'il faudra prendre en compte.

Nous présenterons dans un premier temps le contexte et les enjeux de ce travail d'évaluation des collections de la bibliothèque du Monde anglophone. Nous mettrons ensuite en œuvre une méthodologie d'évaluation des collections, selon deux modalités différentes qui feront l'objet de deux parties distinctes. La première sera consacrée à l'évaluation des collections par et pour elle-mêmes : quelle est leur importance matérielle, comment sont-elles constituées et utilisées ? Dans la seconde, nous mettrons des segments de collections en perspective avec un certain nombre d'outils comparatifs. Enfin, nous proposerons en dernière partie, en fonction des analyses précédentes, des axes pour le développement et la gestion de ces collections.

L'évaluation en contexte

Certains éléments de contexte sont fondamentaux pour l'évaluation d'une collection de bibliothèque, car ils déterminent des politiques de constitution des fonds en fonction de missions et d'objectifs. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte : l'histoire des collections, les publics desservis par la bibliothèque et l'environnement documentaire.

1.1. LA BIBLIOTHÈQUE DU MONDE ANGLOPHONE

La Bibliothèque du Monde anglophone est l'ancienne bibliothèque de l'UFR d'anglais de l'Université Paris 3, intégrée au SCD depuis 1993. Elle est écartée physiquement de la BU centrale du site Censier, puisqu'elle est localisée rue de l'école de médecine, en plein coeur du quartier latin. Elle se trouve au sein de l'Institut du Monde anglophone, UFR de Paris 3 qui forme les étudiants d'anglais de niveau Master et Doctorat, ainsi que les étudiants qui préparent les concours de l'enseignement. La bibliothèque a donc vocation à desservir principalement des étudiants de niveau recherche et des enseignants chercheurs. Les étudiants de niveau Licence sont, eux, invités à fréquenter la bibliothèque universitaire de Censier qui propose davantage d'ouvrages de niveau étude et formation.

1.1.1. Les collections de la bibliothèque

La bibliothèque comprend environ 32 000 monographies en littératures, histoire, économie, sociologie et politique, langue, philosophie, arts et religion du monde anglophone. Le fonds inclut également 159 titres de périodiques, dont 32 vivants, et 876 thèses.

1.1.1.1. Les origines

L'origine des collections de la bibliothèque provient en partie de son héritage d'une partie des ouvrages de l'ancienne Université de Paris (Sorbonne). Ce fonds est traditionnellement axé sur la langue et les littératures anglaise et américaine des 18^e et 19^e siècles. Il comprend également environ 3000 ex-libris du Bryn Mawr College⁴.

Les collections anciennes se sont enrichies au fil du temps, avec l'intégration de 3100 ouvrages émanant de 8 centres de recherche (notamment le Centre d'Etudes afro-américaines, le centre de recherche sur les études irlandaises, le Centre d'études anglaises du 18^e siècle, le Centre de recherche sur les Arts et Cultures de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et le Centre de Recherche sur la traduction).

Par ailleurs, d'autres dons remarquables viennent régulièrement alimenter le fonds. Les plus significatifs sont les dons Arthur Scouten et Paul-Gabriel Boucé, axés sur le théâtre de la Restauration et la littérature du 18^e siècle (380 volumes) ; le don Guy-Jean Forgue, centré sur la civilisation nord-américaine (704 volumes) ; et en 2006 le don Paul Brennan (1140 volumes sur l'histoire et la civilisation irlandaises).

Aujourd'hui, le fonds ancien n'est plus alimenté, hormis par des dons ponctuels.

⁴College d'arts libéraux très sélectif réservé aux femmes. Situé à Bryn Mawr, communauté de Pennsylvanie, il fut fondé en 1885.

Cette multiplicité des origines des collections de la bibliothèque peut poser problème pour l'évaluation : on y trouvera des fonds spécialisés très pointus et souvent assez anciens sur certains domaines, des ouvrages rares voire précieux, des ouvrages transversaux à plusieurs disciplines... - autant de paramètres à prendre en compte lors de la description et de l'analyse du fonds.

1.1.1.2. Acquisitions

Conformément à la charte des collections du SCD⁵, les acquisitions d'ouvrages du domaine anglophone pour l'Université sont réparties entre la bibliothèque centrale et la bibliothèque du Monde anglophone, avec des champs d'intervention différents. Ainsi, la Bibliothèque du Monde anglophone répond plus spécifiquement aux besoins définis par les enseignements dispensés à l'UFR Monde anglophone à partir du Master, tandis que la bibliothèque centrale constitue des collections de niveau Licence, principalement autour de la langue et de la littérature. Les deux bibliothèques consacrent une part importante des acquisitions à l'achat de documents de référence pour la préparation aux concours de l'enseignement.

En ce qui concerne les acquisitions en documentation électronique, le SCD est l'opérateur unique pour l'Université. Une trentaine de bases intéressent au tout premier chef les études anglophones. Certains bouquets ont été acquis de manière mutualisée avec les bibliothèques Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe, toutes deux rattachées à l'Université Paris 3.

Toutes les collections de la bibliothèque ont été rétroconverties dans le SUDOC et sont intégrées dans le SIGB Aleph (qui gère toutes les fonctionnalités de prêt/retour, inscriptions, acquisitions, gestion des périodiques). Ce point d'accès unique aux ressources permettra sans doute, lors de l'évaluation, de faciliter l'extraction et le traitement des données – que ce soit en matière de volumétrie des collections, de circulation ou de gestion.

Le graphique suivant illustre l'évolution des acquisitions par discipline de la Bibliothèque du Monde anglophone de 2005 à 2008 :

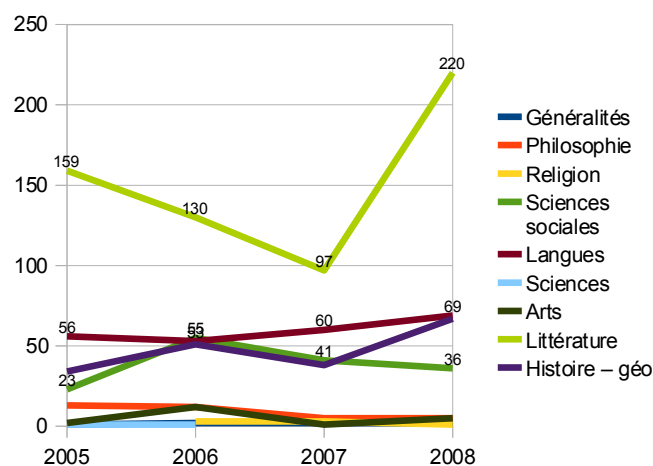


Figure 1: Evolution du nombre de titres acquis par discipline de 2005 à 2008

⁵ SCD Paris 3, *Charte des collections du SCD*, 2003. [En ligne] <<http://www.scd.univ-paris3.fr/Textes/CharteColl.html>>. Consulté le 12 septembre 2009.

1.1.1.3. Organisation des collections

L'organisation physique des collections obéit à des contraintes spatiales très fortes : la Bibliothèque du Monde anglophone dispose d'une surface totale de 172 m², répartis sur 4 niveaux sans ascenseur ni monte-charge. Quatre pièces de l'Institut du Monde anglophone tiennent lieu de magasins, une pièce est dévolue à l'accueil du public. Tous ces espaces sont des lieux « mixtes » puisqu'ils sont à la fois des espaces de travail (dédiés aux lecteurs, aux bibliothécaires ou aux cours) et des espaces de stockage des documents.

Tableau 1. Répartition des espaces de la bibliothèque.

Surface totale	Surface des services publics	Surfaces des magasins	Surfaces des bureaux
172 m ²	60 m ²	84 m ²	28 m ²

La grande majorité du fonds est en magasin ; seuls les ouvrages de linguistique, les usuels et les ouvrages destinés à la préparation aux concours sont en accès libre dans la salle de lecture. Celle-ci ne dispose que de 20 places assises et de 3 places informatiques.

Par conséquent, l'organisation physique des ouvrages suit, pour la grande majorité d'entre eux, un classement magasin – par format puis par numéro d'inventaire – qui donne lieu à une cote dite « principale »⁶. Une cote « secondaire » fondée sur la classification décimale Dewey (CDD) est adjointe à cette première cote, permettant d'organiser intellectuellement la collection. Toutefois, la table de cotes validées de la bibliothèque est une version de la CDD adaptée à ses besoins. La cotation comprend les trois premières subdivisions Dewey, suivies des trois premières lettres du nom de l'auteur. Une précision complémentaire peut être ajoutée pour les études critiques sur les œuvres, par exemple.

Cette cotation permet donc :

- de déterminer le domaine disciplinaire de l'ouvrage
- de déterminer l'aire géographique générale de l'ouvrage (par continents)
- de distinguer œuvres et études critiques ou anthologies (pour la littérature).

Elle ne permet pas, en revanche, de déterminer précisément le pays d'origine ou d'étude de l'ouvrage, ni de le situer chronologiquement, ce qui peut être problématique pour l'évaluation des collections de littérature ou d'histoire.

CADIST de langues, littératures et civilisation anglo-saxonnes

Depuis 2008, le SCD Paris 3 – Sorbonne nouvelle est Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information scientifique et technique (CADIST) en Langue, littératures et civilisation anglophones. Il se partage la responsabilité de ce CADIST avec le SCD de Lille 3. Leurs domaines de compétences se répartissent comme suit :

- SCD de Paris 3 : littérature et civilisation d'Amérique du Nord, littérature et civilisation du Commonwealth, linguistique anglaise et traduction ;
- SCD de Lille 3 : îles britanniques, Irlande.

Cette attribution confère de nouvelles missions à la bibliothèque en matière de documentation, qu'il faudra prendre en compte dans l'évaluation. En effet, les CADIST ont pour mission de

⁶ Par exemple, « MG-8-3245 », pour « Magasin - in 8° - n° 3245 ».

rassembler et de diffuser, pour une discipline donnée, une documentation assurant une couverture la plus complète possible. Ils sont incités à acheter, dans leur domaine, des documents en langue étrangère ainsi que des documents de haut niveau scientifique en français. Ils sont également chargés d'assurer une veille scientifique et documentaire sur leurs disciplines d'attribution.

Ils reçoivent du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche une dotation spécifique visant à assurer leur fonctionnement. Par l'étendue de leur documentation, les CADIST ont vocation à fournir les autres bibliothèques par le biais du PEB mais aussi, dans le respect de la propriété intellectuelle, à favoriser la reproduction et la diffusion de l'information. Le développement de la documentation en ligne modifie quelque peu le système des CADIST – les périodiques papier, qui constituait l'essentiel des demandes d'autres bibliothèques, tendant à disparaître – mais ne le remet pas totalement en cause. En effet, les coûts de la documentation électronique et les questions de droit pour la documentation papier assurent leur pertinence au regard de la communauté des chercheurs⁷.

Depuis 2006, les objectifs et les moyens des CADIST sont intégrés dans les contrats quadriennaux. Claude Jolly souligne que « cela signifie concrètement que chaque CADIST fera l'objet, sur la base du bilan présenté, d'une évaluation approfondie tous les quatre ans et que ses projets de développement seront examinés contradictoirement et dotés en proportion de leurs ambitions au service du réseau des bibliothèques »⁸. Cette première évaluation (partielle) des collections anglophones de Paris 3 pourra donc servir de base aux évaluations du CADIST ultérieures.

La Convention CADIST du SCD Paris 3 a été signée avec le Ministère en juillet 2009. Elle précise les missions de couverture documentaire, de signalement, de diffusion et de valorisation de la documentation confiées aux deux bibliothèques contractantes. Par ailleurs, les deux universités ont établi une convention-cadre en novembre 2009, qui définit leurs répartitions thématiques, leurs engagements mutuels et les objectifs du CADIST.

La création du CADIST fait l'objet de la Fiche n°4 du Contrat d'établissement 2009-2012 du SCD Paris 3. En plus d'une collaboration étroite avec le SCD de Lille 3, le contrat⁹ prévoit « une veille scientifique avec en amont une évaluation des fonds et l'élaboration d'une méthodologie de constitution de fonds et la constitution d'un plan de développement des collections » (en coopération avec Lille 3). Plusieurs étapes préliminaires à la constitution du fonds CADIST sont prévues :

- Définition précise du champ disciplinaire, notamment concernant la partie civilisation,
- Mise en place d'une méthodologie de constitution de fonds
- Mise en place d'un plan de développement des collections

Ces étapes précéderont la création d'un fonds spécifique CADIST.

Pour les monographies et les périodiques, l'objectif est de constituer ou compléter un fonds niveau recherche de monographies (ouvrages scientifiques sur les disciplines du CADIST et ouvrages à diffusion restreinte du type colloques, littérature grise), en anglais (70%) et en français et autres langues européennes (30%).

Par ailleurs, en tant que CADIST le SCD devra donner l'accès à un maximum de ressources électroniques dans le domaine des langue, littérature et civilisation anglo-américaines. Le SCD est déjà abonné à de nombreuses bases de données importantes dans le domaine de la littérature anglophone. Il devra faire étendre les abonnements existants au périmètre de Lille 3 et compléter cette liste :

⁷ DESRICARD, Yves, *Administration et bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2006, p. 174-176.

⁸ JOLLY, Claude, « Les Cadist », BBF, 2006, n° 1, p. 56-61. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2009.

⁹ SCD Paris 3 – Sorbonne nouvelle, *Projet d'établissement 2009-2012*. Document interne, 2009.

- par des bases en full-text et des ouvrages de référence plus spécialisés : genre littéraire, période, minorités ethniques.
- par des bouquets de périodiques spécialisés.

Les activités prévues par la fiche contrat seront mises en œuvre entre 2009 et 2012, avec les principales échéances suivantes :

- 2009-2012 : Création d'un fonds spécifique CADIST
- 2010 : Elaboration d'un plan de développement des collections spécifique pour le CADIST

L'attribution du CADIST constitue donc pour la bibliothèque une nouvelle donne majeure : elle engendre une redéfinition des priorités d'acquisition et appelle à la mise en place d'une politique documentaire claire et orientée vers des missions fondamentales d'aide à la recherche à un niveau national.

1.2. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION : ÉVALUER UN FONDS SPÉCIALISÉ EN LANGUE

L'évaluation touche à la raison d'être des bibliothèques ; elle renvoie à l'évaluation des politiques publiques. Institutionnellement, l'évaluation des politiques publiques vise à comparer les résultats d'une politique « aux moyens qu'elle met en œuvre – qu'ils soient juridiques, administratifs ou financiers – et aux objectifs initialement fixés »¹⁰. Thierry Giappiconi souligne que l'évaluation de l'action publique repose sur une notion de bénéfice plus large (impacts sur les différents domaines des problème et de l'action publique) et dont les effets sociaux, économiques et financiers sont d'une évaluation plus complexe que dans le cas d'une entreprise dont les intérêts sont subordonnés à ceux de ses dirigeants¹¹. En effet, l'efficacité ou l'efficience d'une action publique se mesure en terme de résultats, certes, mais aussi en terme d'*impacts* ou d'*effets* sur la population à desservir.

1.2.1. Pourquoi évaluer ?

L'évaluation des collections est un outil de mesure et de cartographie des fonds. Elle permet de dresser un panorama général de ce qui se trouve dans la bibliothèque : en effet, les collections sont souvent développées en l'absence d'une politique documentaire clairement établie, sans véritable suivi chronologique ni orientations stratégiques. Les collections de bibliothèques reflètent les strates de ces acquisitions successives. Savoir ce que possède la bibliothèque permet d'ajuster les acquisitions par domaines, mais aussi de mieux renseigner le public et de mieux valoriser les collections auprès des publics et de la tutelle.

Bertrand Calenge indique qu'il est nécessaire de « considérer la collection comme un ensemble dont, à la façon d'un bâtiment ou d'un puzzle, la signification n'équivaut pas à l'addition des éléments qui le composent »¹². Ainsi, une collection de bibliothèque ne vaut que si elle est prise comme un tout, cohérent et polyvalent – elle doit représenter et permettre une multitude de parcours intellectuels. L'évaluation permet de dessiner une carte des collections, de situer l'importance de chaque domaine de la connaissance pour la bibliothèque et de

¹⁰ *Journal Officiel* n° 36 du 12 février 1999, p. 239, circulaire du 28 décembre 1998 relative à l'évaluation des politiques publiques.

¹¹ GIAPPICONI, Thierry. « Les dimensions politiques et stratégiques de l'évaluation en bibliothèque », *BBF*, 2008, n° 3, p. 6. [En ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2009.

¹² CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1999, p. 26.

repérer les frontières ou les zones de perméabilité entre les disciplines. Elle met au jour les cheminements intellectuels qui peuvent être suscités par les collections.

L'évaluation des collections est aussi un outil de management¹³. En période de justification et de restriction budgétaire, elle est d'une importance primordiale pour, d'une part, justifier des sommes dépensées pour les acquisitions, et d'autre part, solliciter des crédits supplémentaires pour combler telle ou telle lacune qui ferait défaut aux chercheurs. Toutefois, pour justifier des sommes dépensées, il faut aussi faire la preuve qu'on les a dépensées *en cohérence* avec les missions de la bibliothèque et les besoins exprimés du public. La mesure de cette adéquation permet d'appuyer des demandes de financements.

Par ailleurs, une procédure d'évaluation est longue et demande des moyens humains importants. Selon la taille du fonds à évaluer, un nombre plus ou moins important de personnes pourront se trouver affectées à cette tâche, mais il est important que l'ensemble de la bibliothèque soit informée et concernée par ce processus. En effet, une évaluation demande souvent des déplacements, voire des immobilisations d'ouvrages, qu'il faut connaître pour pouvoir renseigner les lecteurs qui en feraient la demande. Par ailleurs, les résultats de l'évaluation concernent tous les membres du personnel, car ils peuvent être déterminants pour les orientations politiques de l'établissement, tant en matière de choix d'acquisition et de désherbage qu'en matière d'affectation budgétaire. Elle doit par ailleurs être suivie dans le temps et reconduite régulièrement afin de pouvoir mesurer les effets d'une politique mise en place.

L'évaluation comme outil d'expertise et de management permet aussi de resserrer les liens entre la bibliothèque et la communauté universitaire, en particulier le monde des chercheurs. Elle valorise le travail des bibliothécaires vis-à-vis de l'université et l'ancre dans l'ensemble plus vaste de la recherche.

Enfin, comme l'écrit Bertrand Calenge, l'évaluation est un « moyen de distanciation vis-à-vis de la collection, en même temps qu'une méthode servant à bien connaître la collection existante »¹⁴. Le repérage des points forts ou faibles ne doit pas systématiquement entraîner renforcement ou abandon de segments documentaires : dans le cas d'une collection pluridisciplinaire comme celle de la Bibliothèque du Monde anglophone, il est certain que certains segments de collection seront beaucoup plus faibles que d'autres, sans qu'ils soient pour autant inutiles aux étudiants. C'est donc, poursuit Calenge, « un outil de réflexion provoquant et étayant une réflexion ». En effet, l'évaluation ne dresse pas une carte scientifique des collections de la bibliothèque qui pourrait conditionner les politiques à venir. C'est « un guide pour l'action » ; elle donne à voir les lignes de force et de faiblesse des collections et oriente la prise de décision.

1.2.2. Comment évaluer ? Quelques jalons

Les manuels anglo-saxons distinguent deux modalités principales d'évaluation des collections : « collection-centered » (orientée collections) et « user-centered » (orientée utilisateur)¹⁵. La première se concentre sur la collection elle-même et utilise « des techniques visant à déterminer la taille, la couverture ou la profondeur d'une collection ou d'un segment de collection, le plus souvent en comparaison avec un standard extérieur »¹⁶. Des exemples de

¹³ DOLL, Carol A. *Managing and Analyzing your collection : A practical guide for small libraries and school media centers*, Chicago ; Londres : American Library Association, 2002, p. 36.

¹⁴ CALENGE, Bertrand. *Op. cit.*, p. 55.

¹⁵ NISONGER, Thomas E. *Evaluation of Library Collections : A Literature Guide and Annotated Bibliography* p. xvii. Les définitions qui suivent sont, pour la plupart, inspirées de cet ouvrage.

¹⁶ LOCKETT, Barbara. *Guide to the evaluation of library collections*. Chicago : American Library Association, 1989, p. 3.

cette démarche incluraient la méthode des « checking-lists » (confrontation d'une liste d'éléments désirés au catalogue de la bibliothèque), la comparaison avec les collections d'une bibliothèque de référence dans le domaine considéré, l'examen direct des collections, les statistiques de stock ou le Conspectus.

Une méthode centrée sur l'usage ou les utilisateurs se concentre sur l'utilisation réelle des ressources documentaires et sur ceux qui les utilisent. Le *Guide to the evaluation of library collections* de l'American Library Association la définit comme une méthode visant à « déterminer si les usagers de la bibliothèque peuvent identifier et localiser les ressources dont ils ont besoin, si ces ressources sont effectivement disponibles, quels sont les besoins non satisfaits, et qui sont ces usagers »¹⁷. Ce type de démarche met en œuvre des études de disponibilité sur les rayonnages, des tests de fourniture de documents, des statistiques de circulation et de PEB et des enquêtes d'utilisateurs.

Un deuxième type de différenciation des méthodes d'évaluation repose sur la dichotomie quantitatif / qualitatif, moins usitée par les professionnels aujourd'hui. Une méthode d'évaluation quantitative considère la volumétrie des collections ou les dépenses consacrées aux ressources documentaires (par exemple, le nombre d'abonnements de périodiques en cours, le nombre de volumes possédés par la bibliothèque ou des statistiques comparatives de collections dans un groupement de bibliothèques). Des formules de calculs, telles que celle de Clapp-Jordan, peuvent servir à mesurer l'adéquation de la volumétrie des collections en fonction des programmes d'étude et du nombre d'enseignants et étudiants à desservir. Ce type d'évaluation repose sur des indicateurs créés par confrontation des mesures de la collection à des normes ou recommandations.

Une méthode qualitative s'intéresse au jugement des utilisateurs vis-à-vis de la collection ou des services d'information qui y sont liés. Cette approche comprend, par exemple, l'examen de la collection par un expert du domaine ou la méthode des checking-lists, ainsi que des enquêtes d'utilisateurs ou des focus-groups.

De plus en plus d'évaluations anglo-saxonnes prennent également en compte la mesure des « retombées » (« Outcomes ») des collections de bibliothèque, c'est-à-dire de l'influence de ces collections sur une communauté donnée – de quelle manière la bibliothèque influence-t-elle son environnement ? Dans quelle mesure une bibliothèque universitaire affecte-t-elle la recherche dans l'université et la réussite des étudiants ? Ce type d'effet est plus difficile à mesurer, il passe par une approche narrative de l'évaluation (enquêtes, appel à des experts), qui doit être menée sur le long terme. Elle doit également prendre en compte l'ensemble des services de la bibliothèque (formation, fourniture de documents...). L'impact des bibliothèques sur la communauté d'utilisateurs qu'elles desservent, sur les publications des chercheurs et sur la réussite des étudiants ne peut être considéré que dans une perspective évolutive. L'évaluation des effets ou impacts est parfois couplée à une évaluation logistique et économique (évaluation d'efficacité), guidée par des exigences de gestion : elle vise à évaluer les retours sur les investissements accordés par l'institution de tutelle.

Nisonger¹⁸ souligne que la plupart des évaluations de collections conduites actuellement panachent ces différentes démarches. Les méthodes d'évaluation se fondent sur des indicateurs permettant de refléter au mieux la composition et l'activité d'une collection. Ces indicateurs doivent être choisis et élaborés en fonction des spécificités de la bibliothèque et des questions auxquelles l'évaluation est censée répondre. Calenge écrit que « la singularité de chaque situation provoque la singularité même de chaque évaluation. Chaque situation

¹⁷ LOCKETT, *Ibid.*, p. 9.

¹⁸ NISONGER, Thomas E. *Op. cit.*, p. xvii.

autorise une combinaison originale de mesures, quand elle n'impose pas l'invention de nouveaux indicateurs »¹⁹. L'évaluation n'est donc pas, même si on peut le déplorer, une démarche normalisée.

L'évaluation est surtout un travail de mise en perspective des collections : elle n'a de sens que si on la met en regard des besoins des publics et des missions de la bibliothèque. Elle passe donc par une claire redéfinition de ces missions et par une évaluation des publics : quels sont leurs centres d'intérêt ? Quels sont les besoins de la recherche ? Cette mise en perspective trouve également tout son sens si la bibliothèque étudiée se situe dans le cadre d'un réseau. Les réseaux jouent un rôle croissant dans la définition des politiques d'établissement et l'évaluation doit évidemment tenir compte de cette tendance. Une collection de bibliothèque n'est pas un tout isolé et autonome, elle est en interaction avec celles des établissements partenaires ou environnants. La définition de la politique documentaire (acquisitions, désherbage, conservation) doit donc se faire en concertation avec les établissements pouvant offrir des ressources similaires ou complémentaires.

1.2.3. Particularités de l'évaluation pour la Bibliothèque du monde anglophone

La Bibliothèque du Monde anglophone est une bibliothèque de recherche. Ses fonds ont, à l'origine, été constitués par les enseignants de l'UFR qu'elle desservait, en fonction de leurs thématiques de recherche. Depuis l'intégration de la bibliothèque en 1993, elle s'inscrit dans la politique générale du SCD, mais aucune évaluation ou analyse réelle du fonds n'a eu lieu depuis lors. P. Mosher définit ainsi les particularités d'une bibliothèque de recherche :

« The principal characteristic of a research library is an emphasis on primary resources for advanced study and research. That characteristic should be evident in both the nature and extent of the library's collection, in whatever format or medium, and in the nature of services provided to scholars by the library. (...) If our parent institutions are being scrutinized as monuments to growth culture, so are research libraries and the collection development function »²⁰.

Comment évaluer ces « ressources primaires pour l'étude et la recherche avancée » ? La couverture et l'étendue (« extent ») des collections peuvent en être un premier facteur. Il faudra donc d'abord s'attacher à établir une carte des collections pour mesurer cette étendue.

Dans le cas de la Bibliothèque du Monde anglophone, l'évaluation des collections a pour premier objet de faire un panorama de l'existant, afin de mieux valoriser certaines de ses richesses. Cette étude préliminaire aura pour visée de construire une politique documentaire adéquate, dans le cadre du nouveau statut de CADIST du SCD. Elle permettra de repérer les champs d'excellence de la bibliothèque, mais aussi ses lacunes éventuelles, et de remettre à niveau les collections là où le besoin s'en fera sentir.

La carte des collections de la Bibliothèque du Monde anglophone est complexe. En effet, bien que centrées sur une matière – l'anglais – ces collections sont éminemment pluridisciplinaires. Elles reflètent en cela les spécificités des études d'anglais (et plus largement, de langues), qui abordent une large palette de sujets : histoire, langue, littérature, civilisation (y compris la sociologie, l'économie, la politique, les arts...) : les études littéraires des pays anglophones ne

¹⁹ CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2008, p. 31.

²⁰ MOSHER, Paul H. « The Coming of the Millenium : Is there a future of the research library ? ». In JOHNSON, Peggy et MacEWAN, Bonnie, *Collection Management and Development. Issues in an electronic era*. Chicago ; Londres : American Library Association, 1994, p. 3.

sont pas, par exemple, déconnectées des études historiques ou sociologiques de ces mêmes pays. Pour dresser la carte de ces collections pluridisciplinaires, il faudra veiller à bien déterminer les frontières entre disciplines, mais également leurs zones de perméabilité. Les notions de centre et de périphérie devront être appréhendées pour bien saisir l'organisation de ces collections, leurs zones d'influences et leurs recouvrements.

Enfin, l'évaluation des collections de la Bibliothèque du Monde anglophone devra être mise en perspective dans le cadre des réseaux dans lesquels elles s'inscrivent, à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les collections de la bibliothèque, ex-bibliothèque d'UFR à présent intégrée au SCD Paris 3, sont complémentaires de celles du SCD. Quels sont les champs d'attribution de chaque bibliothèque ? Sont-ils respectés ? Comment articuler les politiques documentaires de ces deux composantes ?

La bibliothèque s'inscrit dans des projets d'alliances et de réseaux plus vastes : le projet de carte documentaire du Quartier latin, le PRES Paris-Cité. Comment situer ses collections par rapport aux collections d'anglais environnantes ? Comment coordonner les politiques documentaires d'établissements par ailleurs autonomes ?

Enfin, en tant que partie d'un CADIST, la bibliothèque a un rôle majeur à jouer au niveau national, voire international. Elle doit s'imposer comme pôle de référence pour les domaines qui lui ont été attribués (langue, domaine américain et Commonwealth). La politique de site (valorisation des ressources propres) est ici fortement perméable et complémentaire à une politique de réseaux : la bibliothèque doit d'abord articuler son offre documentaire et de services à celle de Lille 3, autre établissement attributaire du CADIST d'anglais. Elle doit également affirmer sa place et ses missions au niveau national, vis-à-vis de la BnF et des autres bibliothèques spécialisées en anglais en particulier.

1.3. CONNAÎTRE LES PUBLICS : CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE EN ANGLAIS

La Bibliothèque du Monde anglophone a vocation à servir en premier lieu les étudiants de niveau recherche et les enseignants-chercheurs de Paris 3 mais aussi, de par le statut de CADIST du SCD, tous les publics chercheurs en Anglais au niveau national.

Afin de bien cerner le périmètre d'une politique documentaire, il est nécessaire de bien connaître les publics auxquels s'adresse la collection, ou comme le dit Bertrand Calenge, « il est aussi important, en bibliothéconomie, de savoir repérer les besoins d'informations des publics que de connaître une discipline de l'intérieur »²¹. Nous allons tâcher de dresser une cartographie des équipes de recherche en anglais en France, afin de cerner leurs principaux domaines d'études.

1.3.1. La recherche en Anglais en France

La recherche et les études anglophones en France s'articulent autour de trois composantes principales :

- La littérature des divers pays anglophones : très large donc, puisqu'elle couvre (quasiment) tous les continents.
- La « civilisation » des pays anglophones. Cette thématique est foncièrement pluridisciplinaire, puisqu'elle recouvre à la fois l'histoire, la sociologie, la politique, l'économie, mais aussi les arts, la philosophie etc.

²¹CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*, p. 29.

– La linguistique et la traduction.

Les cursus d'études anglophones, du moins jusqu'au niveau licence, abordent ces différentes composantes. À partir du Master, l'étudiant se spécialise (par exemple, dans l'étude de la littérature d'un pays) mais doit souvent conserver une ou plusieurs unités d'enseignement consacrées à un autre domaine que celui de sa spécialisation. Ainsi, un étudiant de Master spécialisé en Littérature de l'époque victorienne devra aussi étudier l'histoire de cette période, ainsi que les divers courants artistiques qui l'ont traversée. De manière générale, la littérature ne peut être déconnectée de l'époque dans laquelle elle s'inscrit, et les études conservent souvent ce caractère pluridisciplinaire qui fait aussi son intérêt et son originalité.

Les programmes de concours de l'enseignement sont également emblématiques de cette caractéristique des études anglophones : ils incluent des œuvres littéraires, mais aussi des thématiques civilisationnelles et des questions de langue et épreuves de traduction.

Cette approche pluridisciplinaire doit évidemment être reflétée dans les collections d'anglais d'une bibliothèque.

1.3.1.1. Le public parisien

La répartition traditionnelle des lectorats parisiens s'est modifiée depuis l'intégration des bibliothèques de recherche telles que celle du Monde anglophone. E. Gondrand-Sordet remarque que « Ces intégrations, en dotant les SCD de pôles forts articulés à des thématiques de recherche, ont induit des modifications dans les pratiques d'acquisitions et l'appréhension des disciplines concernées »²². Par ailleurs, si la multifréquentation des étudiants est rare d'un SCD à l'autre, il a été montré qu'elle était importante en direction de la BIU, de la BPI et du Haut-de-jardin de la BnF. C'est là l'une des caractéristiques de la fréquentation du public parisien mises en lumière par l'enquête U3M de 2004²³.

Le public cible de la bibliothèque du monde anglophone est, d'abord, le public des étudiants parisiens inscrits en cursus d'anglais et des chercheurs en études anglophones. Les étudiants anglicistes de Paris 4 ont le droit d'emprunter des ouvrages à la bibliothèque gratuitement, au même titre que ceux de Paris 3. Dans la région parisienne, les universités les plus actives dans la recherche anglophone sont celles de Paris 3, Paris 4, Paris 7, qui ont chacune plusieurs unités de recherche dédiées à cette discipline²⁴.

L'étude des contenus de ces programmes de recherche fait apparaître une dominante de recherches « classiques », sur la littérature ou la civilisation d'un pays ou une époque donnée, mais aussi l'émergence progressive de travaux plus transversaux. Les études purement historiques tendent à disparaître au profit d'études plus sociologiques ou culturelles, sous l'influence des « cultural studies » anglo-saxonnes certainement.

1.3.1.2. La communauté des anglicistes en France

Dans le reste de la France, les unités ou centres de recherches spécifiquement dédiés aux études anglophones sont présents surtout dans les grandes universités²⁵ : Aix-Marseille 1, Bordeaux 3, Grenoble 3, Montpellier 3, Strasbourg 2. En effet, la rationalisation des moyens a conduit nombre d'écoles doctorales à fusionner : ainsi, les équipes de recherche travaillant sur

²²GONFRAND-SORDET, Emmanuelle. « La mise en œuvre d'une politique documentaire de site ». *BBF*, 2006, n° 1, p. 77. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 octobre 2009.

²³RENOULT, Daniel. « Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires ». *BBF*, 2004, n°5, p. 82. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 octobre 2009.

²⁴ Voir Annexe 1, p. 82.

²⁵ Voir Annexe 1, p. 82.

la littérature ou la civilisation d'aires géographiques différentes ont eu tendance à se regrouper afin de mutualiser leurs moyens.

On note aussi un investissement particulier sur les études anglophones dans certaines universités plus modestes comme Brest, Caen ou Tours. Ces équipes spécialisées sont des facteurs de valorisation pour ces universités. Les unités de recherche en anglais de Paris 3 ont d'ailleurs établi un partenariat avec celles de Caen : certains séminaires d'enseignants de chaque université sont communs aux étudiants de Paris et de Caen, par vidéo-conférence.

1.3.2. L'Institut du Monde anglophone

L'Institut du Monde anglophone est une partie de l'UFR d'anglais de l'Université Paris 3. Il propose des formations allant de la licence au doctorat. Les cours de licence ont lieu sur le site de Censier ; l'Institut héberge les cours à partir du Master, les cours de préparation aux concours de l'enseignement, ainsi que le secrétariat et l'administration de l'UFR destinés aux publics correspondants. Avec 2500 étudiants inscrits environ, c'est l'UFR la plus importante de l'université. C'est également une des UFR d'anglais les plus importantes en Île-de-France, et elle fait preuve chaque année de résultats remarquables aux concours du CAPES et de l'agrégation.

La carte des formations de l'UFR du Monde anglophone met au jour la transversalité de bon nombre de formations proposées : elles abordent principalement la littérature, par exemple, mais aussi les autres arts (dans un même courant artistique, par exemple), ou les réponses des créateurs à une période de trouble dans un pays, les *gender studies*, etc.

Des formations de Master sont proposées sur les sujets suivants :

- Etudes britanniques, nord-américaines et post-coloniales (M1 et M2 Recherche)
- Etudes internationales / Etudes anglophones (M1 et M2 Recherche)
- Etudes irlandaises (M2 Recherche)
- Langues et affaires économiques internationales (M2 Professionnel)
- Formation aux pratiques du journalisme européen – Parcours anglais (M2 Professionnel)

D'autres masters incluent des unités d'enseignement se rapportant à la civilisation, l'économie ou la politique des pays anglophones – ils proposent d'étudier, par exemple, le marketing ou les entreprises en Grande-Bretagne...

L'école doctorale d'études anglophones de Paris 3 (ED-384) s'inscrit dans le cadre plus large de l'Ecole Doctorale des Etudes Anglophones, Germanophones et Européennes (EDEAGE). S'y rattachent deux unités de recherche :

- l'EA 4398 : Langues, textes, arts et cultures du monde anglophone (PRISMES)
- l'EA 4399 : Centre for research on the English Speaking World (CREW),

au sein desquelles travaillent plusieurs groupes de recherche.

Les doctorants inscrits à l'UFR Monde anglophone étaient environ 200 en 2008.

Tableau 2. Quelques exemples de sujets de thèses soutenues en 2008

Domaine	Sujet
Littérature anglaise	Defoe, Milton, Shakespeare, Crashaw, Carroll, Forster, Woolf, Stevenson, l'interculturalité des romans victorien et africain
Littérature américaine	Ralph Ellison, MacLennan (Canada), Cormac McCarthy, E.E. Cummings

Civilisation américaine	l'éducation, l'ONU et les femmes, les femmes Cherokee, les migration chinoises, le Canada dans les magazines Times et Newsweek
Civilisation britannique	femmes et philosophie au 17 ^e siècle, les esthètes anglais
Langue	prépositions, expressions idiomatiques, phrases négatives

Pour les thèses soutenues en 2009, on note une prédominance de la littérature britannique, suivie par la civilisation américaine. Les études sur le genre (« *gender studies* ») et sur l'interculturalité prennent une place croissante dans les objets de la recherche, ce qui est important pour l'étude des collections de la bibliothèque. Il est en effet très difficile, avec les systèmes de classification traditionnels, de transgresser les périmètres disciplinaires.

1.4. CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE : LES COLLECTIONS DE BIBLIOTHÈQUE EN ANGLAIS

1.4.1. Le SCD Paris 3

La bibliothèque du Monde anglophone s'inscrit dans un réseau à plusieurs échelles. Tout d'abord, le SCD dont elle est une composante, qui détient d'autres collections d'anglais, notamment à la bibliothèque universitaire centrale.

On l'a dit, la Bibliothèque du Monde anglophone dessert d'abord le public étudiant et chercheur de l'Université Paris 3 à partir du niveau Master, ainsi que les étudiants inscrits aux concours de l'enseignement. La bibliothèque centrale s'adresse davantage aux étudiants de niveau Licence. Leurs domaines d'attribution respectifs s'articulent donc autour de la notion de *niveau* de la documentation. Comment évaluer ce niveau ? Comment délimiter ce qui ressort de la formation (niveau pédagogique) et de la recherche. Les cursus et programmes de formation peuvent bien entendu aider à établir des listes d'acquisitions, mais la composition du fonds général de chaque bibliothèque doit également tenir compte de leurs missions respectives. En somme, ces collections ne doivent pas être redondantes, mais pas non plus exclusives. Un socle commun d'usuels, d'ouvrages de références, mais aussi d'œuvres pour la littérature doit se retrouver dans les deux bibliothèques. Sur quoi, alors, va porter la différence ? Sur quoi la bibliothèque va-t-elle fonder son identité propre ? La langue des documents peut être un premier facteur de différenciation : un public de niveau avancé sera davantage demandeur d'ouvrages en langue originale. Le niveau des documents en est un second indicateur : la recherche nécessite des ouvrages de qualité, et en particulier des ouvrages critiques. Enfin, une bibliothèque de niveau recherche en anglais a un caractère plus pluridisciplinaire qu'une bibliothèque de niveau formation. Si cette dernière pourra acquérir des manuels centrés exclusivement sur les études anglaises (qu'il s'agisse de littérature, de langue ou de thèmes civilisationnels), la recherche en la matière aborde le plus souvent des approches transversales sur la culture d'un ou plusieurs pays. La couverture chronologique, géographique et thématique sera plus importante pour une bibliothèque de recherche, qui doit servir et représenter l'ensemble de la recherche sur le sujet.

1.4.2. La coopération documentaire : projets et alliances

Le rapport rédigé par Jean-François Dhainault et Michel Cormier lors de l'évaluation (AERES) de l'Université Paris 3 soulignait que « L'élaboration de la politique documentaire des différentes bibliothèques du SCD Paris III se décline au sein d'alliances et de projets au périmètre variable : Paris Universitas, carte documentaire du Quartier latin, Université Numérique de Paris – Ile-de-France »²⁶. Le projet d'établissement 2009-2012 du SCD Paris 3 – Sorbonne nouvelle donnait également pour la politique documentaire l'objectif prioritaire de « Renforcer en interne la cohérence de la politique documentaire en tenant compte de la carte documentaire du Quartier Latin et du projet documentaire de l'Alliance Paris Universitas ». Or, depuis l'établissement de ces deux rapports en février 2009, l'Université Paris 3 s'est retirée de l'Alliance Paris Universitas²⁷ pour rejoindre le PRES Université Paris-Cité (avec Paris 5, Paris 7 et Paris 13) et le projet de carte documentaire du Quartier latin est sérieusement compromis par la disparition de la SDBIS qui le pilotait au niveau ministériel. Ce projet, auquel les établissements continuent toutefois de travailler, était pourtant très intéressant. Depuis 2004, la SDBIS et les SCD et SICD relevant des Universités Paris 1, 2, 3 et 4 avaient travaillé à la mise au point d'une carte documentaire du Quartier Latin en lettres et sciences humaines et sociales. Cette carte avait pour objectif de permettre une « meilleure visibilité des lignes de partage documentaire »²⁸. Les établissements participants au projet ont des implantations documentaires variées et articulées à des lieux de cours, ce qui ne facilite pas le traçage des flux de lecteurs en fonction d'une part de l'offre de formation, d'autre part de l'offre de documentation. La première phase du projet a consisté à évaluer les acquisitions sur une année par sous-champs disciplinaires, langues et niveaux des documents. Une grille de répartition a permis de déterminer à grands traits les pôles de spécialisation de chaque bibliothèque et de mettre en place neuf groupes disciplinaires pilotés par l'établissement considéré comme chef de file dans le domaine. Ces groupes avaient pour tâche d'établir une segmentation de leur discipline pouvant servir de base à l'évaluation des collections envisagée. Parmi les établissements participant initialement au projet, les SCD de Paris 3 et Paris 4 et la BIU de la Sorbonne possèdent des collections importantes en anglais. La disparition de la SDBIS compromet dangereusement cette entreprise qui, en l'absence de pilotage ministériel, risque d'être vouée à l'échec. La poursuite du projet repose donc à présent entièrement sur les responsables des bibliothèques participantes. L'intégration du champ de la documentation dans les réflexions des structures interuniversitaires (PRES, réseaux) est une nécessité, mais les fluctuations des réseaux dans le contexte parisien ne favorisent pas le travail coopératif.

De plus, les objectifs, publics et partenaires des différents établissements impliqués dans les réseaux ne se recoupent pas toujours, ce qui complexifie l'élaboration d'une politique documentaire concertée. Le PRES, l'UNR Paris-Ile de France, la carte documentaire du Quartier Latin, sont autant de terrains où se construisent des stratégies documentaires concernant certains établissements mais pas toujours les mêmes, incluant certaines disciplines, etc. L'empilement des structures, la politique de rattachement administratif défiant

²⁶ DHAINAULT, Jean-François et CORMIER, Michel (AERES). *Rapport d'évaluation de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3*, février 2009, p. 16.

²⁷ Association loi de 1901 d'établissements d'enseignement supérieur parisiens créée en 2005 dans le but d'augmenter la visibilité internationale des établissements qui la composent. C'est l'alliance de huit institutions d'enseignement supérieur parisiennes qui, chacune, constitue une référence dans ses champs disciplinaires. Cette alliance est composée de l'EHESS, l'ENS, l'EPHE, l'université Paris-Dauphine, l'Université Paris II – Panthéon-Assas, l'Université Paris IV Sorbonne, l'Université Paris VI Pierre et Marie Curie. Site de l'Alliance Paris Universitas <<http://www.paris-universitas.fr/>> (consulté le 08 novembre 2009).

²⁸ GONFRAND-SORDET, Emmanuelle. *Art. Cit.* « La mise en œuvre d'une politique de site », *BBF*, 2006, n°1, p. 74-80.

la logique scientifique fait qu'il n'existe pas de pilotage interuniversitaire de la politique documentaire de ces universités.

1.4.3. Le CADIST : un réseau national

Dans le cadre de la mise en place du CADIST, un travail de collaboration étroite est prévu avec le SCD de Lille 3. Cette collaboration, déjà amorcée avec la constitution du dossier de candidature et la signature de la convention-cadre, doit se poursuivre avec la mise en place d'une veille scientifique, avec en amont une évaluation des fonds et l'élaboration d'une méthodologie de constitution de fonds et la constitution d'un plan de développement des collections spécifique pour le CADIST commun avec l'établissement co-contractant. Une mutualisation des ressources électroniques sera également effectuée. Enfin, les deux établissements adopteront une politique de communication et d'information commune. Le plan de développement des collections s'appuiera sur une analyse de l'existant et permettra de définir :

1. les disciplines et sous disciplines à développer
2. la volumétrie des acquisitions pour quatre ans
3. le budget prévisionnel

La construction du CADIST, au coeur des préoccupations du SCD Paris 3 pour les années à venir, est donc fermement ancrée dans une politique de réseau. Il devra étendre l'accès aux ressources électroniques auxquelles il est abonné au périmètre de Lille 3. Cette logique de coopération est fondamentale dans l'évaluation des collections, compte-tenu du coût de la documentation électronique notamment. Il faudra cependant veiller à ce que le partage des responsabilités soit équitable et cohérent avec les domaines d'intervention de bibliothèques co-contractantes.

En outre, la mission de CADIST de la bibliothèque s'inscrivant dans une politique nationale d'accès à la documentation, il faudra mettre ses collections en perspective avec d'autres centres de ressources en anglais. Il ne serait guère légitime, par exemple, d'occulter les collections de la BnF comme pôle de référence privilégié des chercheurs. Sur les segments du fonds supposés excellents, une comparaison de corpus avec ceux de la BnF permettra de voir si les collections du Monde anglophone sont uniques ou non.

Ces différents éléments nous serviront de base et d'appui pour l'évaluation des collections de la bibliothèque proprement dite, que nous allons aborder à présent.

Analyse de l'existant : panorama de la collection

Cette première approche de l'évaluation vise à donner une vision globale des ressources contenues par la bibliothèque du Monde anglophone et de celles auxquelles elle donne accès. Il s'agit donc d'une approche quantitative, chiffrée des collections : un certain nombre de critères d'évaluation seront sélectionnés en fonction de leur pertinence, puis seront confrontés afin de construire une série d'indicateurs.

Elle s'attachera à répondre à trois questions principales :

- Comment la volumétrie de la collection se situe-t-elle par rapport à une volumétrie « optimale » ?
- Quelles sont les principales caractéristiques de la collection ?
- Dans quelle mesure cette volumétrie et ces caractéristiques sont-elles adaptées aux usages de la collection ?

Les principes méthodologiques mis en œuvre pour déterminer les différents indicateurs seront décrits dans le corps de l'étude.

Nous avons choisi, pour cette première phase d'évaluation des collections proprement dite, de traiter le fonds par supports : nous passerons donc en premier lieu les monographies au crible d'une série d'indicateurs (en offrant un traitement particulier au fonds « ancien »), puis nous tenterons de dégager des pistes d'évaluation pour les sources d'information plus « mouvantes », à savoir les périodiques et les ressources électroniques.

Les données brutes de l'évaluation ont été extraites *via* le logiciel ARC (Aleph Reporting Center), outil de statistique du SIBG du SCD. Ce logiciel au fonctionnement peu intuitif s'est avéré assez complexe à maîtriser. Nous avons utilisé, principalement, les modules « Général », « Circulation et cash ». Le problème de ce logiciel pour notre étude est qu'il ne permet pas de faire des requêtes fines, par segment Dewey par exemple. Nous avons donc extrait des données relatives à l'ensemble de la collection, que nous avons ensuite traitées sous un logiciel de programmation (MatLab) afin d'harmoniser la présentation des données. Les tableaux obtenus ont été basculés dans un logiciel de base de données plus souple (Access) afin de pouvoir formuler des requêtes précises selon différents paramètres. Enfin, certaines données ont été traitées sous tableur Excel pour effectuer calculs et ratios.

Une fois effectuée cette première étape de prise de connaissance du fonds, nous avons choisi de le segmenter en différents domaines du savoir, afin d'en avoir une vision plus détaillée. Nous ne détaillerons pas dans le corps de l'étude l'ensemble des résultats correspondant à chaque segment étudié mais en sélectionnerons les plus pertinents pour approfondir l'analyse là où elle le nécessitera. De manière générale, il ne s'agira pas ici de donner une description précise et détaillée de la collection, mais plutôt d'exposer une méthodologie, d'en montrer les limites ou les difficultés et de voir comment exploiter des données chiffrées et en tirer des interprétations. L'ensemble des résultats de l'évaluation se trouve en Annexe 2, p. 84.

2.1. MONOGRAPHIES

L'évaluation des monographies s'effectuera sous plusieurs angles :

- l'analyse volumétrique de la collection
- l'analyse de la langue et de l'âge de la collection
- l'analyse de l'usage

Ces différentes analyses s'appuieront sur une segmentation préalable du fonds. Elles donneront lieu à différentes grilles de description qui nous permettront d'élaborer et de croiser les indicateurs retenus.

2.1.1. Segmentation

La Bibliothèque du Monde anglophone contient 30 107 titres de monographies pour 32 224 volumes au total. Ces chiffres, pris globalement, ne sont guère pertinents pour déterminer la manière dont se compose la collection. Il faut donc trouver un moyen de segmenter la collection pour en voir une idée intellectuelle plus juste. En effet, la segmentation permet paradoxalement d'avoir une vue d'ensemble de la collection : elle a pour but, écrivent Giappiconi et Carbone, « de répartir les secteurs de développement en ensembles suffisamment significatifs et cohérents pour en permettre le suivi »²⁹. Il s'agit de construire des segments pertinents intellectuellement, suffisamment importants pour être représentatifs, mais pas trop volumineux afin de pouvoir effectuer une analyse assez fine et suivie dans le temps. La segmentation ne peut se fonder sur l'organisation physique des documents qui suit un classement magasin par format puis par numéro d'inventaire. À cette cote magasin est adjointe une cote Dewey adaptée, très simplifiée par rapport à la classification traditionnelle. Si l'on suit les grandes subdivisions de la classification Dewey, on obtient la répartition des titres suivante :

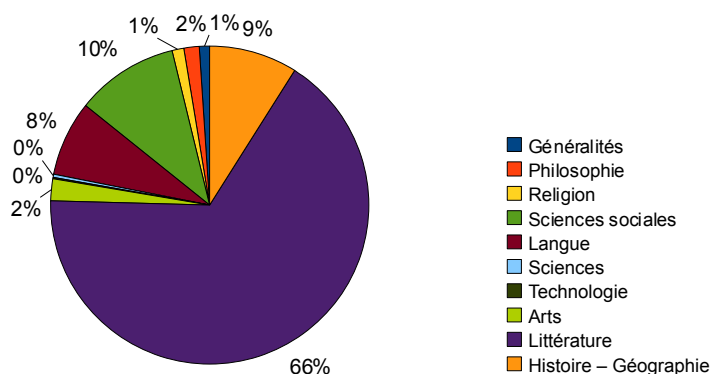


Figure 2: Répartition des titres par classe Dewey

Cette segmentation nous donne une première idée de la constitution de la collection par grands domaines disciplinaires et permet de centrer l'analyse sur les domaines les plus représentatifs. La littérature est largement prédominante (20 012 titres), suivie par les sciences sociales, l'histoire et la langue. Ces quatre domaines feront l'objet d'une segmentation plus approfondie.

²⁹ GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques*, p. 121.

La cotation permet uniquement de faire des regroupements par grandes aires géographiques (continents) et par grands domaines de la connaissance ou genres pour la littérature, ce qui est insuffisant pour un fonds de quelque 30 000 ouvrages. La segmentation suit autant que possible la table de cotation Dewey adaptée mise au point par la bibliothèque. Ce système n'est pas idéal car il y manque des informations précieuses, mais il permet d'opérer des tris et des requêtes de manière relativement aisée.

Ainsi, les classes comprenant un faible nombre de titres (relatives aux sciences, notamment) pourront constituer un segment à elles seules. En revanche, les classes comprenant un très grand nombre de titres, comme la littérature, devront être subdivisées. Cette subdivision suit la classification Dewey adaptée : Discipline – Aire géographique – Genre. Par exemple, pour l'indice Dewey 833 : Roman – Asie.

Néanmoins, un certain nombre des segments ainsi obtenus, notamment ceux ayant trait aux littératures européennes et américaines, sont encore trop volumineux pour avoir une idée précise de leur contenu. Il est impossible de les subdiviser de manière automatique au-delà des informations inscrites dans la cote, pour déterminer plus précisément leur origine géographique (par exemple pour le domaine européen, l'Irlande ou la Grande-Bretagne), ainsi que leur période de production. Il serait absurde et fastidieux d'examiner la collection titre à titre afin de recueillir ces informations. Une solution consisterait donc à réaliser un échantillonnage suffisamment représentatif de la discipline ou sous-discipline étudiée, et à faire des statistiques pour les titres de l'échantillon. Une extrapolation proportionnelle au nombre de titres total permettrait, si l'échantillon est bien conçu, d'avoir une idée assez juste de la composition du segment déterminé.

La segmentation élaborée pour les collections de la bibliothèque du monde anglophone se trouve en Annexe 2, p. 84. Comme il n'est pas ici nécessaire de détailler systématiquement les résultats obtenus sur les différents indicateurs pour tous les segments, certains segments seront choisis pour leur représentativité statistique ou méthodologique et traités comme « fils conducteurs » de l'étude. Les différentes disciplines feront l'objet d'une synthèse globale permettant de dresser une cartographie des fonds de la bibliothèque.

2.1.2. Fonds courant : choix des indicateurs

La palette d'indicateurs potentiellement utilisables pour l'évaluation des collections est large. Il est donc nécessaire, avant toute chose, de déterminer les indicateurs qui peuvent être utiles à l'étude envisagée, en fonction des spécificités de la bibliothèque, des collections et des publics, ainsi que des questions auxquelles on souhaite répondre.

2.1.2.1. Evaluation centrée sur les collections

L'évaluation centrée sur les collections vise avant tout à dessiner une carte du fonds étudié, en fonction d'un certain nombre d'éléments à repérer. Pour la collection de la Bibliothèque du Monde anglophone, nous avons mis au point une première grille de critères nous permettant de recueillir les informations de base fondamentales spécifiques à chaque segment :

Tableau 3. Grille de critères – Analyse volumétrique.

Segment	Sujet	Nombre de titres		Nombre de volumes	Age médian	Nombre d'usuels	Titres français	Titres anglais
Ex. 311	Politique américaine	569		589	25 ans	0	74	495
		Valeur dans la subdivision	Valeur dans la collection					
		18,00%	1,90%					

Pour la littérature, on déterminera en plus la proportion de textes, d'études critiques et d'anthologies et recueils qui composent chaque segment. Ces critères seront croisés afin de construire les indicateurs qui nous permettront d'effectuer l'évaluation.

Volumétrie

L'évaluation volumétrique consiste à « repérer un certain nombre de mesures significatives permettant d'identifier 'objectivement' l'état d'une collection donnée selon des méthodes applicables à toutes les collections »³⁰. Elle « décline ses outils en réponse à deux questions : quelle est l'importance matérielle du fonds, et comment s'établit-elle par rapport à une volumétrie optimale ? »³¹.

Ainsi, nous avons compté les nombre de titres relatifs à la littérature, par genre (généralités, poésie, théâtre, roman) et par aire géographique (Europe, Amérique, autres continents), ce qui donne la répartition suivante :

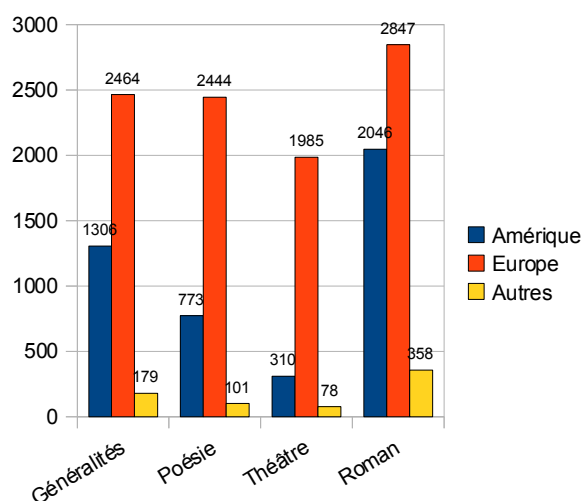


Figure 3: Littérature : nombre de titres par genre et par aire géographique

Cette mise en perspective du domaine littéraire par genre et par aire géographique permet de voir de manière globale comment se construit le secteur de la littérature à la bibliothèque : forte prédominance de la littérature européenne, part très faible des littératures non-américaines ou européennes.

³⁰CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2008, p. 31-32.

³¹CALENGE. *Ibid.*, p. 33.

Le comptage des titres et des exemplaires permet donc de dresser un premier panorama du fonds étudié. Ces données chiffrées brutes peuvent être mises en regard de certaines normes ou recommandations, et surtout des spécificités des publics desservis. Pour la bibliothèque du monde anglophone, on compte 12,8 monographies par étudiant environ (si l'on ne prend en compte que le public-cible, à savoir les étudiants anglicistes de Paris 3). Néanmoins, les recommandations volumétriques s'entendent hors fonds spécialisés ou patrimoniaux, et concernent les seules collections courantes – or, la bibliothèque du Monde anglophone possède des fonds patrimoniaux, et des fonds que l'on pourrait dire « spécialisés » (notamment ceux issus des centres de recherche). Par ailleurs, comme le souligne B. Calenge, « les volumétries optimales sont difficilement manipulables dans les bibliothèques de recherche : en effet, les besoins documentaires des chercheurs peuvent s'alimenter à des sources très variées (et notamment électroniques) »³². Ce sont plutôt les spécificités et les besoins de la recherche, plus qu'une volumétrie « idéale » qu'il faut considérer. Dans l'exemple de la littérature évoqué plus haut, les littératures africaines, asiatiques et océaniques (domaine de l'ex-Commonwealth) sont certes très minoritaires, mais cela reflète la part encore marginale, bien qu'en plein essor, des études sur ces pays par les chercheurs anglicistes.

C'est donc le caractère hybride de la bibliothèque du Monde anglophone qu'il faut souligner et qui marque son empreinte sur l'évaluation de la collection : c'est une bibliothèque de recherche, certes, mais qui est aussi fréquentée par les étudiants préparant les concours de l'enseignement, qui ont besoin de manuels et de documents pédagogiques ; c'est enfin une composante de CADIST dont les missions de pôle de référence pèsent sur la volumétrie des collections.

Langue

La langue des documents est un critère fondamental à prendre en compte pour l'évaluation d'un fonds d'anglais. En effet, une bibliothèque universitaire s'adressant à des étudiants de tous les cycles et une bibliothèque académique de recherche destinée en priorité à des chercheurs et des étudiants avancés n'auront pas la même politique en la matière. Si la première pourra proposer pour les étudiants de 1er cycle des manuels en français et des traductions pour les aider dans leur apprentissage de la langue³³, la seconde devra acquérir en priorité des documents en langue originale et la production scientifique originaire du pays étudié. Les chercheurs en littérature anglaise étudient les textes littéraires dans leur langue d'origine et sont amenés eux aussi à publier en anglais, si bien que la production scientifique dans le domaine, qu'elle soit française ou étrangère, est majoritairement anglophone. Enfin, une des missions majeures attribuées aux CADIST est de collecter et de diffuser la production scientifique étrangère du domaine dont ils ont la responsabilité – c'est aussi dans cette optique que le critère de langue est important.

Les collections sont constituées en grande majorité d'ouvrages de langue anglaise (86%) :

³² CALENGE. *Bibliothèques et politiques documentaires...*, p. 34.

³³ D'autant plus que des étudiants non anglicistes par spécialité ont aussi dans leur cursus des enseignements de langue.

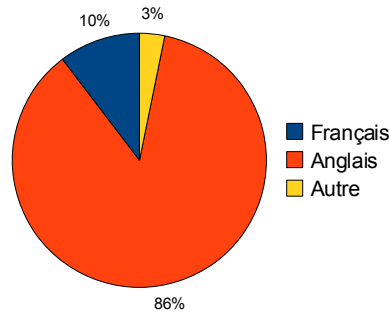


Figure 4: Répartition des titres par langue

Analysons à présent la part d'ouvrages en anglais et en français pour la littérature. Les ouvrages ont été répartis en trois catégories : œuvres, ouvrages critiques et anthologies ou recueils.

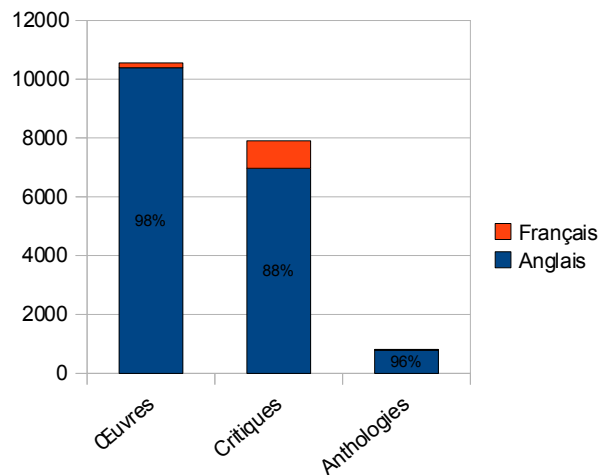


Figure 5: Littérature : répartition des titres par langue

La proportion d'œuvres littéraires traduites ou françaises est très faible. Ceci correspond bien au besoin des étudiants avancés et chercheurs anglicistes de lire dans le texte. Une part plus importante est accordée aux ouvrages critiques en français, car la bibliothèque doit aussi refléter la production critique francophone.

Age de la collection

L'âge des collections est un indicateur incontournable du niveau d'un fonds : il permet d'évaluer l'actualité de la collection, mais aussi son antériorité. L'âge ne s'interprète pas de la même façon selon la discipline envisagée. Certains domaines d'étude, en effet, ont une pérennité plus importante que d'autres. Ainsi, si les ouvrages de littérature ont une durée de vie assez longue, les données des domaines des sciences sociales ou des sciences ont une durée de validité plus fluctuante. On peut donc, pour différents sujets abordés dans la collection, convenir de dates d'édition marquant des ruptures probables avec l'état actuel du savoir pour déterminer la part pertinente ou non pertinente de la collection : « Ce n'est somme toute que la traduction, appliquée à la pertinence des contenus, d'une évaluation prévisionnelle des usages »³⁴.

³⁴CALENGE, *Ibid.*, p. 39.

Deux indicateurs sont à considérer pour évaluer l'âge de la collection : l'âge moyen et l'âge médian. Nous avons retenu, pour cette étude, l'indicateur d'âge médian des collections qui accorde une moindre importance aux extrêmes et donne une idée plus juste de l'âge « visible » du fonds.

Repérer l'âge médian d'une collection

Si l'on ordonne l'ensemble des documents d'une collection de la date la plus ancienne à la plus récente, la date de publication médiane de la collection correspondra à la date d'édition du document situé exactement au milieu de la série (les tableurs des suites bureautiques informatiques proposent cette fonction). Cela signifie qu'il y aura autant de documents antérieurs que postérieurs à cette date. Pour obtenir l'âge médian, il suffira alors de soustraire cette date médiane à l'année en cours. Ainsi, si la date médiane obtenue est 1994 et que l'on fait l'évaluation en 2009, l'âge médian du fonds sera de : $2009 - 1994 = 15$ ans.

Par ailleurs, il est nécessaire de déterminer une « limite d'âge » au-delà de laquelle les documents ne sont plus considérés comme faisant partie de la collection « courante ». Ainsi, les documents antérieurs à 1930 seront traités à part, dans la partie « Fonds patrimonial ». En effet, ils ont des caractéristiques physiques différentes des documents plus récents (fragilité, préciosité), sont automatiquement exclus du prêt et soumis à des règles de consultation particulières.

Deux indicateurs ont donc été retenus :

- l'âge médian des documents de la discipline, à partir de 1930.
- le nombre d'ouvrages dont la date de publication est antérieure à 1930

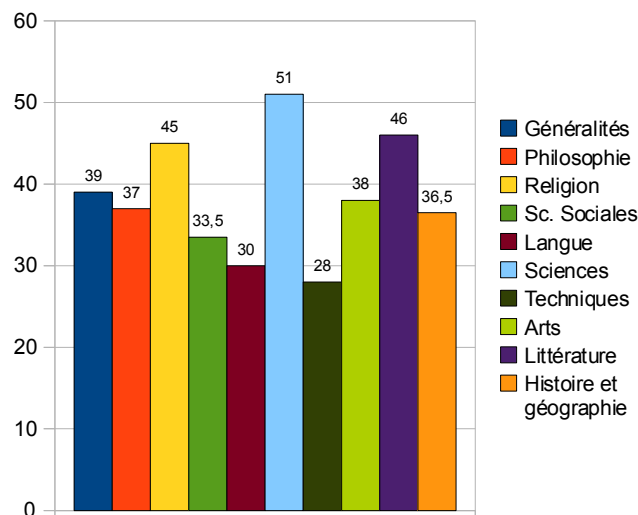


Figure 6: Âge médian du fonds par discipline

La collection est assez âgée dans l'ensemble, mais cet âge est à relativiser compte-tenu de la place primordiale de la littérature dans le fonds. L'âge avancé de certaines disciplines, comme les sciences, tient au fait qu'elles ne sont plus alimentées que de manière ponctuelle. Pour d'autres, comme la littérature, qui représente la majorité des acquisitions, c'est l'entrée massive de titres à certaines époques (dons, intégration des centres de recherche) qui peut expliquer en partie l'âge médian des documents. Mais celui-ci tient aussi au fait qu'il n'y a pas de véritable politique de désherbage à la Bibliothèque du Monde anglophone. En effet, c'est une

bibliothèque de recherche dont les fonds rétrospectifs sont très importants et très riches. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le CADIST a été attribué au SCD. Avec cette nouvelle compétence, un désherbage massif du fonds serait aujourd'hui délicat, l'ancienneté de la production scientifique constituant un atout majeur d'un CADIST.

2.1.2.2. Évaluation orientée utilisateurs : analyse de l'usage

L'analyse de l'usage des collections consiste à évaluer son activité et à répondre aux questions suivantes :

- Est-ce une collection vivante ?
- La collection est-elle adaptée aux besoins du public ?

Le décompte des prêts effectués sur une année permet d'effectuer des traitements statistiques de données discrètes, et donc de rendre compte de l'activité des collections de la bibliothèque à la tutelle. Par ailleurs, s'intéresser à l'activité de la collection permet de mieux connaître les publics qui fréquentent la bibliothèque et leurs centres d'intérêt. L'évaluation des usages permet d'ajuster l'adéquation et la pertinence des collections aux besoins du public.

Toutefois, à la bibliothèque du Monde anglophone comme dans bien d'autres bibliothèques, une partie importante du fonds n'est pas accessible au prêt. L'évaluation de l'emprunt risque donc de passer sous silence l'intérêt pour une part non négligeable de la collection. Les demandes de communication depuis les magasins pour la consultation sur place sont décomptées mais ne sont pas recensées par discipline ou par type de lecteur : on ne dispose donc que d'un chiffre global de cette pratique.

Accessibilité

L'étude des conditions de prêt nous indique le taux d'accessibilité de la collection de monographies. Les indicateurs retenus pour le mesurer sont la part d'ouvrages empruntables ou exclus du prêt et le nombre d'ouvrages au CTLES.

Sur l'ensemble de la collection, 51% des ouvrages sont accessibles au prêt, 46% sont exclus du prêt et 3% des ouvrages sont indisponibles (en reliure, en traitement au moment de l'évaluation, ou perdus). Seule la moitié des ouvrages peut donc être empruntée, ce qui est assez faible compte-tenu des conditions de consultation sur place (20 places de lecture). La proportion des ouvrages accessibles au prêt par grandes disciplines se décline comme suit :

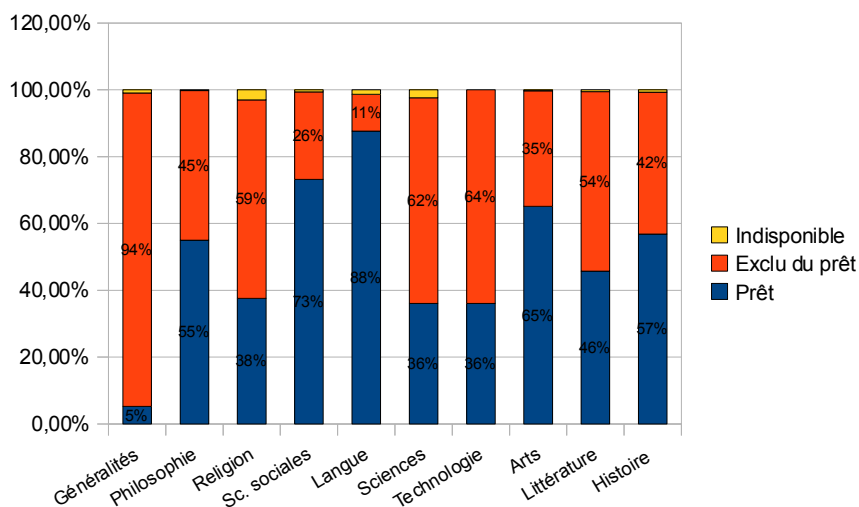


Figure 7: Statut des ouvrages (en pourcentage) par discipline

Les ouvrages de langue et de sciences sociales sont majoritairement accessibles au prêt. On a vu que l'âge médian de ces deux disciplines était relativement bas par rapport au reste de la collection, ce qui peut expliquer ce taux de possibilité d'emprunt : ce sont des fonds assez jeunes, dont les ouvrages ne présentent pas de caractéristiques matérielles incompatibles avec le prêt à domicile. Le faible taux d'ouvrages accessibles au prêt en « Généralités » s'explique par le fait que cette discipline est majoritairement constituée d'usuels (encyclopédies, dictionnaires).

Une part non négligeable des ouvrages (2342 titres) se trouve au CTLES. Il s'agit pour l'essentiel de monographies reçues par la bibliothèque lors de l'intégration des collections des centres de recherche. L'éloignement de ces fonds souvent riches et très spécialisés, justifié par des contraintes spatiales de stockage, peut être un frein pour leur consultation.

Analyse des prêts

L'analyse des prêts permet de voir la façon dont la collection est empruntée – elle peut se mesurer par le calcul du taux de rotation des ouvrages.

Le **taux de rotation** est la mesure, sur une année, des emprunts et des demandes de communication par rapport au stock d'ouvrages empruntables. Il se calcule comme suit :

$$R = (\text{prêt} + \text{communication}) / \text{stock}$$

Pour la bibliothèque du Monde anglophone, le taux de rotation général de la bibliothèque pour l'année 2008 est de :

$$R_{2008} = (2192 + 2885) / 16703 = 0,3$$

Ce chiffre est faible, mais pas anormal pour une bibliothèque de recherche qui possède des ouvrages à rotation lente. Le calcul du taux de rotation sur l'ensemble de la collection nous donne finalement très peu d'indications en soi. Il faut donc l'analyser segment par segment, afin de voir si certaines parties du fonds sont sur- ou sous-empruntées et d'ajuster ainsi les politiques d'acquisition et de désherbage de la bibliothèque.

La grille de critères suivante a été établie pour chaque segment :

Tableau 4. Grille de critères – Analyse de l'usage.

Segment	Sujet	Nombre de documents empruntables	Nombre de prêts en 2008	Valeur dans la subd.	Valeur dans la collection	Nombre d'ouvrages non empruntés depuis 2000
405	Grammaire		297	59,00% / 18%	1,90%	154

Pour la grammaire, le taux de rotation en 2008 est de :

$$297 \text{ prêts} / 498 \text{ documents empruntables} = 0,59, \text{ ce qui est largement supérieur à la moyenne globale.}$$

En 2008, les fonds les plus empruntés ont eu trait à la politique américaine, la grammaire, la traduction, le roman américain, la littérature européenne, le théâtre européen, le roman européen (plus de 100 prêts dans l'année). C'est la grammaire et le roman européen qui remportent tous les suffrages avec respectivement 297 et 200 prêts. Ils sont suivis par la politique européenne, l'éducation européenne, la linguistique générale, la phonologie, la littérature américaine, la poésie européenne, l'histoire américaine et l'histoire européenne (entre 50 et 10 prêts).

Si l'on rentre plus dans le détail de ces prêts, l'on s'aperçoit que les titres les plus empruntés sont en rapport avec les programmes des concours de l'enseignement : 186 titres ayant le statut « Prêt week-end » (réservés aux concours) ont été empruntés, dont 65 ont été empruntés au moins 3 fois. Or, 105 titres au total ont été empruntés 3 fois ou plus.

Qui emprunte quoi ?

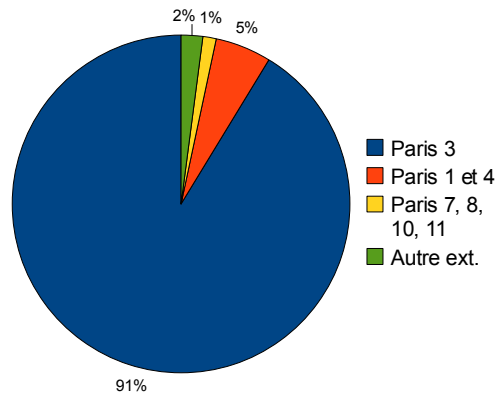


Figure 8: Répartition des emprunteurs par provenance (pour l'année 2008)

Les utilisateurs proviennent majoritairement de Paris 3, ce qui confirme le fait relevé par Daniel Renoult lors de son enquête que les étudiants parisiens sont relativement peu multifréquentants d'un SCD à l'autre³⁵. Toutefois, un nombre assez élevé d'étudiants de Paris 4 (87 en 2008) ont aussi emprunté à la Bibliothèque du Monde anglophone. Ceci s'explique en partie par la proximité des établissements. Par ailleurs, les étudiants anglicistes de Paris 4 ont la possibilité d'emprunter gratuitement à la bibliothèque, au même titre que ceux de Paris 3³⁶. Les centres de ressources anglophones propres à Paris 4 sont dispersées : Bibliothèque Clignancourt (18^e) pour les étudiants de premier cycle, Bibliothèque de l'UFR d'anglais (5^e) qui possède des collections beaucoup moins importantes que la BMA (7800 ouvrages) et n'est accessible qu'à partir du 2^e cycle, Bibliothèque Malesherbes (17^e)... La discipline et le niveau d'études des emprunteurs ne sont disponibles que pour les usagers inscrits de Paris 3.

Tableau 5. Les emprunteurs de Paris 3 par discipline et par niveau d'études³⁷.

	Anglais	DEFLE, ESIT LEA	DERCAV Théâtre	Autres langues, OMA, INALCO, Erasmus	Lettres modernes, linguistique, LGC	Autre
Licence	75	29	19	21	21	
M1	432	20			28	1
M2	347		1	4	18	
D	108	8	1	2	13	9
Enseignants	78					4
Prépa concours	276					
Personnel SCD	18					

³⁵RENOULT, Daniel, « Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires », BBF, 2004, n° 5, p. 80-86. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 15 novembre 2009.

³⁶ Cette disposition est le fruit d'un accord tacite entre les universités, elle n'a pas fait l'objet d'une convention écrite.

³⁷ DEFLE = Français langue étrangère ; DERCAV = cinéma et audiovisuel ; ESIT = Ecole supérieure de traduction et d'interprétation ; LEA = Langues étrangères appliquées ; OMA = Orient Monde arabe ; INALCO = Institut national ? ; LGC = Littérature générale et comparée.

Ce sont, logiquement, les étudiants et enseignants anglicistes qui empruntent majoritairement à la bibliothèque. Parmi les autres disciplines « emprunteuses », on notera la présence d'autres départements incluant des formations d'anglais (DEFLE, ESIT, LEA) et d'UFR de langues. Les étudiants de lettres modernes, de linguistique et de littérature générale et comparée empruntent également ponctuellement à la bibliothèque – preuve que les frontières entre littératures ne sont pas hermétiques.

Analysons à présent le nombre de prêts, pour les anglicistes, en regard du nombre total d'étudiants par niveau, afin d'évaluer le taux de pénétration de la collection pour chaque catégorie d'utilisateur.

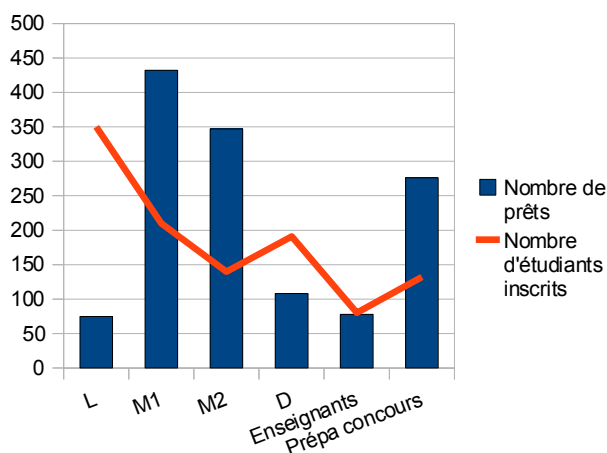


Figure 9: Nombre de prêts par étudiant de Paris 3 inscrit en études anglophones (en 2008)

Les étudiants de Master sont les plus gros emprunteurs. Ceux de Licence, au regard du nombre total d'inscrits à l'UFR d'anglais, sont largement minoritaires – les documents qui leur sont spécifiquement destinés se trouvent à la bibliothèque centrale. On peut donc augurer de cette tendance une complémentarité adéquate et bien comprise entre les deux bibliothèques. Contrairement aux formations de niveau plus avancé, les cours de Licence ont lieu sur le site de Censier – la proximité entre les lieux de cours et la bibliothèque n'est donc, sans doute, pas étrangère à cette répartition des emprunts.

En revanche, on compte moins d'un prêt par étudiant chez les doctorants. Une large partie du fonds étant exclue du prêt, on peut penser que les étudiants ont été amenés à consulter un certain nombre des ouvrages dont ils avaient besoin sur place, mais ce chiffre reste faible. Une étude sur les usages du public (multi-fréquentation, travail sur place) s'imposerait pour avoir plus d'information sur ce faible taux d'emprunt. Par ailleurs, le support privilégié de la recherche est le périodique. La place croissante de la documentation électronique dans la recherche est également certainement un facteur d'explication.

Pour étudier la pertinence de la répartition des fonds, il faut analyser plus en détail les disciplines empruntées par les anglicistes de Paris 3 :

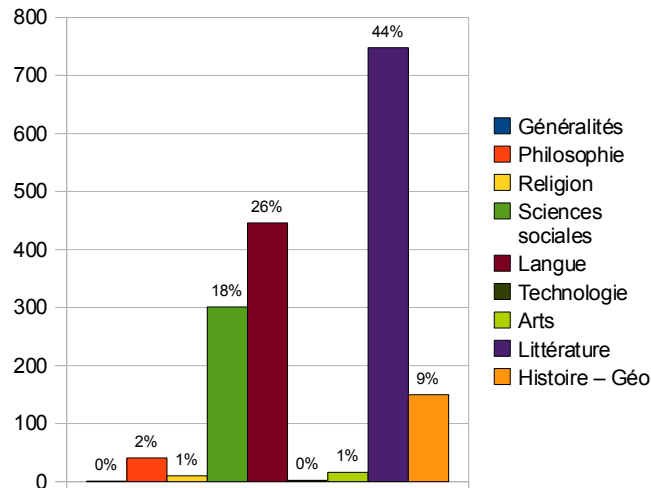


Figure 10: Répartition des emprunts des anglicistes de Paris 3 par discipline (en 2008)

Les fonds les plus empruntés par les anglicistes ont trait à la littérature, à la langue, aux sciences sociales et à l'histoire – ce qui correspond bien à la fois aux disciplines abordées dans les programmes de formation et aux tendances générales de constitution des fonds par discipline à la bibliothèque. On remarque toutefois une importance relative des emprunts d'ouvrages d'histoire au regard du nombre d'enseignements de « civilisation » proposés à l'UFR d'anglais et au volume des collections d'histoire. Ceci peut indiquer que ces enseignements tendent à s'orienter davantage vers les études sociales et culturelles que vers l'histoire.

Nous avons vu plus haut que l'âge médian des collections de la bibliothèque était assez élevé. Il nous a semblé intéressant de mesurer l'âge médian des ouvrages empruntés par les lecteurs et de le croiser avec l'âge des fonds auxquels ils appartiennent, afin de savoir si la date de publication d'un ouvrage est, de manière générale, déterminante pour la consultation dans une bibliothèque de recherche. Exemple pour les étudiants anglicistes préparant les concours de l'enseignement (inscrits au CAPES, à l'agrégation et à l'IUFM) :

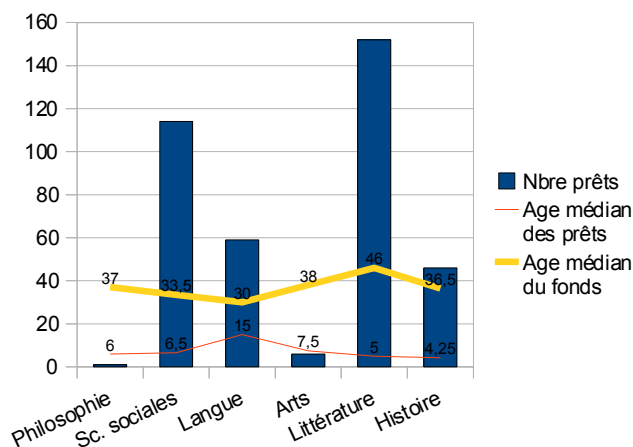


Figure 11: Ecart âge médian des prêts / âge médian du fonds pour les ouvrages empruntés par les étudiants préparant les concours

On remarque que l'âge médian des ouvrages empruntés par les lecteurs est nettement inférieur à l'âge médian des fonds globaux. Cet aspect est particulièrement prégnant pour la littérature, qui totalise 152 prêts pour cette catégorie d'utilisateurs : la différence entre l'âge médian des ouvrages empruntés et l'âge médian de l'ensemble de la discipline est de 41 ans ! Pour les sciences sociales, discipline qui requiert une actualité plus grande que la littérature, il est de 27 ans. Mais ce trait est peut-être accentué exagérément pour les étudiants inscrits aux concours de l'enseignement, pour lesquels le poids des lectures « imposées » et des bibliographies est plus important que pour les étudiants engagés dans une démarche de recherche. Ils sont également soumis à un effet d'actualité éditoriale : beaucoup d'ouvrages sont publiés et acquis à l'occasion de la sortie des programmes de concours. Vérifions cette hypothèse sur les emprunts des Masters d'anglais, publics les plus emprunteurs à la bibliothèque :

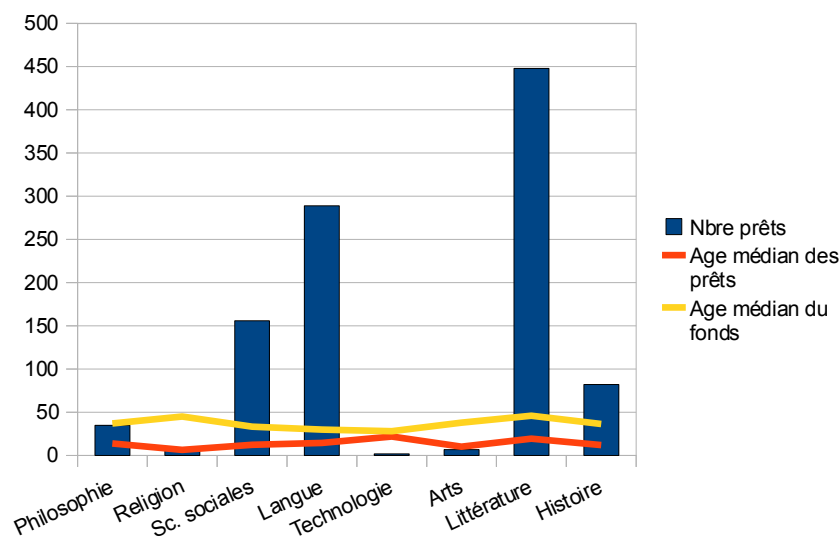


Figure 12: Écart âge médian des prêts / âge médian du fonds pour les ouvrages empruntés par les étudiants en Master

Les courbes ont un profil similaire, bien que les écarts soient plus resserrés : pour la littérature, par exemple, l'écart n'est « plus que » de 26,5 ans. Pour les sciences sociales, en revanche, il est égal à 21 ans, ce qui constitue un écart très élevé pour cette discipline.

L'analyse de l'usage des collections montre que les collections sont, de manière générale, en adéquation avec les besoins des lecteurs. Un rajeunissement des collections pourrait s'avérer nécessaire pour certains segments et un effort d'acquisition devrait être fourni pour les disciplines ayant trait aux sciences sociales, qui prennent une place croissante dans les programmes d'études et de recherche.

2.1.3. Fonds patrimonial

La Bibliothèque du Monde anglophone possède des collections patrimoniales héritées de divers dons ou intégrations. Elle a reçu, entre autres, des ouvrages de l'ancienne Université de Paris lors de sa partition en plusieurs universités (1971), et environ 3000 ex-libris du Bryn Mawr College (Pennsylvanie). Elle a également hérité d'un certain nombre d'ouvrages des centres de recherches, dont certains présentent des caractères d'ancienneté ou de rareté. Ces origines diverses augurent donc d'une certaine diversité dans les sujets abordés, les dates de

publication, etc. Ces collections, assez anciennes, datent pour la majorité d'entre elles du 19^e siècle ; ce n'est donc pas à proprement parler un fonds très ancien. Peut-on alors véritablement parler, pour ce fonds, de collection « patrimoniale »? Les lois ou décrets consacrés aux fonds patrimoniaux des bibliothèques parlent aujourd'hui de documents « anciens, rares ou précieux »³⁸: répondre à un de ces qualificatifs suffit à faire ranger le document dans le domaine patrimonial.

Définition des documents patrimoniaux dans la Charte du Conseil supérieur des bibliothèques³⁹ :

Article 8. Les collections patrimoniales sont formées des collections nationales constituées par dépôt légal et des documents anciens, rares ou précieux.

Document ancien : tout document de plus de cent ans d'âge.

Document rare : tout document qui ne se trouve dans aucune bibliothèque proche ou apparentée, ou pour une bibliothèque spécialisée, tout document qui entre dans sa spécialité⁴⁰.

Le *Manuel du patrimoine en bibliothèque* souligne toutefois que « cette définition est très réductrice : de nombreux documents conservés dans des collections patrimoniales ne sont en effet ni anciens, ni rares, ni précieux »⁴¹. Une approche intellectuelle peut en effet venir compléter ou bouleverser cette catégorisation : « C'est alors l'aspect intellectuel, documentaire qui prime : le document fait partie d'un ensemble, ou contribue à la constitution d'un ensemble qui prend, lui, une valeur patrimoniale »⁴².

On entend en général par « livres anciens » les livres imprimés par des moyens artisanaux (aujourd'hui, les livres imprimés avant 1830). Une limite automatique au patrimonial est parfois fixée : tout document « vieux de plus d'un siècle » (limite proposée par le Conseil supérieur des bibliothèques)⁴³. Cette limite répond aux exigences de conservation (évolution des supports) et à une tendance naturelle à considérer l'ancien comme plus précieux. Mais le *Manuel du patrimoine* ajoute que « la limite entre l'ancien et le courant peut être intellectuelle, liée à l'histoire de la bibliothèque (déménagement, séparation de services, création d'un nouveau catalogue) »⁴⁴. En ce qui concerne la Bibliothèque du Monde anglophone, la date de délimitation du fonds patrimonial a été fixée à 1930 : c'est, en effet, l'année en-deçà de laquelle les ouvrages sont systématiquement exclus du prêt et peuvent être admis à la « réserve ».

La bibliothèque possède 293 ouvrages antérieurs à 1830, date considérée comme transitoire entre le livre ancien et le livre moderne. Parmi ceux-ci, 2 ouvrages datent du 17^e siècle, 59 du 18^e siècle. Pour le reste du fonds patrimonial, 7743 ouvrages ont été publiés entre 1830 et 1930. On peut donc établir le découpage chronologique suivant :

Tableau 6. Répartition des documents patrimoniaux par période.

Période	Nombre d'ouvrages
17 ^e siècle	2
18 ^e siècle	59

³⁸ Article R. 341-9 du Code des communes.

³⁹ Conseil supérieur des bibliothèques, *Charte des bibliothèques*, 1991. Article 8.

⁴⁰ Le caractère précieux d'un document doit être, indépendamment de sa rareté, apprécié en fonction de sa valeur vénale, culturelle ou scientifique, en particulier pour les documents d'intérêt local ou ceux qui entrent dans la spécialité d'une bibliothèque spécialisée (note de la Charte).

⁴¹ MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Electre – Editions du Cercle de la librairie, 2007, p. 22.

⁴² MOUREN. *Ibid.*, p. 26.

⁴³ Conseil supérieur des bibliothèques. *Op. cit.* Article 8 note 2.

⁴⁴ MOUREN. *Op. cit.*, p. 27.

1800-1829	232
1830-1869	356
1870-1899	1918
1900-1929	5469

La gestion d'une collection de conservation passe par la définition claire des contenus que l'on veut donner à la collection et par la définition d'axes de constitution du fonds par discipline. Elle impose de réfléchir en termes de fonds disciplinaires, dans lesquels pourront s'insérer un à un les ouvrages concernés, plutôt que de chercher à déterminer ouvrage par ouvrage s'il est ancien, rare ou précieux : sa cohérence par rapport à un fonds bien identifié est la plupart du temps un critère de choix bien plus intéressant.

La répartition des titres du fonds patrimonial par discipline se décompose comme suit :

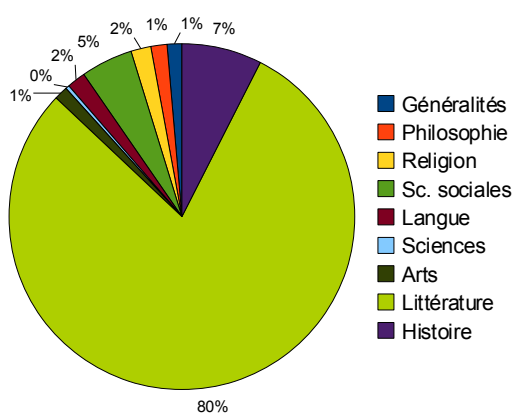


Figure 13: Fonds patrimonial : Répartition des titres par discipline

Le tableau suivant récapitule les caractéristiques du fonds patrimonial par discipline, langue et siècle de publication :

Tableau 7. Caractéristiques du fonds patrimonial.

	Généralités	Philosophie	Religion	Sc. sociales	Langue	Sciences	Arts	Littérature	Histoire
nombre de titres	111	120	151	390	139	27	103	6383	601
français	7	2	4	13	17	0	1	120	25
anglais	104	112	145	376	121	27	101	6183	568
17e		1						1	
18e								58	1
19e	42	20	46	28	69	3	17	2055	220
20e	69	99	105	362	70	24	86	4269	380

Pour évaluer la rareté de ce fonds, il faudra surtout s'attacher à découvrir les ouvrages du fonds qui font preuve d'une rareté ou d'une préciosité particulière. Une méthode simple et rapide consisterait à extraire les notices concernées puis à constituer des lots à envoyer à l'ABES pour qu'elle les confronte aux données du SUDOC. Cette démarche permettrait de mesurer de manière automatique le nombre d'*unica* par rapport aux collections de bibliothèques signalées dans le SUDOC. Une simple recherche dans le SUDOC a ainsi révélé que la Bibliothèque du Monde anglophone était la seule bibliothèque universitaire à avoir signalé la série complète des *Works of Jonathan Swift*, publiée entre 1754 et 1750. Il pourrait

s'agir d'une des premières éditions des oeuvres complètes de l'auteur. Il est donc fondamental de mettre en valeur ce type de richesses. Cette vérification devrait ensuite être effectuée dans le catalogue général de la BnF (et éventuellement dans le Ccfr). Ce fonds n'est peut-être pas rare à l'échelle internationale – comparé aux collections de la British Library, par exemple – mais il l'est certainement à l'échelle nationale. Hormis la BnF et le SCD de Lille 3, peu de bibliothèques en France possèdent des collections anciennes en anglais⁴⁵.

La politique patrimoniale de la bibliothèque se fonderait en premier lieu sur ces critères de rareté à l'échelle nationale et permettrait d'établir une politique de conservation adéquate. Le *Manuel du patrimoine* indique que « les documents patrimoniaux, ce sont ceux que l'on conserve ou que l'on achète dans l'objectif d'une conservation à long terme »⁴⁶. Ce peut être, par exemple, un livre édité par les presses de l'université dont la bibliothèque dépend, ou des livres achetés dans les « domaines d'excellence » suivis par la bibliothèque. Le *Manuel* poursuit : « Les collections d'étude et de recherche, acquises pour une conservation à long terme par les bibliothèques universitaires et laboratoires de recherche, demandent elle aussi une approche patrimoniale, en particulier pour ce qui est des questions de conservation. »⁴⁷. En ce sens, les collections anciennes de la bibliothèque du monde anglophone constituent bien un fonds patrimonial qu'il est important de conserver. Pour l'heure, et depuis de nombreuses années, les ouvrages du fonds ancien ne bénéficient pas de conditions de conservation satisfaisantes. Ceci est dû au manque de place dans la bibliothèque et à l'absence de magasins de conservation adaptés. Un certain nombre d'entre eux (ceux de la « Réserve ») sont stockés à part, dans le bureau de la directrice – ce qui les protège certes du vol, mais pas des dégradations. Le bureau, situé sous les toits, ne dispose pas de contrôle hygrométrique ou de température.

La grille d'analyse suivante, appliquée aux ouvrages du fonds patrimonial, permettrait, en fonction des critères de rareté énoncés plus haut, de déterminer les opérations de restauration ou de reliure à entreprendre pour le fonds :

Cote	Format	Description (reliure, papier)	Localisation	Observations (état physique, degré de préciosité)	Préconisation (traitement ou conservation)
------	--------	----------------------------------	--------------	--	--

Il est nécessaire, en effet, de prendre en compte la dimension de la fragilité pour définir une politique de conservation : les livres publiés depuis 1850, imprimés sur du papier particulièrement acide et fragile, sont sensibles à la photocopie comme aux aléas du prêt. Pour les livres les plus récents, l'achat et la conservation à long terme dépendent de choix. Pour le bibliothécaire, considérant ces collections composites et disparates, il s'agit d'identifier des urgences, de faire des choix dans son action limitée. Un chantier de numérisation pourrait être envisagé pour les ouvrages les plus rares et les plus utiles à la recherche. Il faudrait au préalable vérifier dans les bibliothèques numériques et les projets de numérisation actuels (Gallica, Numes) si les ouvrages considérés n'ont pas déjà fait l'objet d'une numérisation, afin de constituer des lots de numérisation.

⁴⁵ Les acquéreurs en Anglais que nous avons rencontrés remarquent qu'il est souvent très difficile de déterminer la part des collections anciennes en anglais, ces fonds étant dispersés entre plusieurs disciplines. Les fonds anciens n'étant pas toujours rétroconvertis (à la Sorbonne, notamment), un comptage manuel des titres serait nécessaire pour connaître la part exacte des monographies anglaises dans les réserves françaises.

⁴⁶ Mouren. *Op. cit.*, p. 27.

⁴⁷ *Idem.*

2.2. PÉRIODIQUES ET RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Les périodiques et ressources électroniques, supports d'information mouvants, nécessitent un traitement particulier. Leur évaluation est indispensable pour rendre compte de l'utilisation des budgets considérables qui leur sont consacrés.

2.2.1. Les périodiques

On analysera ici les modalités d'évaluation appliquées aux périodiques « traditionnels » papier, publications périodiques dont les articles ont été validés éditorialement comme constituant des unités stables d'information. La Bibliothèque du Monde anglophone propose 159 titres de périodiques, dont 32 titres vivants. Ces titres ont trait, pour la plupart, à la littérature, aux arts, à la langue et à la civilisation du monde anglophone. Un certain nombre de titres sont « pluridisciplinaires » au sens où ils proposent des études transversales à ces différents domaines. Les états de collection des périodiques sont très différents d'un titre à l'autre, de quelques volumes à la collection complète. Par ailleurs, du fait de l'encombrement exponentiel des collections de périodiques, 83 titres ont été transféré au CTLES.

2.2.1.1. Évaluation des contenus

Le périodique est le support privilégié par les chercheurs pour communiquer le fruit de leurs recherches. Cette communication est, par ailleurs, considérée comme essentielle à la reconnaissance de la qualité des chercheurs.

La modalité la plus fréquente de l'évaluation des contenus d'un périodique est le facteur d'impact. Il fonde le principe de reconnaissance de la légitimité des chercheurs sur l'approbation par les pairs. Le facteur d'impact est calculé chaque année par l'Institute for Scientific Information (ISI). Il est publié dans le *Journal Citation Reports (JCR)*.

Le **facteur d'impact** est calculé sur une durée de trois ans, en pondérant deux indicateurs :
C = nombre de citations d'une revue donnée, relevées dans le corpus des revues scientifiques, **sur une durée de 3 ans**
A = nombre d'articles parus dans la revue donnée au cours de l'année + 1
 Le facteur d'impact de la revue sera égal au quotient **C/A**.
 Ce mode de calcul permet de ne pas trop favoriser les revues très prolifiques.

L'Essib étant abonnée à la base « Social science » du *Journal Citation Reports* durant la conduite de l'évaluation, nous avons pu déterminer la part des revues citées et leur facteur d'impact dans le domaine de la linguistique appliquée. Sur 37 revues mentionnées dans le *JCR*, 4 font l'objet d'un abonnement à la Bibliothèque du Monde anglophone. Il s'agit des revues suivantes :

Titre	Facteur d'impact
<i>Language and Speech</i>	0,42
<i>Language Learning</i>	0,68
<i>Linguistics</i>	0,22
<i>Word</i>	0,05

Les facteurs d'impact des revues de linguistique appliquée recensées dans le *JCR* varient de 0,045 à 2,736.

Le facteur d'impact de l'ISI, toutefois, est une mesure controversée, en particulier dans le domaine des sciences humaines. Les principales critiques portent sur le fait que le nombre de citations n'est pas une mesure correcte de la qualité ou de la quantité des publications. Par ailleurs, la plupart des revues non anglophones ne sont pas répertoriées par le *JCR* et n'ont pas de facteur d'impact, alors même qu'elles peuvent être reconnues internationalement⁴⁸. C'est pourquoi d'autres modes d'évaluation des revues ont été mis au point. Par exemple, un travail a été réalisé par l'European Science Foundation et le consortium HERA (projet ERIH) pour classer, en fonction de leur visibilité internationale, des revues en niveaux A, B, C dans le domaine des sciences humaines⁴⁹. Nous verrons plus loin (partie III) un exemple d'utilisation des listes ERIH dans une démarche d'évaluation.

2.2.1.2. Évaluation des usages

En raison du coût élevé des périodiques, il est indispensable d'évaluer leur usage. La Bibliothèque du Monde anglophone n'autorise pas le prêt pour les périodiques, qui sont tous en magasin à l'exception du dernier numéro de certains titres en cours ; il faut donc pointer les demandes de consultation et relever les bordereaux de demandes de communication pour évaluer leur usage. Nous n'avons pas procédé à ce comptage dans le cadre de cette étude, le temps qui nous était alloué étant trop court pour que cela produise des résultats pertinents.

L'évaluation de l'usage des périodiques pourrait comprendre deux volets : une analyse de l'utilisation dans les murs et une étude des demandes de prêt entre bibliothèques⁵⁰. Ces analyses pourraient permettre d'identifier les titres de périodiques les plus demandés ou les moins demandés, et d'ajuster la politique de sélection ou de désélection. Certaines bibliothèques universitaires américaines ont étudié les citations d'articles de périodiques dans les travaux des chercheurs et des étudiants de l'université, puis ont confronté ces citations aux titres de périodiques de la bibliothèque⁵¹. Cette technique permet de déterminer la part des références internes et externes à la bibliothèque qu'utilisent les étudiants et les chercheurs, et ainsi d'essayer de retracer leurs parcours documentaires. Il pourrait également être intéressant d'associer les chercheurs à cette étude ou de conduire une enquête d'utilisation auprès des publics pour savoir quels titres sont les plus sollicités ou présentent le plus d'intérêt pour la recherche.

Enfin, nous verrons plus loin que la BIU de la Sorbonne possède des collections de périodiques consacrés au monde anglophone très importantes – une comparaison de l'usage de ses collections avec celui de Paris 3 semblerait donc appropriée.

2.2.2. Ressources électroniques

Par ressources électroniques, on entendra l'ensemble des ressources électroniques accessibles aux utilisateurs inscrits à Paris 3 (et *a fortiori* à la Bibliothèque du Monde anglophone) : bases de données bibliographiques, périodiques en ligne... Le SCD de Paris 3

⁴⁸ COUTROT, Laurence, « Sur l'usage récent des indicateurs bibliométriques comme outil d'évaluation de la recherche scientifique ». *Bulletin de méthodologie sociologique*, octobre 2008, n°100, p. 45-50. [En ligne] <<http://bms.revues.org/index3353.html>> Consulté le 25 novembre 2009.

⁴⁹ European Reference Index for the Humanities (ERIH). <<http://www.esf.org/research-areas/humanities/research-infrastructure-including-erih/erih-initial-lists.html>>

⁵⁰ NISONGER, *Evaluation of library collections, access and electronic resources*. Voir en particulier Chap. 8, p. 145-159 pour des exemples d'évaluation de l'usage des périodiques.

⁵¹ JOSWICK, Kathleen E. et KOEKKOEK STIERMAN, Jeanne, « The Core List Mirage : A comparison of the journals frequently consulted by faculty and students ». *College and Research Libraries*, n° 58, janvier 1997, p. 48-55.

propose une trentaine de bases ou revues électroniques particulièrement précieuses pour les anglicistes.

2.2.2.1. Problématiques de l'évaluation

Le principal problème de l'évaluation des bases en ligne réside dans le fait qu'elles sont proposées par bouquets. L'analyse titre à titre des ressources est donc peu opératoire dans la mesure où les bibliothèques ne peuvent choisir la composition des bouquets. L'évaluation des ressources électroniques comprend d'autres problèmes fondamentaux comme l'archivage, le coût, les droits d'auteur (et d'accès), l'usage, la couverture, etc.

Pour évaluer le contenu et la couverture des ressources électroniques, les principaux critères à prendre en compte sont⁵²:

- l'étendue et la complétude de la couverture plein texte
- le chevauchement de la couverture entre plusieurs bases de données
- la qualité des revues contenues dans la base de données (facteur d'impact des revues) et le niveau de couverture du domaine scientifique
- l'actualité de la couverture de la base de données comparée avec les versions papier des revues
- l'adéquation d'une base de données spécifique aux particularités de la bibliothèque
- la langue d'expression des ressources

Ces critères ont été renseignés dans un tableau synthétique des principales bases de données intéressantes pour les anglicistes (voir Annexe 3, p. 93).

Un des problèmes de l'évaluation des ressources électroniques réside dans la mesure de la valeur ajoutée de l'abonnement à une base en ligne si la bibliothèque est dans une forte exigence d'actualité : quelle économie apporte l'offre en ligne d'un article par rapport à sa fourniture en urgence par le PEB ? La finalité de la bibliothèque est d'offrir au plus grand nombre de personnes intéressées l'appropriation d'un contenu. Un périodique en ligne mérite-t-il qu'on y consacre un budget important par rapport à l'offre du même outil sous forme papier ?

2.2.2.2. Évaluation de l'usage

Les abonnements aux bases et périodiques en ligne pouvant atteindre des coûts pharamineux, il est nécessaire de connaître précisément l'usage qui en est fait par les publics - « seule une argumentation fondée sur une connaissance précise de la consultation et de ses indicateurs pourrait engager un retour à un meilleur équilibre dans les négociations », écrivent C. Boukacem-Zeghmouri et R. Kamga⁵³. Cette question de la connaissance de la consultation réelle s'impose à des fins d'évaluation. Cette évaluation est au cœur d'enjeux de différentes nature : documentaires (mieux servir les publics et sélectionner l'information), économiques (question du rapport « coût - avantage » dans une phase d'accroissement), politiques (logique d'évaluation et de concurrence nationales et internationales).

Au SCD Paris 3, la responsable des ressources électroniques fait de savants calculs, chaque année, pour tenter de mesurer l'usage des ressources proposées par la bibliothèque. Ce travail fastidieux ne peut donner que des résultats partiels compte-tenu de l'opacité des statistiques d'éditeurs. En effet, les statistiques fournies par les éditeurs (quand ils en fournissent) ne sont pas très fiables ni lisibles : statistiques très agrégées, très peu harmonisées d'un éditeur à l'autre, sens des intitulés variable (« téléchargement », « session »)... Ces

⁵² NISONGER, *Op. cit.*, p. 232.

⁵³ BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa et KAMGA, Rachel. « La consultation de périodiques numériques en bibliothèque universitaire : état des lieux ». *BBF*, 2008, n° 3, p. 49. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2009

statistiques étant peu exploitables, le besoin a été partout ressenti de passer à d'autres types de méthodes. Différents acteurs internationaux se sont mobilisés autour de ce sujet sensible : l'ICOLC propose des lignes directrices concernant les statistiques d'usage de la documentation électronique⁵⁴; l'ARL lance son projet E-Metrics⁵⁵ ; le projet EQUINOX (Europe) définit des indicateurs de mesure de performance des collections électroniques de bibliothèques (rapport technique norme ISO 20983). Mais c'est finalement le projet COUNTER⁵⁶ (Counting Online Usage of Networked Electronic ressources) qui fédère en 2002 éditeurs, bibliothécaires et industriels autour de la définition d'indicateurs statistiques permettant la mesure de l'usage des ressources électroniques et devient, en quelques années, une sorte de norme internationale pour les statistiques d'évaluation. Un « code COUNTER » donne des orientations aux bibliothécaires, éditeurs et fournisseurs d'information sur les données à mesurer, leur définition, le contenu et le format de leur présentation, ainsi que sur l'exploitation et l'évaluation des données. Le succès de ce projet a donné lieu à plusieurs vagues d'études, mais la France est restée quelques peu en retrait de ce type d'analyse (pas de culture des statistiques, problème de la fiabilité des données...). Au SCD de Paris 3, certains traits saillants peuvent être observés néanmoins. Les ressources les plus consultées en 2008 étaient JSTOR (19%), Factiva (15%), l'Encyclopaedia Universalis (13%) et Francis (6%). Ces quatre bases totalisent à elles seules plus de la moitié des consultations (sur 92 ressources disponibles à l'époque). Des bases plus spécialisées pour les études littéraires anglophones comme LION (Literature Online) ou Muse : Arts and Humanities Collection, représentent quant à elles entre 2 et 3% des consultations, ce qui n'est pas négligeable. Le nombre de consultations dont elles font l'objet est à peu près stable d'une année sur l'autre.

Les connexions aux bases de données sont décomptées sans tenir compte de l'identité du lecteur ni de sa requête. Il est donc difficile d'émettre des statistiques d'usage spécifiques aux anglicistes. Des ressources présentant un intérêt particulier pour les anglicistes proposent des informations pouvant intéresser aussi d'autres utilisateurs (lettres modernes, histoire...). Le caractère interdisciplinaire des études d'anglais, doublé de la pluridisciplinarité des bases, rendent impossible l'élaboration de statistiques d'usage spécifiques.

De nouveaux projets, aujourd'hui, pourraient venir compenser cette carence d'informations. Ainsi, le projet EPEF (Evaluation des périodiques électroniques dans le réseau universitaire français), collectif de travail qui accueille professionnels de bibliothèques universitaires, chercheurs spécialisés et experts, renforce l'intérêt français pour les enjeux de la documentation électronique académique⁵⁷. L'objectif du projet EPEF, financé par l'ANR et lancé sur la période 2006-2009 en partenariat notamment avec Couperin, est l'évaluation de l'usage des périodiques électroniques en France au cours de la période 2003-2005⁵⁸. Ce projet vise à proposer une méthodologie permettant de construire des indicateurs de consultation fiables et pertinents pour mesurer l'usage d'une collection de périodiques par un public chercheur afin, à terme, de situer l'usage dans le contexte élargi du coût des ressources, du domaine, du type d'établissement et des caractéristiques des publics. La première phase du projet a consisté à préciser les tendances de la consultation dans le réseau universitaire français, par domaine, par type de public et par établissement. Pour cela, des données statistiques de plusieurs sources ont été recueillies : données des éditeurs commerciaux pour les établissements, enquêtes ministérielles (ESGBU et Enquête sur les ressources

⁵⁴ Voir le site web de l'ICOLCC consacré à ce sujet : <<http://www.library.yale.edu/consortia/2001webstats.htm>>

⁵⁵ Voir la page <<http://www.arl.org/stats/initiatives/emetrics/index.shtml>>

⁵⁶ Voir le site du projet COUNTER : <<http://www.projectcounter.org/>>

⁵⁷ BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa et KAMGA, Rachel. *Art. cit.*, p. 48-60.

⁵⁸ Une présentation de ce projet a eu lieu lors d'une journée d'étude à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 le 28 novembre 2008, organisée par l'université et par l'équipe SID (Savoirs, Information, Document) du laboratoire Geriico (Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication). Voir le compte-rendu de LIARD Marie-Francoise, « Ressources électroniques en bibliothèques : mesures et usages », *BBF*, 2009, n° 2, p. 115-116.[en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2009

électroniques), données bibliométriques de l'ISI (JCR). Une enquête qualitative basée sur des entretiens individuels et collectifs, confrontée aux données d'usage et d'usagers complète le projet. M.-F. Liard remarque que « Cette interrogation des résultats quantitatifs par le biais du qualitatif permet déjà de cerner ce que ne disent pas les données : pratiques des chercheurs qui amènent à relativiser la croissance, consultation en progression constante des archives (...), interdisciplinarité des lectures, et difficulté à cerner les années laissées au-delà de la 'barrière mobile' ».

En Grande-Bretagne, une étude conduite par l'équipe CIBER, de University College London, a analysé la consommation numérique des enseignants-chercheurs. Ce travail, présenté lors du colloque « Ressources électroniques numériques : mesures et usages » qui s'est tenu à Lille les 26 et 27 novembre 2009, s'est fondé sur des critères quantitatifs sur les connexions, des critères caractérisant la recherche d'information (type de contenu, modes de recherche) et des critères caractérisant les utilisateurs (discipline, statut, établissement de rattachement...) pour étudier les pratiques et usages des chercheurs en matière de documentation électronique. Gageons que ce type d'étude continuera à prendre de l'ampleur au vu de la demande et du besoin des professionnels de rationaliser les acquisitions et abonnements.

CONCLUSION

Plusieurs remarques peuvent être formulées au terme de cette première phase d'évaluation, plutôt quantitative, de la collection. Tout d'abord, l'on remarque qu'il existe peu de normes absolues pour l'évaluation des collections de bibliothèques. L'homologation normative présenterait pourtant un intérêt à plusieurs titres :

- les modalités d'élaboration de chaque indicateur constituent une référence pour les évaluations locales
- les indicateurs peuvent être utilisés comme étalons de comparaison entre deux bibliothèques respectant les mêmes méthodes de construction des indicateurs
- les indicateurs retenus constituent une forme de corpus prescriptif pour les bibliothèques.

Toutefois, il est encore plus difficile d'utiliser des indicateurs pré-construits pour une bibliothèque de recherche, dont l'histoire et les publics sont tout à fait spécifiques.

Les *Standards & Guidelines* de l'American Library Association procurent un certain nombre d'indications qui ne peuvent pas être utilisées sans discernement – de même que les « comparaisons » de bibliothèques proposées sur le site ASIBU à partir des données de l'ESGBU. Il est nécessaire, en effet, de toujours placer l'établissement dans un échantillon autorisant la comparaison : une bibliothèque académique de recherche avancée et une bibliothèque universitaire pluridisciplinaire ne poursuivent pas les mêmes logiques. Les données des normes nationales et internationales constituent donc un paysage et non une échelle de valeur.

Étude de segments documentaires : proposition de méthodologie

Ce premier aperçu quantitatif du fonds ne permet pas d'évaluer précisément les richesses ou les lacunes de la bibliothèque. D'autres méthodes vont à présent être mises en œuvre pour déterminer son degré de performance au regard des missions qui lui sont allouées. Dans l'optique de la constitution du CADIST, nous allons examiner plus précisément deux segments documentaires qui font partie, justement, des domaines d'attribution spécialisés du SCD : la poésie américaine et la linguistique anglaise. Si une attention particulière sera portée à la bibliothèque du monde anglophone, l'ensemble des collections d'anglais du SCD sera considéré. L'examen aura lieu en deux temps : en premier lieu, nous confronterons les segments de collection à des bibliographies ou corpus de référence (méthode des « checking-lists », très utilisée dans les bibliothèques anglo-saxonnes), puis nous comparerons les résultats obtenus au SCD de Paris 3 avec des bibliothèques possédant des collections comparables, dans l'environnement géographique ou administratif proche. Les monographies et les périodiques seront considérés, selon deux approches différentes.

Il s'agit d'adopter une démarche pragmatique de l'évaluation, telle que celle prônée par V. Tesnière qui consiste à « procéder préalablement à plusieurs évaluations sur les collections existantes afin d'en cerner la qualité et la continuité, au-delà de la seule mesure quantitative de leur importance. (...) La tendance actuelle des tendances bibliothéconomiques est d'observer avec plus de circonspection les méthodes purement bibliométriques et de panacher leurs acquis, notamment avec la méthode des checking-lists »⁵⁹. Cette méthode d'évaluation a pour objectif de situer les collections de la bibliothèque par rapport à l'état du savoir dans les domaines étudiés et de déterminer la place de la bibliothèque, sur ces segments, dans son environnement documentaire.

L'analyse de ces segments a valeur d'exemple et d'illustration d'une démarche qu'il faudrait, en tout état de cause, étendre à l'ensemble du fonds. Elle permettra de poser les bases d'une future politique documentaire et de savoir comment mettre les collections davantage en phase avec les préoccupations vivantes des chercheurs, sans renier ce qui fait leur excellence.

3.1. MÉTHODOLOGIE

3.1.1. Sélection des segments étudiés

La linguistique et la poésie américaine sont deux disciplines appartenant aux domaines de compétence du CADIST, se rapportant à la « Langue et traduction » pour la première et aux « littératures et civilisations du domaine américain » pour le second.

La linguistique est historiquement une discipline d'excellence à l'Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Le professeur Henri Adamczewski, auteur de nombreux ouvrages de grammaire linguistique anglaise, par exemple, a enseigné au département d'anglais de Paris 3.

⁵⁹ TESNIÈRE, Valérie. «De l'usage d'une politique d'acquisition». In Bertrand Calenge, Silvie Delorme, Jean-Michel Salaün et Réjean Savard (dirs), *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995 p. 263.

La linguistique anglaise fait l'objet de recherches spécialisées à l'Université Paris 3, dans le cadre du pôle Linguistique, Langue, Traduction (LILT) de l'unité de recherche Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde anglophone (PRISMES – EA 4398). Les concours de l'enseignement imposent une épreuve de linguistique et les études sur la langue sont inscrites au cursus de chaque niveau d'enseignement en anglais. Le fonds de linguistique intéresse donc potentiellement toute la palette des étudiants et chercheurs anglicistes, que ce soit à Paris 3 ou dans les autres universités. En tant que CADIST dans cette discipline, la Bibliothèque doit représenter le domaine dans son ensemble, en faisant fi des tendances et écoles spécifiques. Les collections de « langue » dans leur ensemble à la Bibliothèque du Monde anglophone (comprenant aussi bien la grammaire, la traduction, la linguistique et la dialectologie) sont importantes en volume : 2304 titres pour 2456 volumes. C'est également un fonds assez jeune comparé au total des ouvrages, puisque son âge médian est de 30 ans (il est de 37,5 ans pour l'ensemble des collections). C'est également l'un des secteurs qui totalise le plus de prêts à la bibliothèque (taux de rotation de 0,3), la grammaire étant, pour 2008, le deuxième segment le plus emprunté.

La poésie américaine fait l'objet de recherches encore assez peu diversifiées en France : si l'on trouve une littérature abondante sur Thoreau, Whitman ou Frost, l'étude des poètes plus contemporains ou de ceux issus de minorités est encore balbutiante. La Bibliothèque du Monde anglophone possède un fonds de poésie américaine de 773 titres environ⁶⁰. Les acquisitions courantes dans le domaine complètent des collections très spécialisées héritées des centres de recherche, notamment celles du Centre d'Etudes afro-américaines de M. Fabre. Il est important de mesurer la complétude et la pertinence de ce fonds pour la recherche. Nous nous attacherons plus particulièrement à déterminer si la collection présente des lacunes chronologiques ou épistémologiques. Là encore, un CADIST ne peut se contenter de suivre les programmes des concours de l'enseignement et les programmes d'études et de recherche de l'université de tutelle, mais doit représenter l'état du savoir dans le domaine afin de pouvoir servir de recours à l'ensemble de la communauté des chercheurs et anticiper sur des sujets de recherche futurs.

3.1.2. Particularités des disciplines étudiées

L'étude préliminaire des spécificités des disciplines en vue de l'évaluation nous permettra d'envisager la sélection, la hiérarchisation et l'organisation des items de référence intégrés dans le corpus, ainsi que de repérer des éventuelles difficultés pour la constitution des collections.

3.1.2.1. La linguistique anglaise

Il est peu aisé de représenter l'ensemble des courants et des évolutions de la linguistique en une seule bibliographie, tant son champ d'intervention est vaste. Elle a connu bien des évolutions au cours du 20^e siècle. La linguistique, en tant que discipline scientifique, couvre toute une série de domaines, qui correspondent aux différents niveaux d'analyse de la langue : au niveau de la phonétique et de la phonologie, on étudie la matière sonore ; au niveau de la morphologie et de la syntaxe, la constitution des mots et leur organisation en

⁶⁰ Ce chiffre est à prendre avec des réserves : il ne prend en compte que les ouvrages entrés sous la cote « 811 » (Poésie américaine), mais une analyse plus fine révèle que des ouvrages et études critiques sur la poésie ou des poètes américains se trouvent aussi sous les cotes « 800 » (Généralités), « 801 » (Généralités sur la poésie) et « 810 » (Généralités Amérique).

phrases ; au niveau du lexique, de la sémantique et de la pragmatique, les significations des différentes unités de la langue⁶¹.

En Amérique du Nord, la linguistique, à l'origine considérée comme une sous-discipline de l'anthropologie, est aujourd'hui une discipline à part entière. C'est Edward Sapir, chef de file du mouvement de linguistique structurale, qui a été l'un des premiers à explorer les relations entre les études de la langue et l'anthropologie. Sa méthodologie a beaucoup influencé ses successeurs. Le modèle formel du langage dessiné par Noam Chomsky, la grammaire transformationnelle générative, développé sous l'influence de son professeur Zellig Harris, qui avait été lui-même fortement influencé par Leonard Bloomfield, est le modèle dominant depuis les années 1960. La période de la linguistique structurale a été supplantée en Amérique du Nord par la grammaire générative dans les années 1950 et 1960⁶². Il existe une variété d'écoles et d'approches des études linguistiques, qui peuvent être grossièrement divisées entre approche formaliste et approche fonctionnelle. L'approche formaliste accentue l'importance des formes linguistiques et cherche des explications sur la structure du langage dans le système linguistique lui-même. Les linguistes fonctionnalistes, en revanche, considèrent que la structure du langage est guidée par sa fonction.

La linguistique, étude scientifique du langage humain et des mécanismes du langage, peut être étudiée sur un mode diachronique ou synchronique, théorique ou appliqué, contextuel ou indépendant. La linguistique théorique, qui nous intéressera ici, étudie divers champs de la science du langage, notamment la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et l'analyse du discours.

Ces quelques jalons nous permettent de discerner des filiations conceptuelles et des problématisations souvent très étanches les unes aux autres (structuralisme, générativisme, théories de l'énonciation et du discours, linguistique textuelle...). Comme le souligne C. Puech⁶³, « en linguistique, des paradigmes disciplinaires coexistent ou se succèdent sans qu'on sache toujours si les suivants ont supplanté les premiers parce que leur valeur explicative était supérieure, ou si l'on a plutôt affaire à une lutte générale pour l'hégémonie, à un déplacement d'accent sur tel ou tel aspect du champ (morphologie, lexique, syntaxe, sémantique...) lié à des considérations socio-institutionnelles ». Même si l'on privilégiera inéluctablement telles approches plutôt que telles autres, le polymorphisme de la discipline devra être respecté, autant que possible, lors de l'établissement du corpus de référence.

3.1.2.2. La poésie américaine

La poésie américaine en tant que mode d'expression original est, somme toute, assez récente. En effet, jusqu'au début du 20^e siècle, elle est restée très liée à l'héritage colonial des modèles britanniques, dans ses thèmes et dans ses formes. Quelques figures majeures du 19^e siècle (Whitman, Dickinson, Frost ou Robinson) avaient réussi à faire émerger un idiome distinct les plaçant en ligne de front de l'avant-garde des poètes de langue anglaise, mais, d'après Ezra Pound, les États-Unis sont encore « une colonie de Londres » en 1910 pour la poésie. La véritable rupture avec les liens de dépendance attachant encore la poésie américaine à l'Angleterre et au 19^e siècle se produit à cette époque : avec une diversité étonnante, les poètes nés lors du dernier quart du 19^e siècle vont mener à bien une véritable révolution poétique. Ezra Pound et T.S. Eliot ont été les figures dominantes de cet avènement du modernisme poétique, mais d'autres poètes y ont largement contribué. Des formes poétiques plus traditionnelles subsistent néanmoins avec le mouvement du New Criticism.

⁶¹Encyclopedia Universalis, article « Linguistique, notions de base », par Catherine Fuchs.

⁶²Wikipedia.org, article « Linguistics ».

⁶³PUECH, Christian, « Expertise scientifique et évaluation des collections. Une méthode appliquée aux fonds de linguistique de la BnF ». *BBF*, 2000, t. 45, n°4, p. 99. [en ligne] <www.bbf.enssib.fr/> Consulté le 12 novembre 2009.

Les années 1930 sont marquées par une poursuite du modernisme (mouvement des « Objectivists ») et par l'émergence de poètes afro-américains dans le courant poétique dominant (Langston Hughes).

Après la seconde guerre mondiale, de nouveaux mouvements poétiques explorent les angoisses de la société américaine et repoussent les limites du discours américain : le Confessional Movement, les Beats, les Black Mountain Poets, la San Francisco Renaissance, le Deep image movement, les Small Press Poets et la New York School, par exemple.

Depuis les années 1970, ont émergé un certain nombre de groupes, écoles ou tendances dont il est trop tôt pour vérifier l'importance durable. On notera toutefois un regain d'intérêt pour le surréalisme, une forte présence de la poésie afro-américaine (dont bon nombre de représentants sont des femmes), le développement du Poetry Slam (renaissance de la tradition du Spoken Word) et une présence significative de la poésie sur le web (journaux, blogs...). De manière générale, la poésie s'est déplacée du courant dominant vers les campus universitaires. La croissance de la popularité des programmes de « creative writing » a offert aux poètes une opportunité de gagner leur vie comme enseignants. Cette professionnalisation accrue, combinée à la réticence de la plupart des maisons d'éditions et éditeurs de périodiques à publier de la poésie, signifie que, pour l'avenir proche en tout cas, la poésie a peut-être trouvé un nouveau terrain d'écoute et de création dans l'université.

Ce bref panorama donne à voir la grande diversité, sur une période très courte, de la poésie américaine qui oscille entre traditionalisme et modernisme exacerbé, maintien d'une tradition orale et recherche de nouveaux médias de diffusion (le web ou l'académie). L'instabilité des circuits de diffusion de ces dernières années est un paramètre important à prendre en compte pour la constitution de collections d'oeuvres et d'études critiques.

3.1.3. Choix des méthodes d'évaluation

3.1.3.1. Confrontation avec des bibliographies spécialisées

Démarche

Cette méthode consiste à extraire un segment de collection, sur un domaine bien particulier, et à le confronter à des bibliographies de référence. Cette confrontation peut avoir lieu dans les deux sens : soit l'on considère la bibliographie et l'on pointe les titres qui se trouvent dans la collection, soit on regarde d'abord la collection et on vérifie la présence des titres dans les bibliographies de référence. Mosher⁶⁴ souligne que l'une des premières évaluations de bibliothèque connues en Amérique du Nord faisait usage de cette méthode. Il s'agissait d'une évaluation des collections de la Smithsonian library, conduite à la fin des années 1840 par Charles Coffin Jewett, secrétaire assistant au Smithsonian Institute⁶⁵.

Cette méthode est très utilisée dans les bibliothèques anglo-saxonnes, parfois à une échelle nationale⁶⁶. Nisonger et Meehan disent d'elle qu'elle est « arguably the oldest and most time-tested collection evaluation technique »⁶⁷. Il en existe une multitude d'exemples dans la

⁶⁴MOSHER, P. H. Quality and library collections: New directions in research and practice in collection evaluation. In SIMONTON, W. (Ed.). *Advances in librarianship*, Vol. 13. Orlando, FL: Academic Press, 1984, p. 211–238.

⁶⁵JEWETT, C. C. Report of the Assistant Secretary relative to the library, presented December 13, 1848. Third annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution to the Senate and House of Representatives. Washington, D.C.: Tappin and Streeper, 1849, p. 39–47.

⁶⁶Ce fut, par exemple, l'initiative du National Shelflist Count.

⁶⁷NISONGER Thomas E. et MEEHAN, William F. « The Harvard and Yale university library rowing collections : A checklist evaluation and semi-availability study ». *Library Collections, Acquisitions and Technical Services*, 2007, n° 31, p. 128.

littérature professionnelle anglo-saxonne, dont nous ne citerons ici que quelques illustrations représentatives : on trouvera dans la littérature des évaluations de ce type en sciences sociales (5 bibliothèques universitaires de Washington DC), en humanités (études théâtrales à l'université de Sacramento) ou en science (biotechnology à l'université de Columbia). Nisonger et Meehan, dans l'étude déjà citée, utilisent la méthode des « checklists » pour évaluer les collections d'ouvrages relatifs à l'aviron dans les bibliothèques de Yale et de Harvard, hauts-lieux de l'aviron universitaire. Dans leur cas, la liste servant de pivot à l'évaluation est construite par M. Meehan lui-même, fervent amateur d'aviron, avec l'aide d'experts du domaine. Comme il s'agit d'un domaine pouvant toucher plusieurs types d'ouvrages, des titres sont sélectionnés en art, littérature, sport, biographie, histoire, etc. Peu d'expériences françaises de cette démarche ont été conduites. Christian Puech⁶⁸ a toutefois utilisé cette méthode pour évaluer le fonds de linguistique de la BnF en 2000. B. Lockett⁶⁹ a bien commenté les avantages et désavantages de cette technique. Ses principaux avantages résident dans sa relative facilité d'implémentation, ses résultats objectifs et faciles à comprendre et l'utilisation d'une méthode reconnue et bien établie. Les principales critiques faites à cette approche sont le manque de corrélation entre la possession et la disponibilité ou l'accessibilité d'un ouvrage ; et surtout la difficulté de constituer une liste d'éléments appropriée.

Nous avons donc commencé, pour chacun des segments étudiés, par établir un corpus de référence servant de base à l'évaluation. Pour chaque item du corpus de référence, nous avons effectué une recherche dans l'OPAC du SCD, par titre puis par auteur si la première requête ne donnait aucun résultat. Les concordances ou absences de concordance entre le corpus et le catalogue ont été reportées dans un tableau de synthèse. Dans le cas où la bibliothèque possédait une édition différente du titre sélectionné, nous l'avons indiqué dans une colonne « correspondance proche ». Le pourcentage des éléments possédés par la bibliothèque a ensuite été calculé et utilisé comme indicateur de la force de la collection.

Toutefois, des titres peuvent être signalés au catalogue et ne pas être accessibles dans les faits, pour une raison ou une autre : ouvrage pilonné, indisponible (en reliure...), perdu, etc. C'est ce que soulignent Nisonger et Meehan dans leur article sur l'évaluation des collections sur l'aviron de Harvard et de Yale. En regard du taux de possession des titres, on a donc renseigné leur taux d'accessibilité, selon deux modalités : non-accessibilité (ouvrage perdu ou indisponible) ou accessibilité lointaine (pour les ouvrages qui sont au CTLES, notamment).

Le problème des outils

Si la technique de confrontation des collections de bibliothèques avec des bibliographies spécialisées est très utilisée dans le monde anglo-saxon, elle n'est pas très développée en France. Par conséquent, il est difficile de trouver librement des corpus de comparaison appropriés. Or, pour que ces évaluations soient pertinentes, il faut trouver de vrais outils de référence. Les enseignants des universités fournissent souvent à leurs étudiants et aux bibliothèques des bibliographies qui peuvent servir de points de départ à l'évaluation qualitative. Mais ces enseignants étant très spécialisés dans un domaine, leurs bibliographies reflètent souvent un aperçu ou une vision particulière du sujet, et non la diversité des traitements de ce sujet. Il est donc nécessaire, si l'on s'en tient à ce type d'outil, de multiplier

⁶⁸ PUECH, Christian, « Expertise scientifique et évaluation des collections. Une méthode appliquée aux fonds de linguistique de la BnF ». *BBF*, 2000, t. 45, n°4, p. 99. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2009.

⁶⁹ LOCKETT, Barbara. (Ed.). *Guide to the evaluation of library collections*. Chicago: American Library Association, Subcommittee on Guidelines for Collection Development, 1989.

les bibliographies, de solliciter le plus d'enseignants possible afin de pouvoir confronter différents points de vue sur la question.

Pour l'un des thèmes qui nous occupent – la poésie américaine – le problème est assez facilement contournable car il existe des outils de recherche qui peuvent tenir lieu de référence : des encyclopédies littéraires ou des anthologies, par exemple. Si ces ouvrages sont très utiles pour avoir un panorama de la production littéraire dans un genre ou dans un pays, ils ne donneront que peu d'indications, en revanche, sur les études critiques dont cette production a fait l'objet. Il faudra donc, pour la critique, se référer à d'autres sources. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de recenser les poètes figurant dans la *Norton Anthology of American Literature* (3 vol.)⁷⁰ et dans *Postmodern American Poetry : A Norton Anthology*⁷¹. Nous avons choisi de raisonner par corpus d'auteurs et non par titres d'œuvres, car cela paraissait peu pertinent pour la littérature⁷². En effet, il nous paraissait important de considérer l'œuvre d'un auteur comme un ensemble. Au niveau de recherche que doit atteindre la bibliothèque, une juxtaposition de « chefs-d'œuvre » ne paraît pas suffisant pour constituer une collection cohérente.

Pour la linguistique, le problème est un peu plus compliqué. Il existe des bibliographies de linguistique en ligne, mais la discipline est extrêmement vaste et difficilement compilable en une bibliographie, à moins de n'y inclure que les ouvrages généralistes de référence sur le sujet. De plus, cette discipline est subdivisée en multiples écoles ou courants ; les bibliographies tendent donc à n'inclure que les titres en adéquation avec le courant auquel leur auteur se réfère. Enfin, « la linguistique » est en soi une discipline polymorphe : elle peut être appliquée tant à l'étude de la grammaire qu'à des études sociologiques, voire biologiques. Il faut donc à l'avance cibler notre domaine d'étude et tâcher de trouver des outils de comparaison adéquats. Nous avons décidé de privilégier, dans notre reconstruction théorique de la discipline, les branches fondamentales de la linguistique générale qui organise depuis le début du siècle la recherche linguistique dans la diversité de ses objets et intérêts de connaissance : sémantique, syntaxe, morphologie, phonologie et phonétique. Nous inclurons également des ouvrages de base de sociolinguistique et sur les variations de l'anglais (synchroniques et diachroniques). En revanche, la dialectologie, la traduction, ainsi que des thèmes plus transversaux comme la linguistique cognitive, ne feront pas partie du corpus.

Le corpus de linguistique⁷³ a été élaboré à partir de bibliographies proposées sur les sites de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)⁷⁴ et de l'Association des Linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur (ALAES)⁷⁵. Elles ont été composées en commun par des enseignants chercheurs anglicistes. Ce choix permet d'éviter le risque d'occulter un certain nombre d'aspects ou courants fondamentaux, risque qui serait important s'il on n'avait fait appel qu'à une seule bibliographie d'enseignant. L'esprit de collaboration qui a présidé à l'établissement de ces bibliographies est garant d'une certaine neutralité épistémologique. Cette méthode comporte toutefois des limites : ces listes bibliographiques sont souvent le reflet d'un thème au programme des concours, à l'occasion desquelles elles sont parfois publiées. Par ailleurs, il n'est pas possible, en une centaine de titres, de représenter l'ensemble d'une discipline aussi vaste que la linguistique, dans ses évolutions

⁷⁰ BAYM, Nina, KRUPAT, Arnold et CAMPBELL REESMAN, Jeanne (dir.). *The Norton Anthology of American Literature*. Vol. C : 1865-1914 ; Vol. D. : 1914-1945 ; Vol. E : since 1945. 6^e éd. New York ; Londres : W.W. Norton & Company, 2003.

⁷¹ HOOVER, Paul (dir.). *Postmodern American Poetry : A Norton Anthology*. New York ; Londres : W.W. Norton & Company, 1994, 701 p.

⁷² Voir le corpus d'auteurs en Annexe 5, p. 104.

⁷³ Voir Annexe 4, p. 95.

⁷⁴ Voir le site de la SAES : <<http://web.univ-pau.fr/saes/>>

⁷⁵ Voir le site de l'ALAES : <<http://www.alaes.sup.fr/>>

historiques et épistémologiques. Nous avons donc pris le parti d'inscrire une majorité d'ouvrages récents.

3.1.3.2. Comparaison avec des bibliothèques possédant des collections comparables

Démarche

Parallèlement à cette phase d'évaluation, les mêmes requêtes sur les mêmes listes de titres ont été formulées dans les catalogues de bibliothèques environnantes (sur le plan géographique ou d'un réseau administratif). Le principe de ce type d'évaluation consiste à comparer les titres présents dans une discipline dans une bibliothèque donnée, à une autre collection de bibliothèque. Les collections des bibliothèques servant de point de comparaison doivent bien sûr présenter des caractéristiques similaires à la collection étudiée, tant au niveau des publics que des moyens ou des objectifs. Ce type de comparaison ne sert pas à « classer » les bibliothèques mais bien à établir une carte documentaire du domaine, à définir des pôles de référence pour ce domaine. Elle sert aussi à mesurer l'adéquation de la collection avec les missions qui lui sont allouées. Dans notre cas, cette comparaison servira à déterminer si la bibliothèque est bien à la hauteur de ses missions de CADIST – en tant que telle, elle devrait avoir les collections les plus complètes dans les domaines de spécialisation qui lui ont été confiés.

Choix des bibliothèques

Les bibliothèques ont été choisies en fonction de leur pertinence vis-à-vis de la collection étudiée. Les bibliothèques choisies pour la comparaison sont celles des SCD de Paris 4 et Lille 3, la BIU de la Sorbonne et la BnF. Cette dernière est un lieu de recours important pour les chercheurs, et si ses collections, ses locaux et ses moyens globaux ne sont pas comparables à ceux de Paris 3, il est intéressant de voir où se place le curseur de différenciation entre les deux bibliothèques. Pôle de référence pour la recherche, la BnF peut, en quelque sorte, servir de « mètre-étalon » pour l'évaluation des collections de la Bibliothèque du Monde anglophone. Le choix du SCD de Paris 4 suit une logique géographique et de réseau : les deux établissements accordent les mêmes droits aux étudiants anglicistes des deux universités, font partie du projet de carte documentaire du Quartier latin et possèdent de riches collections d'anglais. La BIU de la Sorbonne n'est pas spécialisée en anglais (hormis pour les études médiévales), mais elle possède des collections de périodiques importantes et très sollicitées par les chercheurs – c'est donc sur ce support que se concentrera plus particulièrement notre attention. D. Renoult évoquait l'intérêt d'une comparaison avec ces trois bibliothèques dans son rapport d'évaluation des bibliothèques de Paris 3 : « Il serait en particulier intéressant de comparer le fonds à celui de la bibliothèque de la Sorbonne, de la BnF et des bibliothèques de Paris 4 »⁷⁶. Enfin, le SCD de Lille 3, plus éloigné géographiquement, est co-attributaire du CADIST de langues, littérature et civilisations anglophones. Il sera donc intéressant de comparer ses collections à celles de Paris 3 afin de cerner les champs d'intervention respectifs des bibliothèques en fonction des missions qui leur sont attribuées.

Cette comparaison ne sera effectuée que sur les segments ou domaines sus-cités. Elle pourra pas rendre compte de toutes les différences ou complémentarités des bibliothèques étudiées avec celle de Paris 3. Nous ne visons, dans le cadre de cette étude, qu'à offrir des pistes de réflexion sur l'établissement d'une politique documentaire concertée, dont fait partie

⁷⁶ RENOULT, Daniel. *L'université Sorbonne nouvelle Paris III : Politique documentaire et bibliothèques*. Rapport d'évaluation de l'IGB, juillet 2007, p. 10.

ce travail de confrontation des collections entre elles. Ce travail devra donc être approfondi sur d'autres domaines jugés pertinents pour l'évolution de la bibliothèque.

3.2. ÉVALUATION DES SEGMENTS

3.2.1. Linguistique anglaise

Une bibliographie de confrontation a été réalisée à partir de plusieurs bibliographies de référence⁷⁷. Les requêtes sur les titres sélectionnées ont été effectuées sur l'ensemble du catalogue du SCD Paris 3 : en effet, il importe ici de considérer la force des collections de linguistique pour tout le SCD et pas seulement pour la bibliothèque du Monde anglophone. La localisation des ouvrages a toutefois été relevée afin d'examiner, d'une part, le taux de recoupement entre bibliothèques du SCD, d'autre part, la disponibilité des ouvrages.

3.2.1.1. Confrontation du corpus au SCD de Paris 3

Au total, le SCD possède 89 ouvrages des 146 titres de la liste. Si l'on inclut les monographies comportant une date d'édition différente de celles de la liste, ce chiffre s'élève à 103, soit plus de 70 %. Les différentes sous-disciplines se répartissent comme suit :

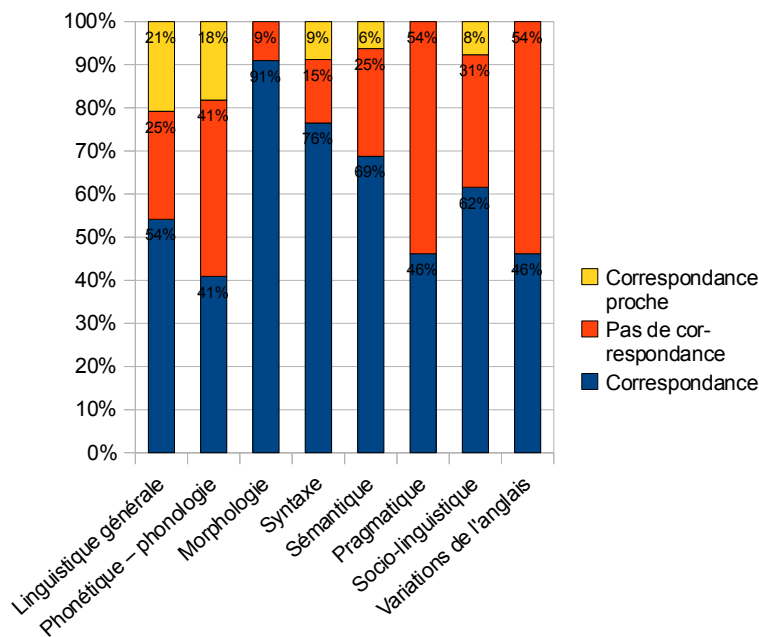


Figure 14: Taux de concordance des fonds de Paris 3 avec la liste comparative

Le fonds est assez fort en linguistique générale, morphologie, sémantique et syntaxe – sous-disciplines reines de l'enseignement de la linguistique, dans l'optique de la préparation des concours de l'enseignement du moins. Les disciplines plus périphériques, à la marge de la sociologie (socio-linguistique, variations de la langue, pragmatique et dans une moindre

⁷⁷ Voir Annexe 4, p. 95.

mesure phonologie), sont moins bien représentées. Il serait intéressant de voir si ces domaines font l'objet de recherches avancées en France et d'étudier l'état du savoir dans ces domaines, par exemple par le biais de la publication des *Oustanding Academic Titles* de la revue américaine *Choice*, qui recense chaque année, par discipline, les titres majeurs pour la recherche publiés dans l'année.

Un nombre relativement important de titres se trouve à la fois à la bibliothèque universitaire centrale (site Censier) et à la bibliothèque du Monde anglophone. Ce taux de recoupement des titres d'une bibliothèque à l'autre est de 34%. Cela peut indiquer deux choses : d'une part, les titres choisis dans la bibliographie et présents dans les deux bibliothèques peuvent être des titres séminaux, fondamentaux et indispensables dans chaque bibliothèque. Le relatif éloignement géographique des sites justifie alors les doublons. D'autre part, cela peut indiquer une carence dans les politiques d'acquisition respectives des bibliothèques, ou un manque de communication entre elles. Une étude plus précise des titres concernés montre qu'il s'agit parfois d'ouvrages de référence, accessibles dès le niveau licence (Dictionnaire de linguistique Routledge, ouvrages d'introduction, manuels de grammaire et de linguistique en français, comme celui de J.-C. Souesme, par exemple). Mais d'autres titres sont beaucoup plus pointus – et c'est également le cas de certains des ouvrages présents uniquement à Censier : par exemple, *The syntax of nonfinite complementation*, de Boskovic, ou les *Minimalist Investigations in Linguistic Theory*, de Lasnik, qui ne sont présents ni à Paris 4 ni à Lille 3, et uniquement au Rez-de-Jardin à la BnF. Ces exemples, certes peu représentatifs, tendent à jeter le doute sur la frontière étude / recherche opérée entre bibliothèque centrale et bibliothèque spécialisée.

3.2.1.2. Comparaison avec les autres bibliothèques⁷⁸

Le SCD de Paris 4 possède seulement 40 des 146 titres inscrits sur la liste (54 si l'on compte les éditions différentes), soit 37% environ de la bibliographie de référence. Le taux de recouvrement descend sous le seuil des 10% pour les disciplines plus périphériques (sociolinguistique et pragmatique). Curieusement, la phonétique et la phonologie ne sont représentées qu'à hauteur de 14%, alors que ces disciplines font partie du tronc commun de linguistique aux programmes des concours. Ces chiffres – bien qu'ils ne soient peut-être pas représentatifs de l'ensemble de la collection – tendent à vérifier le fait que les étudiants de Paris 4 sollicitent beaucoup les bibliothèques de Paris 3 pour les études anglaises. Il peut être intéressant de souligner que pour l'année 2008, 32% des prêts effectués par les lecteurs de Paris 4 avaient trait à la linguistique. On remarquera également la dispersion géographique des collections qui apparaît nettement dans cette recherche.

Pour la BIU de la Sorbonne, le ratio est à peu près équivalent : on trouve, dans le catalogue, 43 titres sur 146. Ces chiffres sont à prendre avec précaution puisque certaines notices antérieures à 1975 n'ont pas été rétroconverties. Toutefois, une grande partie des ouvrages de la bibliographie étant postérieure à cette date, l'étude doit être globalement juste dans l'ensemble. La plupart des titres possédés sont concordants avec les notions récurrentes aux programmes des concours, et la recherche française est particulièrement bien représentée.

Le SCD de Lille 3 possède un nombre de titres inscrits sur la liste comparable, quoique légèrement inférieur, à celui de la Bibliothèque du Monde anglophone : 89 titres sur 146 (éditions différentes comprises), soit près de 61%. Le taux de couverture est très élevé pour la syntaxe, inférieur pour les disciplines « périphériques ». Là encore, le fonds est éclaté entre plusieurs unités documentaires distinctes. L'harmonisation des pratiques d'acquisition est

⁷⁸ La synthèse de ces données se trouve en Annexe 4, p. 95.

compliquée par le fait que la plupart des bibliothèques de composantes (y compris la bibliothèque Angellier de l'UFR d'anglais) ne sont pas intégrées⁷⁹.

Enfin, la BnF a un taux de recouvrement du corpus quasiment identique à celui de la Bibliothèque du Monde anglophone : 100 titres sur 146, soit un peu plus de 68%, éditions différentes comprises. Un grand nombre de titres se trouve uniquement en rez-de-jardin – en effet, les acquisitions pour le haut-de-jardin se concentrent essentiellement sur les manuels et les ouvrages en français.

En ce qui concerne les monographies de linguistique, le SCD de Paris 3 a donc une forte prééminence dans son environnement parisien, il est même légèrement plus fort que la BnF. Voyons à présent ce qu'il en est des périodiques, pour lesquels nous avons adopté une méthode légèrement différente de celle des corpus.

3.2.1.3. Périodiques de linguistique

Nous avons extrait du catalogue des périodiques de la Bibliothèque du Monde anglophone ceux qui avaient trait à linguistique et à la traduction anglaise, puis nous avons analysé leur taux de complétude en regard de celui des bibliothèques sus-citées⁸⁰. On remarque que les collections de Paris 3 sont en moyenne moins complètes que celles de la BIU de la Sorbonne⁸¹. Par ailleurs, on note des doublons de ces collections entre la BU centrale, la Bibliothèque du monde anglophone et parfois la bibliothèque de linguistique, avec des états de collections différents. Ceci s'explique par le fait qu'un nombre importants de titres présents à la Bibliothèque du Monde anglophone provient de dons d'enseignants et de centres de recherche. Une configuration similaire peut être observée à Lille 3 et à Paris 4, où les collections de périodiques de linguistique sont moins riches et moins importantes cependant. La BnF, quant à elle, recense les collections les plus importantes et les plus complètes dans le domaine.

Parallèlement à cette analyse, nous avons effectué une recherche dans la liste de périodiques de linguistique établie par l'ERIH dans son entreprise de classement des périodiques de sciences humaines. Le niveau accordé par l'ERIH (A,B,C) a été entré pour chaque périodique de linguistique présent à la BMA. Les titres de périodiques de niveau A non présents à Paris 3 ont été extraits et ajoutés au tableau récapitulatif : une recherche sur ces titres a été effectuée pour les autres bibliothèques pour examiner leur présence ou non dans les collections françaises. Certains de ces titres fondamentaux (par exemple *Lingua*) ne sont pas à la Bibliothèque du Monde anglophone mais se trouvent à la bibliothèque centrale, ce qui est important à prendre en compte dans l'hypothèse d'une intégration future des collections au fonds général.

3.2.2. Poésie américaine

L'analyse qualitative de ce segment se fonde sur une confrontation aux bibliographies de référence établies à partir des corpus d'auteurs sélectionnés dans la *Norton Anthology of American Literature* et dans *Postmodern American Poetry : A Norton Anthology*. 104 auteurs au total figurent dans cette liste⁸².

⁷⁹ C'est ce que nous a expliqué Françoise Tayara, responsable du CADIST d'anglais et chargée de collections aux SCD de Lille 3.

⁸⁰ Voir tableau récapitulatif en annexe.

⁸¹ Ceci tend à confirmer l'impression de Mme Petiot, responsable de la politique documentaire de la BIU Sorbonne, que les étudiants d'anglais de Paris 3 fréquentent cette bibliothèque en majorité pour consulter des périodiques.

⁸² Voir Annexe 5, p. 104.

La liste d'auteurs a été organisée chronologiquement afin de pointer les forces et faiblesses du fonds. Là encore, les documents présents sur l'ensemble du SCD ont été pris en compte. Pour chaque auteur, nous avons vérifié dans le catalogue le nombre d'œuvres *de* et *sur* l'auteur. Les résultats ont été reportés dans deux colonnes d'un tableau (« œuvres » et « études critiques ») figurant à la fin de ce document⁸³.

3.2.2.1. Confrontation du corpus au SCD de Paris 3

Pour le SCD de Paris 3, le tableau de synthèse suivant a été établi :

Tableau 8. Synthèse de l'évaluation comparative avec le corpus d'auteurs de poésie américaine

	Pourcentage d'auteurs présents	Nombre de titres (œuvres) par auteur	Nombre d'études critiques par auteur
1865-1914	77,70%	37,7	27
1914-1945	100,00%	15,9	9,5
1945-1970	79,40%	4,8	2,9
Depuis 1970	43,40%	0,6	0,7

L'analyse montre que le courant dominant pour la poésie américaine, à Paris 3, se situe dans la première moitié du 20^e siècle. La bibliothèque dispose pour cette période de corpus d'œuvres et d'études critiques solides, qui tendent à l'exhaustivité par rapport à la liste établie. Le nombre d'œuvres et d'études par auteur est très important pour la période charnière 19^e-20^e siècles, mais ce sont quelques auteurs qui concentrent la majorité de ces ouvrages (Whitman et Dickinson en particulier). Enfin, la bibliothèque possède un fonds intéressant de poésie du milieu du 20^e siècle, mais peu d'œuvres d'auteurs publiés depuis les années 1970. La veille sur la création contemporaine étant une des lignes de force du CADIST, cet aspect devra être pris en compte au moment de l'établissement du plan de développement des collections.

Des corpus plus précis peuvent être établis pour mesurer la pertinence et la complétude du fonds par courant poétique (la « Harlem Renaissance » ou le mouvement Beat, par exemple). La présence d'auteurs afro-américains, hispano-américains ou natifs américains devrait également être vérifiée. En effet, les études transculturelles (liens identitaires Afrique-Amérique, par exemple) font de plus en plus l'objet de recherches en France⁸⁴. Or une part importante des collections de littérature afro-américaine de la BMA ont été héritées de l'ancien Centre d'Études Afro-Américaines de M. Fabre et transférées au CTLES faute de place de stockage. Ces ouvrages ne sont donc pas facilement disponibles et consultables, d'autant plus qu'ils ne sont pas accessibles au prêt.

3.2.2.2. Comparaisons avec les autres bibliothèques

Le graphique suivant illustre le pourcentage de concordance avec la liste d'auteurs, par période, pour chaque bibliothèque. Il prend en compte le taux de présence des auteurs dans les collections des bibliothèques, que ce soit sous la forme d'œuvres ou d'études critiques.

⁸³ Voir Annexe 5, p. 104.

⁸⁴ Le multiculturalisme en Amérique du Nord, les littératures émergentes, par exemple, sont des axes de recherche privilégiés du CRAN (Centre de Recherche sur l'Amérique du Nord – EA 3978) à l'Université Paris 3.

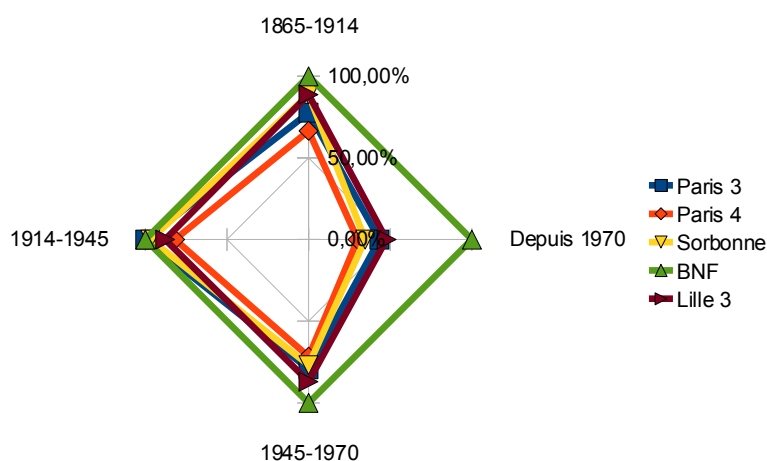


Figure 15: Taux de concordance avec le corpus d'auteurs

La BnF est la seule bibliothèque qui possède des textes et/ou des ouvrages critiques pour l'ensemble des auteurs recherchés, y compris pour la période contemporaine. Les autres bibliothèques parisiennes (BIU Sorbonne et SCD Paris 4) sont un peu moins fournies que Paris 3. Enfin, on remarque que Lille 3 a, après la BnF, les collections les plus riches parmi les bibliothèques examinées.

Les personnes chargées de collection en littérature américaine que nous avons rencontrées⁸⁵ nous ont toutes fait part des difficultés à acquérir de la poésie contemporaine, et notamment des études critiques sur les auteurs. En effet, ce domaine est peu couvert par les grands éditeurs reconnus et nécessite d'effectuer une veille sur les sites web de petits éditeurs ou de presses d'universités. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la poésie américaine a trouvé une nouvelle terre d'accueil dans les universités et c'est souvent sur ce terrain que se développe la nouvelle création. Toutefois, la poésie de la rue, la création sur Internet sont d'autres vecteurs d'expression qu'il est beaucoup plus difficile d'appréhender et pour lesquels les circuits de validation sont beaucoup plus complexes. Une collaboration active avec les enseignants chercheurs est souvent nécessaire pour acquérir dans ce domaine afin d'essayer, avec eux, d'envisager des programmes d'études futurs.

3.2.2.3. Périodiques de littérature américaine

Pour les périodiques, la même démarche a été adoptée que pour la linguistique. Nous avons établi une première liste de périodiques constituée des titres présents au SCD Paris 3 ayant trait à la littérature américaine. Nous avons vérifié les états de collections de ces titres de périodiques dans les bibliothèques sélectionnées. On remarque globalement que :

- là encore, la BIU Sorbonne possède des collections de périodiques remarquables par leur ancienneté et leur complétude ;
- le SCD de Lille 3 a des collections moins importantes que Paris 3 en littérature américaine, mais possède quelques titres qui complètent bien ses collections ;
- la BnF a les états de collection les plus complets ;

Cette première liste a ensuite été enrichie d'un certain nombre de titres notés « A » sur la liste ERIH. La présence des ces titres a été vérifiée dans les catalogues des bibliothèques.

⁸⁵ Marina Bouchami (Paris 3), Florence Lignac (BnF), M.-Th. Petiot (BIU Sorbonne).

Sur les 20 titres ajoutés, 15 se trouvent à la BIU Sorbonne et 5 ne se trouvent dans aucune des bibliothèques sélectionnées. Il s'agit du *Wallace Stevens Journal*, de *Studies in Travel Writing*, de *Studies in Canadian Literature*, de *Parallax : a Journal of Metadiscursive Theory and Cultural Practices* et de *American Literary Realism*. Une recherche dans Virtuose révèle que certaines de ces revues sont accessibles à Paris 3 sous forme électronique : *Wallace Stevens Journal* (à partir de 2008), *Studies in Canadian Literature* (de 2006 à 2007), *Parallax* (depuis 1998, avec une restriction d'accès pour la dernière année de parution), *American Literary Realism* (depuis 2006, les 3 années les plus récentes étant non disponibles). L'acquisition de certains de ces titres pourrait être envisagée par la bibliothèque sous forme papier, car il est important pour la recherche de pouvoir disposer de l'antériorité des ces sources fondamentales.

Par ailleurs, la recherche dans le SUDOC fait apparaître que d'autres bibliothèques à Paris possèdent des collections de périodiques très intéressantes sur le sujet, notamment l'American Library et la Bibliothèque de la Maison de Sciences de l'Homme.

Ces exemples d'évaluation qualitative de segments documentaires ont valeur d'illustration d'une démarche et d'une méthodologie d'évaluation des collections. Ils permettent de mettre en lumière les lacunes et les richesses de certaines parties des fonds, et surtout de les mettre en perspective avec ceux de bibliothèques proches dans leurs missions ou leurs spécialisations.

Vers une politique documentaire

Le rapport de D. Renoult sur les bibliothèques de l'Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle faisait état d'un manque de lien disciplinaire ou scientifique entre la notion de politique documentaire et la politique de la recherche. Par conséquent, il manque un lien fort entre enseignants-chercheurs et bibliothécaires, et Renoult va jusqu'à dire que « le conseil de la documentation ne remplit pas le rôle de lien scientifique entre activités scientifiques ou activités pédagogiques et politique documentaire »⁸⁶.

C'est également ce que soulignent Dhainaut et Cormier, de manière plus nuancée, dans le rapport d'évaluation (AERES) de l'Université Paris 3⁸⁷:

« L'université fait montre d'un réel intérêt pour les services documentaires qui lui sont rattachés : ainsi, les directeurs des SCD et BIU sont invités aux trois conseils. Pour autant, aucune instance du type conseil de la documentation ne semble délibérer sur une politique documentaire d'établissement. (...) Ainsi, l'intégration de la politique documentaire dans la stratégie de l'université en matière de recherche et de formation est une réalité en construction en ce qui concerne le SCD de Paris III ».

Ils soulignent toutefois que l'attribution du CADIST « ne peut qu'ancrer le SCD dans le périmètre d'excellence de l'université, dont nous rappelons que l'UFR "Etudes anglophones" est la plus importante de l'établissement »⁸⁸.

Ces considérations sont importantes pour notre étude. En effet, le succès d'une politique documentaire n'est assuré que si elle intéresse l'ensemble de la communauté scientifique et administrative de l'université. C'est un outil *politique*, comme son nom l'indique, et en temps de responsabilisation de l'action publique, il est nécessaire que cette politique soit approuvée et connue de l'ensemble de l'université.

Les méthodes d'évaluation que nous avons décrites et mises en œuvre dans les parties précédentes nous ont permis de tracer la carte des collections de la Bibliothèque du Monde anglophone, au sein d'un environnement documentaire plus vaste. Pour envisager la politique documentaire en anglais du SCD, il faut mettre en regard les creux et reliefs de cette carte et les présupposés des missions de la bibliothèque. La politique documentaire devra mettre en adéquation les trois éléments sur lesquels nous nous sommes concentrés jusqu'à présent : des publics, des collections existantes et un environnement documentaire.

⁸⁶ RENOULT, Daniel. *L'Université Paris III Sorbonne nouvelle : Politiques documentaire et bibliothèques*. Rapport d'évaluation de l'IGB, juillet 2007, p.25.

⁸⁷ DHAINAUT, Jean-François et CORMIER, Michel (AERES), *Rapport d'évaluation de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3*, février 2009, p. 17.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 15.

4.1. TRAVAIL SUR L'EXISTANT

4.1.1. Une entreprise de recotation

Un chantier de recotation est prévu pour tout le SCD. Il est guidé par la volonté du SCD d'harmoniser son système de cotes (passage à la Dewey pour toutes les bibliothèques qui le composent) et d'établir une liste de cotes validées commune à l'ensemble des bibliothèques.

En ce qui concerne l'évaluation, ce travail permettrait d'affiner la segmentation de la collection et de l'étendre à l'ensemble des collections d'anglais de Paris 3. Il permettrait aussi de construire un plan de développement des collections commun à l'ensemble du SCD, par le biais d'une segmentation adoptée par tous. Il contribuerait donc à la définition d'une politique documentaire générale de l'université.

Par ailleurs, pour pouvoir affiner l'évaluation des segments (et donc déterminer le niveau d'acquisition attribué à chaque segment), il faudrait que la cotation Dewey soit approfondie, en particulier pour la littérature. Le plan de cotes validées devrait permettre de montrer l'origine géographique plus précise des ouvrages et leur période de production originale, en particulier pour la littérature.

4.1.2. Des acquisitions rétrospectives ?

Un programme d'acquisition rétrospectif n'est pas une priorité pour la bibliothèque : les crédits CADIST servent d'abord à acquérir de la documentation contemporaine et le budget général est insuffisant pour couvrir à la fois les acquisitions courantes et le rétrospectif. La politique d'acquisition rétrospective, si elle est mise en place, devra s'appuyer en premier lieu sur l'évaluation des segments documentaires et sur les lacunes chronologiques ou « thématiques » qu'elle a mises au jour. Les domaines d'attribution du CADIST seront prioritaires pour les acquisitions rétrospectives. On analysera ensuite plus finement « l'état du savoir » dans ces domaines, c'est-à-dire la production éditoriale et scientifique dont ils font l'objet, pour déterminer si le sujet a été traité par les chercheurs – en France, mais aussi à l'étranger. En effet, la mission du CADIST est de desservir la communauté des chercheurs au niveau national, mais aussi de constituer une collection pour l'avenir. Il y a de fortes chances pour qu'un sujet peu abordé dans les études et la recherche françaises mais abondamment traité ailleurs soit un jour mis à l'honneur en France. C'est le cas, pour ne citer qu'un exemple fameux dans les disciplines anglaises, des « gender studies », qui font l'objet d'une abondance de cours et de publications en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis depuis les années 1970 mais ne sont abordées dans les cursus et programmes de recherche français que depuis une petite dizaine d'années. Il est donc plus important de cibler des domaines privilégiés pour l'acquisition et de n'acquérir rétrospectivement que de manière ponctuelle, pour compléter un fonds de référence ou si un ouvrage qui s'avère fondamental venait à manquer. Ces acquisitions devront se faire dans le cadre d'une réflexion commune avec les chercheurs.

L'enrichissement des fonds anciens ne constitue pas non plus une priorité. Ceux-ci pourront néanmoins être enrichis à l'occasion d'expositions ou événements divers. C'est le cas au SCD de Lille 3, CADIST en langue, littérature et civilisation anglophones pour le domaine britannique, qui, à la faveur de l'année Dickens (2010), a prévu d'acquérir des ouvrages anciens de et sur l'auteur.

Il peut être intéressant, également, de compléter des séries de monographies qui ne seraient pas signalées dans d'autres bibliothèques françaises.

Enfin, les fonds anciens peuvent être enrichis par des dons, comme c'est le cas aujourd'hui. On veillera cependant à ce que ces dons soient en adéquation avec les missions de la bibliothèque. Les legs d'ouvrages à d'autres bibliothèques spécialisées (par exemple, les ouvrages britanniques au SCD de Lille 3) peuvent être envisagés mais sont délicats à gérer : la bibliothèque doit continuer à servir les chercheurs de son université de tutelle, qui ont aussi des intérêts différents de ceux du CADIST. Ainsi, la bibliothèque doit préserver des collections importantes de niveau recherche dans les domaines britanniques ou irlandais, par exemple, car des centres de recherche importants s'y consacrent à Paris 3.

4.1.3. Un plan de désherbage ?

Le désherbage peut prendre trois modalités de mise en œuvre différentes : la relégation en magasin (ou dans un espace de stockage distant), le don, ou le retrait permanent des fonds (pilon)⁸⁹.

On a vu que l'âge du fonds de la Bibliothèque du Monde anglophone était assez élevé et que les ouvrages empruntés étaient, pour la plupart, largement en-deçà de l'âge médian. S'agit-il pour autant de « rajeunir » à tout prix la collection et de pratiquer un désherbage massif des collections ? D'une part, cela ne se justifierait pas du point de vue de l'accès aux documents et de la visibilité des collections : celles-ci étant largement en magasin, le public ne les « voit » pas et ne risque pas d'avoir une image d'un fonds caduc. D'autre part, bien que le statut des CADIST ne leur confère pas clairement une mission de conservation (du moins pour les collections préexistantes à leur mise en place), ceux-ci ont vocation à fournir une documentation la plus complète possible sur leur discipline d'attribution. L'on a donc affaire ici à un paradoxe : d'un côté, ils ne sont soumis à la conservation des documents que pour ceux entrés dans le fonds depuis la constitution du CADIST ; de l'autre, la richesse et l'importance des fonds (et notamment leur ancienneté) est l'un des principaux critères du choix de nomination d'un CADIST. Les collections doivent donc, autant que possible, être conservées dans leur globalité à des fins de recherche. Pour la majorité des ouvrages, le pilon est à exclure.

Une analyse plus fine du fonds permettra cependant de définir quelques exceptions. Tout d'abord, les domaines pour lesquels le SCD n'est pas spécialisé dans le cadre de la convention CADIST pourront faire l'objet d'un plan de désherbage spécifique – dans la mesure où les ouvrages considérés ne sont pas ou plus utiles aux chercheurs de l'université. Des ouvrages de sciences sociales britanniques, datant des années 1960 (dont les informations sont probablement caduques), pas empruntés ni consultés et présents dans d'autres bibliothèques, pourront éventuellement être pilonnés. Par ailleurs, la bibliothèque a déjà entrepris de désherber et de pilonner ses ouvrages en multi-exemplaires, en particulier ceux qui sont en mauvais état physique. La préparation de trains de reliure a suscité cette désélection, afin de rationaliser les coûts de ce chantier de reliure.

Un autre mode de désherbage à envisager est la relégation de collections au CTLES, stratégie déjà adoptée par la bibliothèque pour les thèses, une partie des périodiques et les ouvrages des centres de recherche. On pourra d'ailleurs penser à une réorganisation des politiques d'envoi d'ouvrages au CTLES : certains ouvrages hérités des centres de recherche qui ont été relégués au CTLES, faute de place de stockage⁹⁰, présentent un intérêt majeur pour la recherche car ils traitent de sujets très pointus, par ailleurs peu représentés dans les collections de la bibliothèque. Citons pour exemple le fonds du centre d'études américaines et

⁸⁹ Voir GAUDET, Françoise et Claudine LIEBER. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1999.

⁹⁰ Ce choix avait également été fait car les ouvrages des centres de recherches sont automatiquement exclus du prêt.

afro-américaines, qui comprend l'essentiel des ouvrages sur la littérature afro-américaine possédés par la bibliothèque. Il est dommage que cette richesse ne soit pas plus facilement accessible aux chercheurs qui en feraient la demande. S'il semble difficile d'envisager une réintégration de ces documents (par exemple, contre des ouvrages présents à la bibliothèque mais peu pertinents), il sera nécessaire de formaliser une politique de relégation ou de cession pour les envois futurs de collections au CTLES, en fonction des besoins de la recherche.

4.2. AXES POUR UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Dès l'année prochaine (2010) sera établie une charte des collections pour le CADIST, commune à Paris 3 et à Lille 3. Cette charte s'inscrira dans la continuité de la convention déjà signée entre les deux établissements. Elle précisera davantage les domaines de spécialisation de chaque bibliothèque, ainsi que leur articulation ou coopération éventuelle avec d'autres établissements.

La charte des collections est un document officiel d'ordre politique qui donne les lignes directrices concernant les orientations et le développement des collections. Elle est constituée en amont du plan de développement des collections (PDC) qui applique la charte pour un domaine et une période donnée. Ce plan est l'instrument de travail du responsable des acquisitions pour le domaine, dont les objectifs sont quantifiés et formalisés à l'aide de paramètres documentaires. Bonnel, Carbone et Gravier-Gèze⁹¹ soulignent que le PDC « vise à planifier les acquisitions, la communication, les éliminations et la conservation des documents (d'une section), tous supports confondus, et ce dans un cadre délimité (thématique, chronologique, linguistique, financier, humain) ». Il s'inscrit dans la politique documentaire globale de l'université. Ainsi, poursuivent-ils, « le fonds documentaire n'est plus une simple juxtaposition de documents, mais devient un tout cohérent : une collection »⁹². Le plan exige une réflexion qui permet de mieux voir la structure et les lacunes du fonds. C'est un outil élaboré et maintenu collectivement au cours du temps par une équipe.

4.2.1. Déterminer des niveaux d'acquisition par discipline

Le plan de développement des collections doit mettre en cohérence trois aspects de l'acquisition : répondre aux attentes du public, offrir un contenu de qualité et trouver sa place dans les collections déjà existantes. C'est un document de référence qui permet de confronter l'adéquation entre les ressources et les besoins du public, de vérifier la pertinence des choix d'acquisitions grâce à des objectifs bien définis. Pour le SCD de Paris, ce plan de développement des collections devra préciser l'articulation des niveaux d'acquisition de la documentation du monde anglophone entre intérêts locaux (l'université) et nationaux (le CADIST). Il mettra en regard les publics desservis et les niveaux d'acquisition souhaités. Ce PDC vise à soutenir la recherche en anglais au niveau national mais doit tenir compte des domaines de spécialité de Lille 3 et de la proximité de la Bibliothèque nationale de France, fréquentée par les enseignants et les doctorants.

Le PDC permettra de structurer la collection en segments documentaires et de leur attribuer des niveaux d'acquisition. Le public visé et desservi par les collections d'anglais comprenant des chercheurs et des étudiants avancés, le niveau de tous les segments documentaires devra atteindre le niveau recherche, hormis pour certaines disciplines très

⁹¹ BONNEL, Sylvie, CARBONE, Pierre et GRAVIER-GÈZE, Colette, « Un plan de développement des collections », *BBF*, 2006, n° 1, p. 82-89 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 décembre 2009.

⁹² *Idem*.

minoritaires comme les sciences ou le droit, pour lesquelles une documentation d'introduction ou d'histoire de la discipline sera suffisante⁹³.

4.2.1.1. Disciplines « CADIST »

Pour la littérature et la civilisation américaine, ainsi que pour la linguistique anglaise, le SCD devra théoriquement viser l'exhaustivité sur tous les supports de diffusion de l'information. Les moyens alloués pour le CADIST étant modestes, il est nécessaire de rationaliser cette notion d'exhaustivité.

Littérature américaine

Les œuvres littéraires ne seront pas acquises sur le budget CADIST⁹⁴, qui se concentrera, pour les monographies, sur l'achat d'études critiques. Les CADIST ont la responsabilité d'acquérir de la documentation en langues étrangères (anglais, mais aussi d'autres langues). Des documents en allemand, en espagnol ou en italien pourront donc être acquis.

Concernant le domaine anglophone, le SCD achètera peu ou pas de traductions d'œuvres⁹⁵, sauf dans le cas où elles ont un intérêt pour la recherche en traductologie (par exemple, les nouvelles traductions des romans de Mark Twain).

Une des missions du CADIST est d'exercer une veille sur la création contemporaine, de déterminer les domaines de recherche en cours et d'anticiper sur la recherche future (par exemple, en se tenant informé des recherches qui ont lieu dans d'autres pays). Mme Bouchami, responsable des acquisitions en littérature américaine, souligne qu'il est difficile de trouver des études critiques sur la création contemporaine, même sur des auteurs très connus et étudiés aux Etats-Unis comme W.S. Merwin. La coopération avec les chercheurs est souvent nécessaire pour mener à bien les acquisitions.

Civilisation américaine

Il a été décidé que le CADIST d'anglais achèterait très peu de documentation sur la civilisation américaine. En effet, ce domaine est déjà partiellement couvert par d'autres CADIST (histoire, notamment)⁹⁶.

Paris 3 se concentrera donc essentiellement sur des thèmes civilisationnels plus transversaux ou sur des domaines de niches, non couverts ailleurs : les médias, l'histoire des idées, la philosophie, les arts du spectacle (cinéma et théâtre en particulier), les *gender studies*... Les acquisitions qui concernent la civilisation seront donc assez minoritaires.

⁹³ On pourrait, pour l'attribution des niveaux de collections, se fonder sur la hiérarchisation effectuée dans le cadre de Conspectus (de 0=hors champ à 5=exhaustivité niveau recherche). Mais cette démarche ne nous paraît pas pertinente, étant donné que les niveaux de collections actuels et à atteindre sont presque unanimement des niveaux de recherche. La seule différenciation qui pourrait s'opérer serait sur le degré d'exhaustivité de chaque discipline – aspect qui est difficile à appréhender car il est fortement dépendant de la production éditoriale dans le domaine.

⁹⁴ Ces sources primaires n'étant pas considérées d'un niveau « recherche », elles seront acquises sur le budget général du SCD consacré à l'anglais.

⁹⁵ Dès la première année de Licence, les étudiants doivent lire les œuvres dans le texte. Par ailleurs, la Bibliothèque de littérature générale et comparée de Paris 3 comprend un volume important de fiction traduite.

⁹⁶ Cf. *infra*, partie 4.3.2.1. Lignes de partage documentaire, p. 68.

Langue anglaise

Le PDC devra articuler des niveaux d'acquisition de niveau L (manuels) et de niveau recherche. Pour ce dernier, le SCD devra effectuer une veille sur les publications courantes, particulièrement abondantes dans le domaine de la linguistique. Il faudra aussi certainement mettre en place une coordination avec le responsable des acquisitions pour le fonds de linguistique générale, afin de ne pas systématiquement doubler des exemplaires d'ouvrages transversaux aux différentes langues. Il faudra, peut-être, renforcer un peu le fonds sur les domaines périphériques à la linguistique (sociolinguistique, psycholinguistique, etc.).

Domaine Commonwealth

La bibliothèque a un réel rôle à jouer pour les acquisitions de documents sur le Commonwealth. Les chargés de collections anglaises que nous avons rencontrés dans les autres bibliothèques nous ont fait part de leurs difficultés à acquérir des ressources liées à ce domaine. Les circuits d'acquisitions sont compliqués, difficiles à trouver. Ce peut être l'un des secteurs d'excellence de la bibliothèque : les études sur les pays et littératures de l'ex-Commonwealth, bien que minoritaires, sont en essor en France et l'on peut augurer qu'elle constitue un domaine d'avenir pour la recherche⁹⁷.

L'abonnement à de nouveaux titres de périodiques devra se faire de manière concertée avec les enseignants chercheurs. Le SCD est actuellement en cours d'analyse des fonds de périodiques présents dans chacune de ses composantes. Pour le CADIST, les listes ERIH sont consultées pour l'achat de nouveaux titres. Ainsi, les titres classés en A et non détenus par la bibliothèque seront prioritaires pour la prise d'un abonnement.

En tout état de cause, pour ce qui concerne les disciplines CADIST, la bibliothèque devra prendre en compte certains domaines de « niche », peu ou pas couverts par les autres bibliothèques spécialisées – et ce, autant pour les périodiques que pour les monographies et les ressources électroniques. Elle dotera ainsi ses fonds déjà très riches d'une réelle valeur ajoutée pour la recherche actuelle et future.

4.2.1.2. Disciplines « hors CADIST »

Bien entendu, il ne sera pas question d'abandonner les études britanniques et irlandaises sous prétexte que ces disciplines ne sont pas du ressort du CADIST à Paris 3. Au contraire, le fait de ne plus acheter la documentation américaine sur les budgets propres « libèrent » des crédits pour les autres domaines. Mais pour ceux-ci, les acquisitions seront recentrées sur les programmes d'études, ceux des concours et les intérêts locaux de la recherche à Paris 3. L'articulation des niveaux d'acquisition entre la BU centrale et la bibliothèque du monde anglophone gagnerait à être précisée.

4.2.2. Des domaines d'excellence à valoriser

Le rapport d'évaluation des bibliothèques du SCD de Paris 3, établi par Daniel Renoult en 2006, faisait état du manque de visibilité dont souffraient les collections de la Bibliothèque du Monde anglophone, ce qui est dommageable pour la recherche. Il est donc crucial de valoriser l'excellence et la richesse des fonds afin de permettre au plus grand nombre de chercheurs d'en tirer profit. Il faudra donc s'attacher à valoriser les fonds anciens et ceux

⁹⁷ Citons par exemple, à Paris 4, l'équipe d'accueil (rattachée à l'EA 4086 "Histoire et dynamique des espaces anglophones : du réel au virtuel") « L'Ouest américain et l'Asie/Pacifique anglophone » qui s'intéresse aux cultures, littératures et au devenir des pays de l'ex-Commonwealth. cf. <http://www.westpac.paris4.sorbonne.fr/SPIP/>

hérités des centres de recherche, qui sont parfois très rares et gagneraient à être mis en valeur. Il pourrait être intéressant d'associer les équipes de recherche pour évaluer ces fonds, les faire connaître et susciter des projets de recherche dans ces domaines. La valorisation des collections permettra une meilleure visibilité des fonds et une meilleure utilisation pour la recherche. Un programme de numérisation des fonds anciens intéressants et rares permettrait une consultation aisée de ces collections par l'ensemble de la communauté des chercheurs anglicistes.

La valorisation est également amorcée par l'attribution du CADIST, qui a eu lieu depuis l'établissement du rapport d'évaluation et qui lui offre une forme de reconnaissance scientifique et institutionnelle. Nancy M. Cline⁹⁸ insiste sur l'importance de la collaboration avec le corps enseignant, notamment pour la bonne gouvernance du développement des collections. La valorisation des collections implique en effet d'associer les chercheurs et équipes pédagogiques – aspect bien engagé, puisque des groupes de travail associant bibliothécaires et chercheurs anglicistes ont été constitués à Paris 3 pour les acquisitions courantes. Par ailleurs, un conseil scientifique du CADIST a été constitué : il comprend, outre les responsables des CADIST et de la politique documentaire des SCD de Lille 3 et de Paris 3, trois enseignants chercheurs et un doctorant de chaque université de tutelle.

La création d'une salle CADIST à la place de l'actuelle « salle des périodiques » à Censier, regroupant l'ensemble de la documentation du monde anglophone du site de Censier⁹⁹, sera un atout majeur pour identifier les collections qui seront accessibles en libre accès. Les collections de la BMA resteront à l'Institut pour l'instant, par manque de place, mais pourront être intégrées à terme (c'est-à-dire après la réhabilitation du site de Censier). Afin de faire connaître les collections du CADIST, les deux SCD partenaires ont également résolu de créer un portail ou site web unique¹⁰⁰ et d'adopter des supports de communication communs.

4.3. UNE POLITIQUE DE RÉSEAU

Les CADIST, créés par l'Etat en 1980 avec l'objectif de mutualiser les acquisitions pour la recherche au plan national, sont constitutifs, au même titre que l'ABES, le CTLES ou Couperin, du fonctionnement des BU en réseau. La coopération ou la *mutualisation* documentaire ont trouvé de multiples voies dans les bibliothèques universitaires ; et les restructurations universitaires en cours et l'expansion massive de l'information scientifique et technique en ligne conduisent aujourd'hui les bibliothèques à trouver de nouvelles manières de se regrouper, de forger des réseaux et des alliances pour de meilleurs services rendus et une meilleure visibilité de leur action.

Le SCD de Paris 3, en tant que CADIST d'anglais, devra également se positionner sur différentes échelles de réseaux. Au niveau local (universités parisiennes), il est difficile, pour l'heure, d'identifier des bibliothèques partenaires sur le plan administratif des réseaux constitués ou en cours de construction. De fait, il n'existe pas encore de carte documentaire thématique ou disciplinaire en Île-de-France. Nous avons vu que les acteurs en jeu dans les réseaux universitaires (PRES Paris-Cité, Alliance Paris-Universitas...) étaient extrêmement fluctuants et il semble difficile de bâtir un plan de coopération sur un terrain aussi mouvant.

⁹⁸ CLINE, Nancy M. « Staffing : The Art of managing change ». In JOHNSON et MacEWAN, *Collection Management and Development*, 1994, p. 13-28.

⁹⁹ À l'exception du cinéma, qui constitue une des collections phares du SCD de Paris 3. Il paraissait peu pertinent d'isoler le cinéma américain ou britannique du reste du fonds cinéma !

¹⁰⁰ SCD Paris 3 et SCD Lille 3. Convention-cadre du CADIST du 20 novembre 2009.

Le SCD Paris 3 était pilote du groupe thématique « Langues et littératures des domaines étrangers » pour le projet de carte documentaire du Quartier latin, mais ce projet est aujourd'hui très compromis.

À l'échelle du CADIST, la coopération avec Lille 3 est bien engagée puisque les responsables du CADIST des deux bibliothèques contractantes considèrent les deux bibliothèques comme « un » CADIST, et non deux entités distinctes et hermétiques l'une à l'autre. La nécessité et la volonté de définir ensemble des politiques d'acquisition, de veille, de diffusion et d'animation ont été entérinées dans la convention-cadre signée en novembre 2009.

4.3.1. Conservation partagée

L'esprit de la conservation partagée des ressources est né de la mise en ligne des catalogues de bibliothèques, qui a fait apparaître des redondances de collections dans des établissements voisins, et même parfois des doublons internes. Notre pointage de titres de périodiques dans le SUDOC a confirmé cet effet de redondance : les bibliothèques et SCD conservent des portions de collections de périodiques éparses, parfois dispersées entre leurs propres composantes. La conservation partagée des périodiques vise à rassembler ces tronçons de collections afin de constituer une collection complète de référence et de la mettre à disposition du public. Elle évite également que plusieurs bibliothèques désherbent les mêmes titres, et que certains périodiques ne soient plus accessibles immédiatement. Il existe deux modalités de conservation partagée : la conservation partagée centralisée¹⁰¹ (un ensemble de bibliothèques prédéfinies versent des collections entrant dans le plan de conservation partagée à la bibliothèque de dépôt, ou silo) et la conservation partagée répartie¹⁰² (plusieurs bibliothèques se répartissent la conservation de documents, en suivant une logique systématique ou intellectuelle). En France, plusieurs actions de conservation partagée se déploient en province depuis le milieu des années 1990. De nombreux plans régionaux de conservation partagée des périodiques (ARALD, région Centre, Aquitaine...) ont été mis en place, en général sur le modèle suivant : une bibliothèque tient lieu de pôle de conservation, plusieurs bibliothèques « versantes » lui cèdent leurs collections.

En Île-de-France, une journée fondatrice s'est tenue le 12 octobre 2001 sur la question de la conservation partagée des périodiques d'Île-de-France. Elle rassemblait, à l'initiative de la Sous Direction des Bibliothèques et de la Documentation (SDBD), l'ensemble des responsables des SCD, SICD et grands établissements. De petits groupes thématiques (sciences, LSH, sciences sociales, santé) ont été constitués, mais seul le groupe organisé autour des périodiques médicaux a véritablement donné suite au projet de la SDBD ; son champ disciplinaire est en effet plus restreint et donc plus maniable que les autres groupes thématiques. Le plan de conservation partagée des périodiques médicaux, seule véritable réussite en Île-de-France, est co-piloté par les directeurs de SCD des Universités d'Île-de-France dotées de sections médicales (25 bibliothèques), la Directrice de la Bibliothèque de l'Académie de Médecine, le CTLe et un représentant de la SDBD. Un certain nombre de bibliothèques ont été désignées « Centres de conservation » pour des titres de périodiques, afin de constituer des collections complètes et pérennes. Les bases de la conservation partagée ont été définies comme suit par le comité de pilotage du projet :

- conservation de deux collections complètes et en bon état ;

¹⁰¹ Voir par exemple les *repository libraries* américaines, qui font office de bibliothèques de dépôt pour désengorger les rayonnages des bibliothèques de leurs ouvrages à rotation lente et offrir une seconde vie au document. Cf. la page de la *Northern Regional Library Facility*, construite en 1982 par l'University of California : <http://www.lib.berkeley.edu/NRLF/> (consulté le 15 décembre 2009).

¹⁰² Par exemple, les *joint fiction reserves* qui se sont développées en Grande-Bretagne depuis 1946 afin d'assurer la conservation répartie entre plusieurs bibliothèques d'ouvrages de fiction épuisés chez les éditeurs. La conservation est répartie de manière systématique entre les régions et les bibliothèques puisque chaque bibliothèque conserve les œuvres par ordre alphabétique d'auteurs. Voir SANZ, Pascal, « La conservation répartie : panorama général », 2005, p. 15.

- délai de 10 ans après parution en-deçà duquel les titres peuvent être conservés sur chacun des différents sites ;
- fourniture des documents à distance dans un délai de 48h maximum.

Les premiers versements entre bibliothèques partenaires ont eu lieu en 2005.

Hormis cette entreprise réussie, très peu de plans disciplinaires de conservation partagée ont abouti, les chercheurs restant attachés à la proximité de la documentation.

Le projet de politique documentaire du Quartier Latin comprenait également un volet conservation partagée des périodiques. En l'absence de pilotage ministériel depuis la disparition de la SDBIS, le projet a été quelque peu abandonné hormis pour quelques problématiques transversales dont justement la conservation partagée des périodiques¹⁰³, signe que cette problématique est cruciale pour les bibliothèques parisiennes. La mise en œuvre de ce projet de conservation partagée a impliqué la constitution d'une liste générale des titres vivants, puis l'émergence progressive d'un plan de conservation partagée, avec le concours du CTLES. Les périodiques de langues et littératures des domaines étrangers représentent 8,2 % des périodiques du Quartier latin, ils sont majoritairement de niveau recherche.

Les CADIST pourraient être des chefs de file naturels pour la fédération et l'animation des bibliothèques autour d'une discipline dans l'optique de la conservation partagée. Pour l'anglais, nous avons vu que les bibliothèques parisiennes qui possèdent les collections de périodiques les plus riches sont la BIU Sorbonne, l'American Library, mais aussi la bibliothèque de la Maison des Sciences de l'Homme. Les SCD de Paris 7 et Paris 8 disposent également de titres intéressants. La première étape consisterait, pour chaque bibliothèque, à analyser ses propres collections dans ses différentes sections, afin d'effectuer un dédoublement ou un regroupement de collections interne. Cela participerait de la recommandation formulée dans le rapport Larroutou, pour chaque établissement, « d'établir un plan concernant les regroupements des ressources documentaires dispersées »¹⁰⁴. Le SCD de Paris 3 a initié cette analyse des collections de périodiques, parfois redondantes, au sein de ses sections (ce travail est en partie dicté par la création de la salle CADIST dans l'actuelle salle des périodiques, implantation qui impose de procéder à un chantier de désherbage). Cette analyse de l'existant permettrait ensuite de dessiner une carte documentaire thématique pour les périodiques et de repérer des bibliothèques pôles de conservation et des bibliothèques verseuses. Les portions de collections dispersées entre bibliothèques pourraient ainsi être regroupées afin de constituer des collections complètes.

La coopération avec Lille 3 doit aussi être considérée sous l'angle de la conservation partagée : c'est l'un des axes prévus par la convention-cadre signée par les deux universités : « Les deux partenaires CADIST élaborent un plan de conservation partagée et de mutualisation des ressources électroniques ». Pour l'heure, Paris 3 a proposé quelques titres de périodiques (pour lesquels il possédait des collections très fragmentaires) au SCD Lille 3 pour compléter ses propres collections. Ce dernier effectue en ce moment, lui aussi, une analyse des collections de périodiques présentes dans chacune de ses sections. L'acceptation du don de Paris 3 et éventuellement l'envoi réciproque de titres sera formulée après cette phase d'examen.

¹⁰³ Les autres pistes de réflexion conservées sont la mutualisation des ressources électroniques à l'échelle de l'IDF et l'analyse des usages et des collections.

¹⁰⁴ LARROUTOU, Bernard. *Pour rénover l'enseignement supérieur parisien*. Rapport à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, octobre 2009, p. 33.

4.3.2. Veille et acquisition partagées

4.3.2.1. Lignes de partage documentaire

Le plan de développement des collections, associé à la charte documentaire qui sera établie l'année prochaine pour le CADIST, permettra de tracer des lignes de partage documentaire pour les acquisitions. Le premier partenaire sera bien sûr le SCD de Lille 3, avec lequel le SCD de Paris 3 se partagera l'acquisition de l'information scientifique pour le CADIST. D'autres lignes de partage doivent être envisagées, même s'il est parfois difficile de concevoir des partages documentaires entre des établissements complexes par l'hétérogénéité de leurs fonds, de leurs publics, des services et des accès.

Le partage des acquisitions est relativement clair pour la littérature : chaque SCD acquiert pour son domaine d'attribution (Amérique du Nord et Commonwealth / îles britanniques et Irlande), la BIU de la Sorbonne, CADIST en histoire médiévale, conservant la charge des études médiévistes anglaises, y compris littéraires.

Le cas de la civilisation des pays anglophones est plus complexe puisqu'elle est partiellement couverte par les CADIST d'histoire (la BIU Sorbonne pour l'histoire ancienne et moderne, le SCD de l'université de Caen pour le 19^e siècle et la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) pour le 20^e siècle). D'autres volets de la « civilisation » sont également pris en charge par d'autres CADIST : l'art (INHA), les sciences politiques (bibliothèque de Sciences Po), l'économie (Paris Dauphine)... Au moment où nous rédigeons cette étude, la responsable du CADIST à Lille 3 déplorait le manque de coordination ministériel de ce type de partage documentaire inter-CADIST. Pour les langues notamment, aucune directive n'établit clairement le partage des acquisitions entre « histoire » et « civilisations ». En effet, les CADIST d'histoire achètent énormément de documentation en anglais et sur les aires anglo-saxonnes. Une formalisation claire des domaines d'attribution de chacun, et la mise en place d'une carte documentaire des CADIST, serait intéressante à envisager.

Il a donc été convenu que le SCD de Paris 3 achèterait très peu de documentation sur la civilisation et se concentrerait sur des thèmes non couverts par d'autres bibliothèques. Les autres CADIST assureront le relais pour leurs disciplines d'attribution. Cette disposition devra être clairement établie auprès de tous les CADIST concernés, afin qu'eux-mêmes ne se déchargent pas d'une partie des acquisitions du domaine anglophone sur le CADIST d'anglais. Une forme de partenariat devrait avoir lieu avec l'Institut des Amériques (pas encore créé), qui proposera également de la documentation sur des thèmes civilisationnels ou historiques.

La rationalisation est nécessaire car il n'est pas possible de tout acheter, pour des questions de place mais surtout de moyens : la subvention allouée, complétée par une dotation de l'université, ne suffit pas pour atteindre l'exhaustivité dans un domaine aussi large.

4.3.2.2. Les ressources électroniques : quelle mutualisation ?

La croissance annuelle des coûts des abonnements aux ressources électroniques exige une concertation renforcée des établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche. Le SCD Paris 3 a déjà acquis un certain nombre de ressources électroniques de manière mutualisée avec les bibliothèques Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe, rattachées à l'Université Paris 3.

L'un des enjeux majeurs pour le CADIST est la diffusion de l'information scientifique, et donc la détermination des droits d'accès à l'information. La convention-cadre du CADIST, signée par Paris 3 et Lille 3, précise que :

« L'accès aux ressources électroniques de chacune des deux universités liées par la convention sera ouvert à l'ensemble des enseignants-chercheurs et des bibliothécaires de l'université partenaire, dans la limite des autorisations négociées dans les contrats de licence et dans la limite des possibilités techniques de chaque partenaire ».

Pour l'heure, des difficultés techniques du côté de Lille 3 notamment ont endigué cette possibilité.

Mais le CADIST a également une responsabilité nationale de diffusion scientifique : comment offrir à l'ensemble de la communauté scientifique angliciste, y compris non-inscrite à Paris ou à Lille 3, l'accès aux ressources acquises dans le cadre du CADIST ? Pour ces ressources, les contrats de licence devraient prendre en compte non seulement les effectifs de l'université de rattachement et ceux de Lille 3, mais aussi, plus largement, un public-cible selon un périmètre pertinent, de façon à ce que tous puissent bénéficier dans les mêmes conditions d'un accès distant aux mêmes ressources. Carbone et Renoult soulignent bien les enjeux de cette question (qui se pose également pour les BIU) : « A défaut, des inégalités de plus en plus grandes se créeraient dans l'accès à la documentation, vidant de son contenu la coopération documentaire et lésant les utilisateurs »¹⁰⁵.

Les questions du portage juridique, technique et financier de la mutualisation des ressources électroniques demeurent complexes. Quelle ligne de partage peut être tracée entre les responsabilités de l'Etat et celles des établissements ? Quelle part doivent représenter les dispositifs de type « licence nationale », où un porteur national négocie les licences au nom d'une communauté d'utilisateurs indépendamment de leurs affiliations institutionnelles, par rapport à l'organisation mutualisée des établissements ? Au travers de l'indépendance d'initiative et de l'autonomie budgétaire accrue des universités, l'Etat se dessaisit volontairement du pilotage de l'organisation documentaire des établissements mais, soulignent Renoult et Carbone, « il ne doit pas abandonner son rôle de pilotage du réseau et d'aménagement du territoire (...). Cette évolution vers une autonomie, plus réelle, souhaitée par les établissements, exige au contraire que soit maîtrisée et affermie une stratégie nationale partagée entre le ministère et les établissements »¹⁰⁶. Une nouvelle Mission de l'Information Scientifique et Technique et du Réseau Documentaire (MISTRD) a pris au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche les anciens bureaux de la SDBIS et du Bureau de l'Information scientifique et technique, avec pour vocation de se recentrer sur le pilotage stratégique de l'information scientifique et technique (IST) et du réseau documentaire national. Gageons que la mutualisation des ressources électroniques constituera l'un des plus gros dossiers de cet organisme.

Des expériences d'acquisition de licences nationales pour les ressources électroniques ont été menées avec succès en Allemagne, en Espagne et en Grande-Bretagne, notamment. En Grande-Bretagne, beaucoup de contrats de licence nationaux ont été négociés par le CHEST (Combined Higher Education Software Team)¹⁰⁷. Les bibliothèques intéressées peuvent ensuite s'abonner aux ressources en fonction de la population desservie. Le JISC (Joint Information Systems Committee) a encouragé l'acquisition de ressources électroniques de manière plus formelle par le développement, dès la fin des années 1990, du Distributed

¹⁰⁵ CARBONE, Pierre et RENOULT, Daniel. *Autonomie universitaire et mutualisation : le cas de bibliothèques interuniversitaires*. Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, n° 2009-18, septembre 2009, p. 27. La responsable de la politique documentaire de la Sorbonne nous a fait la même réflexion.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 42.

¹⁰⁷ JENKINS, Claire et MORLEY, Mary (dir.). *Collection management in academic libraries*. Aldershot : Gower, 1999, p. 276.

National Electronic Resource (DNER), environnement informationnel qui donne accès à des services et ressources, afin d'établir une collection nationale de sources d'informations électroniques en soutien à l'étude et à la recherche¹⁰⁸.

En France, un rapport du Comité de l'Information Scientifique et Technique (IST) datant de mai 2008 envisage la mise en place de licences nationales, ou globales, pour l'acquisition de la documentation électronique. Le consortium Couperin, l'ADBU et l'AURA font également des propositions en ce sens dans le document « Pour une politique nationale de l'IST » (mai 2009)¹⁰⁹ :

« La mise en œuvre d'une politique d'acquisition de ressources documentaires sous forme de licences nationales constitue le principal moyen pour donner accès à ces ressources, de manière pérenne, et pour irriguer plus largement et plus équitablement les différentes communautés scientifiques ».

La question des licences nationales dépasse le cadre des CADIST puisqu'elle permettrait à l'ensemble de la communauté scientifique française d'avoir accès à un socle commun et pluridisciplinaire de ressources, mais elle trouve un écho particulier dans la problématique des CADIST, qui ont un rôle national à assumer. Par ailleurs, le rapport Larrouturou préconise, pour la documentation numérique, de « privilégier la coopération par groupes de disciplines » et de mettre en place une *politique nationale dans chaque domaine*, ce qui permettra, selon lui, « d'agir de façon cohérente et efficace, en prenant en compte les spécificités documentaires propres à chaque domaine ou discipline »¹¹⁰. Les CADIST peuvent être des opérateurs privilégiés pour leur discipline. En effet, les propositions du document « Pour une politique nationale de l'IST » préconisent qu'un seul opérateur soit référent dans une discipline, dans une logique de communautés qui va au-delà des partitions institutionnelles, et selon un principe de subsidiarité.

Le sujet des licences nationales avait été abordé lors de la création du CADIST anglophone en 2008. Une première tentative de contrat national avait été faite pour la base ECCO (*Eighteenth Century Collections Online*) de Gale, mais la question du financement n'avait pas été résolue. Un deuxième projet est actuellement en cours pour EEBO (*Early English Books Online*) acquis par le SCD Paris 3. Les autres bibliothèques souhaitant accéder à cette base pourraient s'y abonner pour un prix très inférieur au prix de départ. Ce type de projet constitue une avancée majeure pour l'accès à la documentation. Si les propositions de Couperin, l'ADBU et l'AURA venaient à prendre corps, le CADIST d'anglais pourrait être opérateur de l'acquisition de ressources de « niche » dans le domaine des langues et littératures anglophones. Ce système serait très avantageux pour les structures qui n'ont pas les moyens d'acquérir des bases très spécialisées pourtant utiles à la recherche.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 115.

¹⁰⁹ ADBU, AURA, COUPERIN. « Pour une politique nationale de l'IST », mai 2009, p. 2.

¹¹⁰ LARROUTUROU, Bernard. *Op. cit.*, p. 35.

4.3.3. Animation du réseau

L'animation du « réseau » des bibliothèques disciplinaires est une des missions phares confiées aux CADIST. Souvent réduit à sa portion congrue, cet aspect est fondamental si l'on souhaite créer des réseaux d'excellence disciplinaire, tant sur le plan de la documentation que de la recherche. Le SCD Paris 3 aura la responsabilité d'animer et de coordonner le réseau non-institutionnel des bibliothèques d'anglais. Les bibliothèques spécialisées étant en général associées à des centres de recherches forts dans le domaine, la coopération avec les enseignants-chercheurs sera, là encore, très profitable pour connaître les pratiques et centres d'intérêt des autres établissements.

Il sera intéressant, dans un premier temps, d'identifier les bibliothèques qui possèdent des collections d'anglais riches, dans des domaines très spécialisés. Par exemple, la fondation Faulkner de Rennes 2 contient des manuscrits de W. Faulkner, une collection d'ouvrages rares sur/en relation avec l'auteur, une base de données et de CD-Rom sur la littérature et la civilisation contemporaines du Sud des Etats-Unis. Ce type de collections très spécialisées pourraient être signalées sur le portail du CADIST. En matière d'animation, le CADIST peut également assurer des missions d'information, de formation ou d'expertise. Il pourra, par exemple, diffuser des informations sur la veille ou les circuits de diffusion dans l'édition du monde anglophone, établir des listes de signets, assurer des formations pour les acquéreurs d'anglais... Il devra définir une stratégie documentaire intégrant une carte des formations, une carte de la recherche et une carte documentaire en anglais. Sur le modèle des *Sondersammelgebietsbibliotheken* allemandes¹¹¹, il aura la responsabilité de l'excellence documentaire dans son domaine disciplinaire, assurant ainsi la mise en place d'un système de coordination documentaire nationale.

¹¹¹ Portail fédérateur des bibliothèques virtuelles spécialisées qui proposent des portails thématiques dans leur domaine de compétence.

Conclusion

Ross Atkinson propose une définition intéressante de la collection de bibliothèque et de la sélection documentaire : dans le cadre du développement des collections de bibliothèques, l'univers de l'édition est perçu comme scindé entre la collection « locale » (possessions) de la bibliothèque et ce qu'il appelle l'*anti-collection*, c'est-à-dire l'ensemble des publications qui n'appartiennent pas à la collection locale. La sélection consiste donc à opérer une série de décisions sur les éléments de l'*anti-collection* qui devraient intégrer la collection. Il écrit :

*« the local collection itself is of interest to collection development mainly as a source of patterns or criteria or needs (lacunae) upon which to base future decisions about what should be moved out of the anti-collection »*¹¹².

La possession (« local collection ») des documents papier serait l'aboutissement de la sélection documentaire, qui viserait à combler les « carences » de la collection actuelle. L'évaluation, qui permet de savoir ce qui se trouve dans la collection locale, détermine les axes de sélection pour la collection, en perpétuelle construction. Mais Atkinson confronte cette vision de la collection à la notion d'accès : ce qui est important, ce n'est pas tant la collection physique de la bibliothèque que ce à quoi elle donne accès. Dans cette optique, l'évaluation des ressources auxquelles donne accès une bibliothèque de recherche peut s'étendre à l'infini, dans les ramifications de l'information dématérialisée. C'est ce qui fait la difficulté de l'évaluation en bibliothèque à l'heure actuelle, et c'est pourquoi des processus normalisés nationaux, voire internationaux, seraient nécessaires pour évaluer les collections. L'évaluation, en effet, est nécessaire pour mettre en place des outils de pilotage qui dépassent le travail quotidien et pour adapter collections et services aux besoins du public.

Le développement des réseaux, qui nécessite d'identifier des pôles d'excellence documentaire, joue un rôle fondamental dans les processus d'évaluation. En effet, l'évaluation, si elle est appliquée dans un langage commun à un ensemble de bibliothèques, permet de faire des comparaisons entre collections et de tisser des fils d'excellence, de redondance ou de complémentarité. En ce sens, elle est au fondement d'une carte documentaire pour la recherche. Atkinson attribue l'échec des programmes de développement coopératif des collections à grande échelle au syndrome de « l'*anti-collection* » : les objets possédés dans d'autres collections sont considérés comme appartenant à l'*anti-collection* et doivent à tout prix être acquis dans la collection locale. La mutualisation et la coopération, dans la gestion des collections (conservation, acquisition), sont pourtant garantes d'un accès pérenne des chercheurs aux ressources.

¹¹² ATKINSON, ROSS, « Access, Ownership, and the Future of Collection Development ». In *Collection Management and Development : Issues in an electronic era*, p. 97. « la collection locale n'intéresse le développement des collections qu'en tant que source de tendances, de critères ou de besoins (lacunes) sur lesquels fonder les décisions futures de ce qui devrait être extrait de l'*anti-collection* ».

Bibliographie

GÉNÉRALITÉS

Sur la gestion et l'organisation des bibliothèques

BISBROUCK, Marie-Françoise et RENOULT, Daniel (dir.). *Construire une bibliothèque universitaire. De la conception à la réalisation*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993, 303 p.

CALENGE Bertrand, DELORME Sylvie, SALAUN Jean-Michel, SAVARD Réjean (dir.), *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Sainte-Foy : Presses universitaires du Québec, 1996, 455 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES. *Charte des bibliothèques*, novembre 1991.

DESRICHARD, Yves. *Administration et bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2006, 404 p.

GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris : éd. du Cercle de la librairie, 1997, 272 p.

Sur les bibliothèques de recherche

JOLLY, Claude. « Les CADIST ». *BBF*, 2006, n° 1, p. 56-61. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2009.

VAN DOOREN, Bruno. « Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche ». *BBF*, 2006, n°2, p. 22-32. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2009.

Sur l'enseignement supérieur

CARBONE, Pierre et RENOULT, Daniel. *Autonomie universitaire et mutualisation : le cas des bibliothèques interuniversitaires*. Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques n° 2009-18, septembre 2009, 83 p.

LARROUTUROU, Bernard. *Pour rénover l'enseignement supérieur parisien. Faire de Paris la plus belle métropole universitaire du monde, c'est possible !* Rapport à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, octobre 2009, 103 p.

RENOULT, Daniel. « Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires. Le cas des lettres et sciences humaines ». *BBF*, 2004, n°5, p. 80-86. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 12 novembre 2009.

GESTION DES COLLECTIONS

Documents généraux

BONNEL, Sylvie, CARBONE, Pierre et GRAVIER-GEZE, Colette. « Un plan de développement des collections ». *BBF*, 2006, n° 1, p. 82-89. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 décembre 2009.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1999, 386 p.

CALENGE, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 264 p.

DOLL, Carol A. *Managing and Analyzing your collection : A practical guide for small libraries and school media centers*. Chicago ; Londres : American Library Association, 2002, 104 p.

GAUDET, Françoise et Claudine LIEBER. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1999, 262 p.

JOHNSON, Peggy et MacEWAN, Bonnie. *Collection Management and Development. Issues in an electronic era*. Chicago ; Londres : American Library Association, 1994, 148 p.

JENKINS Claire et MORLEY Mary (dir.). *Collection management in academic libraries*, 2^e éd. Aldershot : Grower, 1999, 302 p.

Evaluation des collections

Documents généraux sur l'évaluation

Monographies

GIAPPICONI, Thierry. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2001, 233 p.

GIAPPICONI, Thierry. « Les dimensions politiques et stratégiques de l'évaluation en bibliothèque ». *BBF*, 2008, n° 3, p. 6-20. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 décembre 2009.

LANCASTER F. Wilfrid. *If you want to evaluate your library...* Londres : Library Association, 1993, 193 p.

LOCKETT, Barbara. *Guide to the evaluation of library collections*. Chicago : American Library Association, 1989, 25 p.

NISONGER, Thomas E. *Evaluation of Library collections, access and electronic resources : A literature guide and annotated bibliography*. Westport : Libraries Unlimited, xxvi, 316 p.

Articles

INTNER, Sheila S. « Making your collection work for you : collection evaluation myths and realities ». *Library Collections, Acquisitions & Technical Services*, 2003, n°27, p. 339-350.

MOSHER, Paul H. "Quality and Library Collections : New Directions in Research and Practice in Collection Evaluation". *Advances in Librarianship*, n° 13, 1984, p. 211-238.

RENARD, Pierre-Yves. « La normalisation des statistiques et des indicateurs : de l'inventaire à l'évaluation ». *BBF*, 2008, n° 3, p. 29-34. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 décembre 2009.

Expertise scientifique et méthode des checking-lists

DOBSON, Cynthia, KUSHKOWSKY, Jeffrey D. et GERHARD, Kristin H. « Collection Evaluation for Interdisciplinary Fields : A Comprehensive Approach ». *The Journal of Academic Librarianship*, juillet 1996, p. 279-284.

NISONGER, Thomas E. et MEEHAN, William F. III. « The Harvard and Yale university library rowing collections : A ckecklist evaluation and semi-availability study ». *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*, n°31, 2007, p. 119-137.

PUECH, Christian et TESNIERE, Valérie. « Expertise scientifique et évaluation des collections. Une méthode appliquée aux fonds de linguistique de la BnF ». *BBF*, 2000, n°4, p. 96-104. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 décembre 2009.

Évaluation des périodiques et ressources électroniques

CHUNG, Hye-Kyung. « An analysis model of creating a core journal collection for academic libraries ». *Library Collections, Acquisitions & Technical Services*, 2009, n° 33, p. 17-24.

CLAYTON, Peter et GORMAN, G.E., « Updating Conspectus for a digital age ». *Library Collections, Acquisitions & Technical Services*, 2002, n° 26, p. 253-256.

COUPERIN, ADBU, AURA. « Pour une politique nationale de l'IST : propositions communes COUPERIN-ADBU-AURA », 28 mai 2009. [en ligne] <<http://www.couperin.org/spip.php?article587>> Consulté le 11 décembre 2009.

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa et KAMGA, Rachel. « La consultation de périodiques numériques en bibliothèque universitaire : état des lieux ». *BBF*, 2008, n° 3, p. 48-60. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 décembre 2009.

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Cherifa et SCHÖPFEL, Joachim. « On the usage of e-journals in French universities ». *Serials*, n° 21 (2), 2008, p. 121-126.

COUTROT, Laurence. « Sur l'usage récent des indicateurs bibliométriques comme outil d'évaluation de la recherche scientifique ». *Bulletin de méthodologie sociologique*, octobre 2008, n°100, p. 45-50. En ligne <<http://bms.revues.org/index3353.html>> Consulté le 25 novembre 2009.

JOSWICK, Kathleen E. et KOEKKEK STIERMAN, Jeanne, « The Core List Mirage : A comparison of the journals frequently consulted by faculty and students ». *College and Research Libraries*, n° 58, janvier 1997, p. 48-55.

LIARD, Maris-Françoise. « Ressources électroniques en bibliothèque : mesures et usages ». *BBF*, 2009, n° 2, p. 115-116. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 23 décembre 2009

Gestion des collections partagée

GONDRAND-SORDET, Emmanuelle. « La mise en œuvre d'une politique documentaire de site ». *BBF*, 2006, n° 1, p. 74-80. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 24 octobre 2009.

LUQUIRE, Wilson (dir.). *Coordinating Cooperative Collection Development : A national perspective*. New York, Londres : The Haworth Press, 1986, 253 p.

SANZ, Pascal. « La conservation répartie : panorama général ». In : Bibliothèque nationale de France (éd.). *Le livre pour la jeunesse : répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives : actes du colloque national du 7 octobre 2004, Bibliothèque nationale de France*. Paris : BnF : La Joie par les livres, 2005, pp. 9-25.

LAURENT, D. « Les groupeurs d'abonnements en bibliothèque universitaire : une évaluation ». *BBF*, 2008, n° 2, p. 47-49. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 07 décembre 2009.

Collections patrimoniales

MOUREN, Raphaële (dir.). *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris : Electre – Editions du Cercle de la librairie, 2007, 416 p.

ODDOS, Jean-Paul (dir.). *Le Patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1997, 442 p.

UNIVERSITÉ PARIS 3 – SORBONNE NOUVELLE

DHAINAUT, Jean-François et CORMIER, Michel (AERES). *Rapport d'évaluation de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3*, février 2009.

RENOULT, Daniel. *L'université Sorbonne nouvelle – Paris 3 : Politiques documentaires et bibliothèques*. Rapport d'évaluation de l'Inspection générale des bibliothèques, MESR, juillet 2007, 49 p.

SCD Sorbonne nouvelle – Paris 3. *Charte des collections du SCD*, 2003. En ligne <<http://www.scd.univ-paris3.fr/Textes/CharteColl.html>>. Consulté le 12 septembre 2009.

SCD Sorbonne nouvelle – Paris 3 et SCD Charles de Gaulle – Lille 3. *Convention-cadre du CADIST en Langues, littératures et civilisations des mondes anglophones*, novembre 2009.

WEBOGRAPHIE

Site de l'ICOLC (International Coalition of Library Consortia) :
<http://www.library.yale.edu/consortia/2001webstats.htm>

Site de l'ARL (Association of Research Libraries), projet e-Metrics :
<http://www.arl.org/stats/initiatives/emetrics/index.shtml>

Site du projet COUNTER :
<http://www.projectcounter.org/>

Le site Poldoc de l'enssib propose quantité de documents réalisés par des bibliothèques et consacrés à l'évaluation de leurs propres collections :
<http://www.poldoc.enssib.fr/>

Tables des figures

Figure 1: Evolution du nombre de titres acquis par discipline de 2005 à 2008.....	10
Figure 2: Répartition des titres par classe Dewey.....	24
Figure 3: Littérature : nombre de titres par genre et par aire géographique.....	26
Figure 4: Répartition des titres par langue.....	28
Figure 5: Littérature : répartition des titres par langue.....	28
Figure 6: Âge médian du fonds par discipline.....	29
Figure 7: Statut des ouvrages (en pourcentage) par discipline	30
Figure 8: Répartition des emprunteurs par provenance (pour l'année 2008).....	32
Figure 9: Nombre de prêts par étudiant de Paris 3 inscrit en études anglophones (en 2008)...	33
Figure 10: Répartition des emprunts des anglicistes de Paris 3 par discipline (en 2008).....	34
Figure 11: Ecart âge médian des prêts / âge médian du fonds pour les ouvrages empruntés par les étudiants préparant les concours.....	34
Figure 12: Ecart âge médian des prêts / âge médian du fonds pour les ouvrages empruntés par les étudiants en Master.....	35
Figure 13: Fonds patrimonial : Répartition des titres par discipline.....	37
Figure 14: Taux de concordance des fonds de Paris 3 avec la liste comparative.....	52
Figure 15: Taux de concordance avec le corpus d'auteurs.....	56

Table des annexes

ANNEXE 1 : CENTRES DE RECHERCHE EN ANGLAIS.....	82
ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION QUANTITATIVE.....	84
ANNEXE 3 : BASES DE DONNÉES DE PARIS 3 INTÉRESSANTES POUR LES ANGLICISTES.....	93
ANNEXE 4 : ÉVALUATION DU SECTEUR LINGUISTIQUE.....	95
ANNEXE 5 : ÉVALUATION DU SEGMENT POÉSIE AMÉRICAINE.....	104

Annexe 1 : Centres de recherche en anglais

RÉPARTITION DES UNITÉS DE RECHERCHE PAR UNIVERSITÉ À PARIS

Paris 3	Centre for Research on the English-Speaking World (CREW) Langues, textes, arts et cultures du monde anglophone (PRISMES) Centre de recherche sur la vie économique des pays anglo-saxons et la civilisation britannique Centre de recherche sur l'Amérique du nord Centre de recherche en études irlandaises Groupe d'études et de recherches sur l'Angleterre de la Renaissance au Romantisme Littérature et arts du monde anglophone – 19e et 20e siècles
Paris 4	Centre d'études médiévales anglaises (CEMA) Voix Anglophones : Littérature et Esthétique (VALE) Histoire et dynamiques des espaces anglophones : du réel au virtuel
Paris 7	Centre de Linguistique Inter-Langues, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus (CLILLAC) Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones
Paris 8	Transferts critiques et dynamiques des savoirs (domaine anglophone)
Paris 10	Centre de Recherches Anglophones (CREA)
Paris 12 – Val de Marne	Institut des mondes anglophone, germanique et roman (IMAGER)
Paris 13	Centre de Recherches Interculturelles sur les domaines Anglophones et Francophones (CRIDAF)
EHESS	MASCIPO – Mondes américains – Sociétés – Circulations - Pouvoirs – XVème-XXIème siècles
Paris-Dauphine	Centre de recherche interdisciplinaire sur les identités et interactions interculturelles et en langues de spécialités

RÉPARTITION DES UNITÉS DE RECHERCHE PAR UNIVERSITÉ EN RÉGIONS

Université	Unité de recherche
Aix-Marseille 1	Laboratoire d'étude et de recherche sur le monde anglophone
Angers	Centre de recherche inter-langues angevin
Artois	Textes et cultures
Bordeaux 3	Cultures et littératures des mondes anglophones Littérature, art, pluridisciplinarité, représentations, imaginaire, langages

Brest	Centre d'études interdisciplinaires du monde anglophone
Caen	Littératures et sociétés anglophones : identités, idées, voix, images
Chambéry	Langages, littératures, sociétés
Dijon	Centre inter-langue : texte, image, langage
Grenoble 3	Centre d'études sur les modes de la représentation anglophone Institut des langues et des cultures d'Europe et d'Amérique
Le Mans	Groupe de recherche inter-langue de l'université du Maine
Lille 3	Centre d'études en civilisations, langues et littératures étrangères
Lyon 2	Langues et cultures européennes Littérature, idéologies, représentations aux 18e et 19e siècles
Lyon 3	Institut d'études transtextuelles et transculturelles
Montpellier 3	Études des pays anglophones Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge classique et les Lumières
Nancy 2	Théories et pratiques de l'interdisciplinarité dans les études anglophones
Nantes	Centre de recherche sur les conflits d'interprétation Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité
Nice	Centre de recherche sur les écritures de langues anglaises
Pau	Centre inter-critiques des arts du monde anglophone Langues, littératures et civilisations de l'arc atlantique
Perpignan	Voyages, échanges, confrontations, transformations
Poitiers	Formes et représentations en linguistique et littérature
Rennes 2	Anglophonies : Communautés, écritures
Rouen	Centre d'études et de recherches sur les dialogues et conflits dans les pays de langue anglaise
Saint-Etienne	Centre d'études sur les littératures étrangères et comparées
Strasbourg 2	Recherches sur le monde anglophone : culture savante, culture populaire
Toulouse 3	Laboratoire interuniversitaire et de recherche en didactique des langues
Tours	Études afro-américaines Groupe de recherches anglo-américaines
Valenciennes	Centre de recherche en histoire, civilisations et cultures du monde occidental

Annexe 2 : Synthèse de l'évaluation quantitative

SECTEUR 000 : GÉNÉRALITÉS

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
00X	Généralités	16	17	16	0	16			69,00%	31,00%	9 ans	4	-	-
01X	Bibliographie, filmographie	6	6	3	1	5			83,00%	17,00%	36 ans	1	-	-
02X	Bibliothéconomie	9	10	3	1	8	0		12,00%	88,00%	8,75 ans	0	-	-
03X	Encyclopédies	175	216	165	0	174	1		95,00%	5,00%	38 ans	57	-	-
04X	Dictionnaires	78	84	72	1	75	2		87,00%	13,00%	37,5 ans	43	-	-
07X	Edition – livre	5	5	0	5	0	0		60,00%	40,00%	3 ans	0	0,2	3
08X	Annuaire – Annales – Catalogues – Guides	27	27	23	1	26	0		89,00%	11,00%	29 ans	7	-	0
Total segment		316	365	282	9	304	3		87,00%	13,00%	29 ans	112	-	-

SEGMENT 100 : PHILOSOPHIE – PSYCHOLOGIE

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
100 101 102 103	Philosophie – Psychologie ; Histoire de idées	99	103	12	48	51	0	10	78,00%	22,00%	24,5 ans	15	0,25	54,10%
110 111 112 113	Philosophie – Psychologie ; Histoire des idées Amérique	127	130	0	56	71	0	1	94,00%	6,00%	50 ans	44	0,17	60,70%
120 121 122 123	Philosophie – Psychologie ; Histoire des idées Europe	246	255	0	151	94	1	20	77,00%	23,00%	22 ans	61	0,18	52,30%

SECTEUR 200 : RELIGION - MYTHOLOGIE

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
20X	Religion Généralités	80	83	17	14	66	0	3	89,00%	11,00%	29 ans	43	0,14	64,00%
21X 23X 24X	Religion Amérique Religion Asie Religion Afrique	72	73	0	22	49	1	9	97,00%	3,00%	44,5 ans	37	0	63,00%
22X	Religion Europe	209	219	0	99	99	11	17	87,00%	13,00%	43 ans	71	0,1	56,00%

SECTEUR 300 : SCIENCES SOCIALES

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
300 310 320	Sciences sociales généralités	174	190	0	135	39	0	12	96,00%	4,00%	29 ans	20	0,1	65,10%
301	Politique	100	108	0	68	30	2	3	80,00%	20,00%	15 ans	9	0,08	64,70%
311	Politique Amérique	569	588	0	414	153	2	31	87,00%	13,00%	25 ans	88	0,33	68,80%
321	Politique Europe	339	356	0	283	54	2	13	84,00%	16,00%	26,5 ans	20	0,18	69,20%
302	Economie	149	156	39	103	45	1	1	59,00%	41,00%	20 ans	3	0,07	75,70%
312	Economie Amérique	158	167	0	112	46	0	7	81,00%	19,00%	36,5 ans	24	0,05	81,20%
322	Économie Europe	132	138	0	115	121	1	3	80,00%	20,00%	33 ans	6	0,04	67,80%
303 308	Sociologie Démographie	131	142	5	91	40	0	3	86,00%	14,00%	38 ans	14	0,09	61,50%
313 318	Sociologie démographie Amérique	353	371	0	252	101	0	43	93,00%	7,00%	39 ans	33	0,09	65,00%
323 328	Sociologie Démographie Europe	202	215	0	169	30	3	8	83,00%	17,00%	36 ans	9	0,07	53,20%
304 314 324	Droit	104	105	5	50	52	2	4	82,00%	18,00%	26 ans	29	0,02	94,00%
305 307	Communication – TV – radio / Loisirs et sports	219	223	3	185	32	2	3	80,00%	20,00%	18,5 ans	11	0,15	57,80%
306	Enseignement - Education	71	73	0	64	7	0	0	74,00%	26,00%	38 ans	2	0,07	75,00%

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
316	Enseignement Amérique	157	158	0	32	125	0	4	97,00%	3,00%	40,5 ans	112	0	71,80%
326	Enseignement Europe	205	219	0	183	18	4	1	65,00%	35,00%	35 ans	7	0,37	62,80%
33X 34X 35X	Sc. sociales Afrique, Asie, Océanie	78	79	0	20	58	0	57	86,00%	14,00%	38 ans	20	0,05	55,00%

SEGMENT 400 : LANGUE

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
400 403	Langue généralités	620	642	28	526	92	2	2	83,00%	17,00%	36 ans	20	0,14	58,70%
401 411	Langue philosophie et théorie	75	101	74	0	72	3	1	55,00%	45,00%	16 ans	0	-	-
402 422	Philologie	116	122	25	66	48	2	2	56,00%	44,00%	44 ans	24	0,03	43,90%
404 414 424	Prosodie Métrique	123	130	74	31	86	6	1	76,00%	24,00%	39 ans	15	0,07	64,50%
405 415 425	Grammaire	586	604	27	500	70	13	1	59,00%	41,00%	21,8 ans	28	0,6	31,20%
406 416	Phonologie Phonétique	131	138	13	93	33	5	3	77,00%	23,00%	39 ans	10	0,63	37,60%

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
425														
407 417 427	Argot Dialectes	87	89	17	52	30	5	8	92,00%	8,00%	31 ans	6	0,25	38,40%
408 428	Traduction	340	346	20	309	27	4	1	38,00%	62,00%	13 ans	1	0,43	33,60%
410	Langue Amérique	151	193	110	31	120			97,00%	3,00%	40 ans	35	0,19	54,80%
43X 44X 45X	Langue Asie Afrique Océanie	49	60	57	2	48		11	24,00%	76,00%	29 ans	0	-	-

SECTEUR 500 – 600 : SCIENCES ET TECHNIQUES

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
5XX	Sciences	96	99	10	31	63	2	2	97,00%	3,00%	48 ans	27		26
6XX	Techniques	36	38	23	13	23	0	0	60,00%	40,00%	27 ans	0		11
Total segment		132	137	33	44	86	2	2	87,00%	13,00%	38 ans	27	0,04	79,50%

SECTEUR 700 : ARTS

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
700 710 720	Beaux-arts	103	106		52	51		8	79,00%	21,00%	24,5 ans	24	0,15	57,60%
7X1	Peinture, sculpture, photo, dessin	165	172	0	87	76	2	8	84,00%	16,00%	38 ans	41	0,08	67,80%
7X2	Musique, danse, chanson, opéra	44	46	3	16	28		15	84,00%	16,00%	38 ans	6	0	93,00%
7X4	Théâtre, cinéma	252	270	4	192	60		4	54,00%	46,00%	38 ans	17	0,06	76,50%
7X6 7X7 7X8	Arts floraux Architecture, urbanisme Artisanat	104	117	0	78	26		3	82,00%	18,00%	34 ans	16	0,04	73,00%

SECTEUR 800 : LITTÉRATURE

Cote	Sujet	Volumétrie					Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Oeuvres	Études critiques, recueils	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
80X	Littérature généralités	806	831	72	87	719	507	297	1	52	83,00%	17,00%	34 ans	82	0,14	65,80%
810	Littérature généralités Amérique	1306	1417	35	419	887	711	595	0	72	93,00%	7,00%	44 ans	360	0,08	72,00%
811	Poésie Amérique	773	818	0	509	264	344	427	2	63	95,00%	5,00%	43 ans	277	0,05	66,20%
812	Théâtre Amérique	310	322	2	205	105	168	142	0	17	96,00%	4,00%	43 ans	86	0	76,10%
813	Roman Amérique	2046	2168	1	1550	496	987	1050	9	153	92,00%	8,00%	41 ans	609	0,13	69,00%
814	Essai Amérique	310	322	0	269	41	122	188	0	7	96,00%	4,00%	44 ans	152	0,11	74,50%
815	Biographie Amérique	664	700	0	237	427	254	407	3	32	96,00%	4,00%	47 ans	242	0,05	80,00%
816	Nouvelles Folklore Amérique	426	445	0	369	57	163	261	2	23	94,00%	6,00%	44 ans	159	0,03	80,90%
817 818 819	Voyage Correspondance Récits historiques Amérique	202	207	0	189	13	70	132	2	13	96,00%	4,00%	49 ans	82	0,07	80,00%
820	Littérature généralités Europe	2464	2696	27	934	1530	1075	1369	9	145	92,00%	8,00%	44 ans	956	0,1	68,40%
821	Poésie Europe	2444	2703	1	1220	1224	1099	1323	6	189	95,00%	5,00%	45 ans	801	0,08	74,00%
822	Théâtre Europe	1985	2215	3	940	1045	1099	877	5	98	92,00%	8,00%	43 ans	517	0,13	64,60%

Cote	Sujet	Volumétrie					Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Oeuvres	Études critiques, recueils	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
823	Roman Europe	2847	3051	0	1960	887	1378	1440	12	117	93,00%	7,00%	42 ans	948	0,14	61,20%
824	Essai Europe	632	669	0	451	181	169	457	1	85	96,00%	4,00%	51 ans	333	0,14	69,20%
825	Biographie Europe	1036	1128	0	265	771	378	653	2	94	91,00%	9,00%	50 ans	396	0,07	75,60%
826	Nouvelles Folklore Europe	413	451	0	361	52	144	268	1	14	95,00%	5,00%	52,5 ans	148	0,03	83,30%
827 828 829	Voyage Correspondance Récits historiques Europe	461	495	0	439	22	130	329	1	41	92,00%	8,00%	56 ans	205	0,08	76,90%
83X	Littérature Asie	120	132	0	76	44	44	75	1	51	94,00%	6,00%	35 ans	22	0,14	25
84X	Littérature Afrique	424	463	1	288	136	38	386		381	96,00%	4,00%	37 ans	2	0,1	84,20%
85X	Littérature Océanie	341	361	6	248	93	166	174	1	156	99,00%	1,00%	32 ans	3	0	92,10%

SECTEUR 900 : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Cote	Sujet	Volumétrie			Accessibilité				Langue		Date		Usage	
		Nombre de titres	Nombre de volumes	Nombre d'usuels	Prêt	Exclu du prêt	Indisponible	CTLES	Anglais	Français	Âge médian	Ouvrages antérieurs à 1930	Taux de rotation (2008)	Ouvrages non prêtés depuis 2000
900 901 910	Histoire Généralités	149	152	13	92	57	0	2	78,00%	22,00%	22,5	26	0,08	68,40%
9X2	Géographie	85	97	0	54	31	1	8	80,00%	20,00%	42 ans	14	0	87,00%
911	Histoire Amérique	829	852	59	457	369	3	44	88,00%	12,00%	26 ans	205	0,17	64,7%
921	Histoire Europe	887	924	110	490	390	7	47	87,00%	13,00%	36 ans	264	0,14	63,80%
931 941 951	Histoire Asie, Afrique, Océanie	75	75	0	18	46	1	38	85,00%	15,00%	32 ans	6	0,17	38,80%
903 933 943 953	Civilisation Asie Afrique Océanie	81	84	1	40	41	0	20	84,00%	16,00%	33 ans	8	0,2	42,50%
913	Civilisation Amérique	280	299	5	157	119	4	17	79,00%	21,00%	39 ans	62	0,09	68,00%
923	Civilisation Europe	229	243	4	159	69	1	10	69,00%	31,00%	36 ans	29	0,07	63,00%
9X5	Ethnologie	70	70	0	47	22	1	13	76,00%	24,00%	26 ans	5	0,04	63,80%

Annexe 3 : Bases de données de Paris 3 intéressantes pour les anglicistes

	Type de base	Sujet	Couverture géographique	Couverture linguistique	Couverture chronologique
JSTOR	Revue électronique Plein texte	anthropologie, ecologie, économie, education, finances, histoire, littérature, mathématique, philosophie, sciences politiques, sociologie, statistiques	Études américaines, asiatico-américaines, afro-américaines	Anglais	1665 pour la plus ancienne. Année N – 3 à 5 ans.
MUSE	Revue anglophones numérisées, texte intégral	Sciences humaines, sciences sociales, mathématiques.		Anglais	
Periodicals Archive Online	Texte intégral	Arts, sciences humaines et sociales			
MLA	Plein texte	Linguistique			
Periodicals Index Online	BDD bibliographique	Lettres, sciences humaines et sociales			
Literature Resource Center	Biblio, biographies	LGC			
LION	Base de connaissance	Littérature anglo-saxonne			
Languague & Linguistics Behavior Abstracts	BDD bibliographique	Linguistique			
America : History & Life	BDD bibliographique	Histoire et culture	Canada et Etats-Unis		
Australian Literature Gateway	Portail thématique	Littérature	Australie		1780 à nos jours
Times literary supplement centenary edition	Archive en ligne, texte intégral	Littérature	Grande-Bretagne	Anglais	1902-1990
Times digital archive edition	Archive en ligne, texte intégral	Presse	Grande-Bretagne	Anglais	1785-1985

Factiva	Texte intégral	Presse internationale	International	Multilingue	
History Resource Center	Portail thématique	Histoire du XX siècle			
Encyclopaedia Britannica	Encyclopédie			Anglais	
Gale virtual reference library	Livres électroniques				
Cambridge Journals Online	Texte intégral (200 journaux des Presses universitaires de Cambridge)	sciences, sciences sociales et sciences humaines.			
Academic Search premier	Texte intégral	sciences humaines, sciences sociales, éducation, informatique, physique, chimie, langues et linguistique, arts et littérature, sciences médicales etc		Anglais	
ECCO : Eighteenth century collections online	Bibliothèque électronique	Littérature, droit, beaux arts, science			18e siècle
Oxford English dictionary	encyclopédie		Anglais		
Translation studies abstracts	résumés	Sciences du langage, traduction, interprétation			
Oxford reference online	Texte intégral	Dictionnaires, encyclopédies			
World Shakespeare Bibliography	Base de connaissance	Shakespeare			1967-2003

Annexe 4 : Évaluation du secteur Linguistique

CORPUS D'ÉTUDE POUR L'ANALYSE COMPARATIVE (CHECK-LIST)

Linguistique générale

- Aarts, Bas & April MacMahon (dir.). *The Handbook of English Linguistics*. Oxford: Blackwell, 2006.
- Aronoff, Mark & Janie Rees-Miller. *The Handbook of Linguistics*. Oxford: Blackwell, 2002.
- Bloomer, Aileen et al. *Introducing Language in Use*. London: Routledge, 2005.
- Bloomfield, Leonard. *Introduction to the Study of Language*. New York: Henry Holt, 1914.
- Brown, Keith (dir.). *The Encyclopedia of Language and Linguistics (14 vol)*. Oxford: Elsevier, 2005.
- Bußmann, Hadumod. *Routledge Dictionary of Language and Linguistics*. London: Routledge, 1996.
- Cipollone, Nick/Hartman Keiser, Steven/Vasishth, Shravan. *Language Files*. Columbus, OH: Ohio State University Press, 1998.
- Crystal, David. *The Cambridge Encyclopaedia of Language (2nd ed.)*. Cambridge: Cambridge University Press, 2003.
- Finch, Geoffrey. *Linguistic Terms and Concepts*. Basingstoke: Macmillan, 2000.
- Finegan, Edward. *Language: Its Structure and Use (5e ed.)*. Fort Worth: Harcourt Brace Publishers, 2007.
- Fromkin, Victoria A., Rodman, Robert. *An Introduction to Language (8e ed.)*. Fort Worth, TX: Harcourt Brace, 2007.
- Fromkin, Victoria A. (dir.). *Linguistics: An Introduction to Linguistic Theory*. Malden, MA: Blackwell Publishers, 2000.
- Kortmann, Bernd. *English Linguistics: Essentials*. Berlin: Cornelsen, 2005.
- Lapaire, Jean Rémi et Wilfrid Rotgé (dir.). *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Presses universitaires du Mirail, 1993.
- Mair, Christian. *English Linguistics*. Tübingen: Narr, 2008.
- McArthur, Tom. *The Oxford Companion to the English Language*. Oxford : OUP, 1992.
- Newmeyer, Frederick. *Linguistic Theory in America: The First Quarter Century of Transformational Generative Grammar*. New York: Academic Press, 1980.
- Newmeyer, Frederick. *Possible and Probable Languages: A Generative Perspective on Linguistic Typology*. Oxford: Oxford University Press. 2005.
- O'Grady, William et al. *Contemporary Linguistics*. New York: Bedford Books, 2004.
- Pinker, Steven. *The Language instinct*. New York: Morrow, 1994.
- Plag, Ingo et al. *Introduction to English Linguistics*. Berlin: de Gruyter, 2007.
- Radford, Andrew, Atkinson, Martin, Britain, et al. *Linguistics: An Introduction*. Cambridge: Cambridge University Press, 1999.
- Souesme, Jean Claude. *Pratique raisonnée en linguistique anglaise, 48 points de grammaire avec exercices commentés*. Paris : A. Colin, 1999.
- Yule, George. *The study of language*. Cambridge: CUP, 2006.

Phonétique - Phonologie

- Avery, Peter & Susan Ehrlich. *Teaching American English Pronunciation*. Oxford : OUP, 1992.
- Beckman, Mary E. *Stress and Non-Stress Accent*. Netherlands Phonetic Archives Series, 1986.
- Burgess, Anthony. *Language Made Plain*. Londres : Flamingo, 1964.
- Carr, Philip. *English Phonetics and Phonology: An Introduction*. Oxford: Blackwell Publishers, 1999.
- Clark, John, Colin Yallop. *An Introduction to Phonetics and phonology*. Oxford: Blackwell, 2006.
- Collins, Beverley et Inger M. Mees. *Practical Phonetics and Phonology*. Londres : Routledge, 2007.
- Cruttenden, Alan. *Gimson's Pronunciation of English*. London: Arnold, 2001.
- Edwards, Harold T. *Applied Phonetics: The sound of American English*. Clifton Park: Delmar Learning, 2003.
- Firth, John Rupert. *Papers in Linguistics 1934-1951*. London: Oxford University Press, 1957.
- Giegerich, Heinz J. *English Phonology: An Introduction*. Cambridge: Cambridge University Press, 1992.
- Hardcastle, William et John Laver. *The Handbook of Phonetic Sciences*. Oxford: Blackwell, 1997.
- Hayes, Bruce. *Metrical Stress Theory: Principles and Case Studies*. Chicago : University of Chicago Press, 1995.
- Jones, D. *English pronouncing dictionary*. Cambridge university press, 2003.

- Ladefoged, Peter. *A Course in Phonetics*. New York: Harcourt, 2005.
- Ladefoged, Peter. *Vowels and Consonants: An Introduction to the Sounds of Languages*. Malden, MA: Blackwell Publishers, 2005.
- Laver, John. *Principles of Phonetics*. Cambridge : CUP, 1994.
- Local, John & Kelly, John. *Doing Phonology: observing, recording, interpreting*. Manchester University Press, 1989.
- Pike, Kenneth Lee. *Phonetics, a Critical Analysis of Phonetic Theory and a Technique for the Practical Description of Sounds*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1943.
- Roach, Peter. *English Phonetics and Phonology*. Oxford: Oxford University Press, 2001.
- Roca, Iggy et Johnson, Wyn. *A Course in Phonology*. Oxford: Blackwell Publishers, 1999.
- Spencer, Andrew. *Phonology*. Oxford: Blackwell Publishers, 1996.
- Wells, J.C., *English Intonation: an introduction*. Cambridge: CUP, 2006.

Morphologie

- Adams, Valerie. *Complex Words in English*. Harlow: Longman, 2001.
- Bauer, Laurie. *English Word-formation*. Cambridge: CUP, 1996.
- Bauer, Laurie. *Introducing Linguistic Morphology*. Edinburgh: Edinburgh University Press, 2003.
- Booij, Geert. *The Grammar of Words. An Introduction to Linguistic Morphology*. Oxford: OUP, 2005.
- Carstairs-McCarthy, Andrew. *An Introduction to English Morphology. Words and Their Structure*. Edinburgh: Edinburgh UP, 2002.
- Hockett, Charles Francis. *A Course in Modern Linguistics*. The Macmillan Company: New York, 1958.
- Jespersen, Otto. *A Modern English Grammar on Historical Principles*. Carl Winter, Heidelberg, 1909-1949.
- Katamba, Francis. *Morphology*. London: MacMillan Press, 2006.
- Lieber, Rochelle. *Deconstructing morphology : Word formation in syntactic theory*. Chicago: University of Chicago Press, 1992.
- Matthews, Peter. *Morphology*, 1991.
- Plag, Ingo. *Word-Formation in English*. Cambridge: CUP, 2003.

Syntaxe

- Aarts, Bas. *English Syntax and Argumentation*. Basingstoke: Macmillan, 2001.
- Adamczewski, H. *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris A. Colin, 1998.
- Biber, Douglas et al. *Longman Student Grammar of Spoken and Written English*. Harlow: Longman, 2002.
- Bouscaren, Janine. *Introduction to a linguistic grammar of English: an utterer-centered approach*. Ophrys, 1992.
- Boskovic, Zeljko. *The syntax of nonfinite complementation : an economy approach*. Cambridge (Mass.) : MIT press, 1997.
- Carnie, Andrew. *Syntax: A Generative Introduction*. Blackwell, 2002.
- Chomsky, Noam. *Aspects of the theory of syntax*, 1965.
- Chuquet, Jean. *"To" et l'infinitif anglais : détermination et opérations énonciatives*. Gap : Ophrys, 1986.
- Culicover, Peter. *Simpler Syntax*. OUP, 2005.
- Cotte, Pierre. *Grammaire linguistique*. Paris : Didier-Erudition, 1997.
- Culioli, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Ophrys, 1999.
- Danon-Boileau, Laurent. *Énonciation et référence*. Ophrys, 1987.
- Delmas, Claude et al. *Faits de langue en anglais, Méthode et pratique de l'explication grammaticale*. Dunod, 1993.
- Davies, William D. *The grammar of raising and control : a course in syntactic argumentation*. Malden : Blackwell, 2004
- Duffley, P. *The English Infinitive*. London. Longman, 1992.
- Greenbaum, Sidney. *The Oxford English Grammar*. Oxford: OUP, 1996.
- Grimshaw, J. *Argument Structure*. MIT Press, 1990.
- Haegeman, Liliane. *Introduction to Government & Binding Theory* (2nd ed.). Oxford: Blackwell Publishers, 1994.
- Haegeman, L. et J. Guéron. *English Grammar, a Generative perspective*. Oxford, Blackwell, 1999.
- Heyvaert, L. *A cognitive-functional approach to nominalization in English*. Berlin : Mouton de Gruyter, 2003.
- Huddleston, Rodney & Geoffrey K. Pullum. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : CUP, 2002.
- Hunston, S. et G. Francis. *Pattern Grammar: A corpus-driven approach to the Lexical Grammar of English*, 2000.
- Jespersen, Otto. *La syntaxe analytique*, 1971.
- Johnson, David E. *Towards a Theory of Relationally-based Grammar*. NY: Garland Publishing, Inc., 1974-1979.
- Khalifa, J.-C. *Syntaxe de l'anglais : théories et pratique de l'énoncé complexe*. Gap/Paris : Ophrys, 2004.
- Langacker, Ronald W. (éd.). *Foundations of cognitive grammar*. Stanford university press, 1987-199.
- Lasnik, Howard. *Minimalist Investigations in Linguistic Theory*. Routledge, 2003.
- Mair, C. *Infinitival complement clauses in English* Cambridge. Cambridge : CUP, 1990.

Ouhalla, Jamal. *Introducing Transformational Grammar: From Principles and Parameters to Minimalism* (2nd ed.). London: Edward Arnold, 1999.

Johnson, David E. et Postal, Paul M. *Arc pair grammar*. Princeton: Princeton University Press, 1980.

Postal, Paul M. *On Raising*. Cambridge, MIT Press, 1974.

Quirk, Randolph, Greenbaum, Sidney, Svartvik, Jan et Leech, Geoffrey. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman, 1985.

Radford, Andrew. *Transformational Grammar: A First Course*. Cambridge: Cambridge University Press, 1988.

Wekker, Herman et Liliane Haegeman. *A modern course in English syntax*. Routledge, 1996.

Sémantique

Allan, Keith. *Natural Language Semantics*. Oxford: Blackwell, 2001.

Chafe, Wallace. *Meaning and the Structure of Language*. Chicago: The University of Chicago Press, 1970.

Cruse, D. Alan. *Meaning in Language: An Introduction to Semantics and Pragmatics*. Oxford: Oxford University Press, 2004

Frawley, William. *Linguistic Semantics*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum, 1992

Kempson, Ruth M. *Semantic Theory*. Cambridge: Cambridge University Press, 1977

Jackendoff, Ray. *Semantics and Cognition*. Cambridge, Mass.: MIT Press, 1983

Jackendoff, Ray. *Semantic structures*. MIT Press. 1990

Katz, Jerrold. *The Philosophy of Language*, 1966

Lyons, John. *Linguistic Semantics: An Introduction*. Cambridge: Cambridge University Press, 1995

Lyons, John. *Semantics. Two volumes*. Cambridge : CUP, 1977

Palmer, Frank R. *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press, 1976

Saeed, John I. *Semantics*. Oxford: Blackwell Publishers, 1997 ; 1999

Schmid, H.-J. *English Abstract Nouns as Conceptual Shells. From Corpus to Cognition*. The Hague: Mouton de Gruyter, 2000

Stowell, T. et E. Wehrli (dir.). *Syntax and Semantics*. San Diego : Academic Press. 1992

Trager, George Leonard. *An outline of English structure*. Norman, OK: Battenberg Press, 1951

Wierzbicka, Anna. *The Semantics of Grammar*, 1988

Pragmatique

Berrendonner, A. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit, 1981

Cutting, Joan. *Pragmatics and Discourse. A resource book for students*. London: Routledge, 2007

Grice, Paul. *Studies in the Way of Words*. Harvard University Press, 1989

Grundy, Peter. *Doing Pragmatics*. London: Edward Arnold, 1995

Horn, Laurence & Gregory L. Ward (dir.). *Handbook of Pragmatics*. Oxford: Blackwell, 2003

Leech, Geoffrey. *Principles of Pragmatics*. Harlow: Longman, 1983

Levelt, Willem J. M. *Speaking*. Cambridge, MA: The MIT Press, 1989

Levinson, Stephen C. *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press, 1983

Mey, Jacob (dir.). *Concise encyclopedia of pragmatics*. Amsterdam: Elsevier, 1998

Mey, Jacob (dir.). *Pragmatics. An Introduction*. Oxford: Blackwell, 2001

Verschueren, Jef. *Understanding Pragmatics*. London: Edward Arnold, 1999

Verschueren, Jef. *Handbook of Pragmatics*. Amsterdam: Benjamins, 1994

Yule, George. *Pragmatics*. Oxford: Oxford University Press, 1996

Sociolinguistique

Bayley, Robert & Ceil Lucas (dir.). *Sociolinguistic Variation. Theories, Methods, and Applications*. Cambridge : CUP, 2007

Chambers, Jack. *Sociolinguistic Theory: Linguistic Variation and Its Social Significance*, 2003

Coulmas, Florian. *Sociolinguistics: The Study of Speaker's Choices*. Cambridge : CUP, 2005

Coupland, Nikolas. *Style. Language Variation and Identity*/Cambridge : CUP, 2007

Downes, William. *Language and Society*. Cambridge : CUP, 1998

Fought, Carmen. *Language and ethnicity*. Cambridge : CUP, 2006

Labov, William. *Language in the Inner City: Studies in Black English Vernacular*, 1972

Meyerhoff, Miriam. *Introducing Sociolinguistics*. London: Routledge, 2006

Milroy, Lesley & Matthew Gordon. *Sociolinguistics: Method and Interpretation*. Oxford: Blackwell, 2002

Rickford, John R. *Spoken Soul: The Story of Black English*. New York (2000): John Wiley, 2000

Sapir, Edward. *Culture, Language and personality*. Berkeley: University of California Press, 1956

Sapir, Edward. *Noun reduplication in Comox, a Salish language of Vancouver island*. Ottawa: Government Printing Office, 1915

Stockwell, Peter. *Sociolinguistics. A resource book for students*. London: Routledge, 2002

Variétés de l'anglais

Britain, David (dir.). *Language in the British Isles*. Cambridge : CUP, 2007

McArthur, Tom *The Oxford Guide to World English*. Oxford: OUP, 2002

Orton, Harold and Nathalia Wright. *A Word Geography of England*. New York: Seminar Press, 1975

Schneider, Edgar W. *Postcolonial English*. Cambridge : CUP, 2007

Svartvik, Jan & Geoffrey Leech. *English. One Tongue, Many Voices*. Houndsmills: Palgrave Macmillan, 2006

Trudgill, Peter et al. *New Zealand English: Its Origins and Evolution*, 2004

Trudgill, Peter. *English Accents and Dialects*, 1979

Bartlett, John Russel. *Dictionary of Americanisms: A Glossary of Words and Phrases Usually Regarded as Peculiar to the United States* (4th Edition). Boston: Little, Brown, and Company, 1877

Finegan, Edward & John R. Rickford (dir.). *Language in the USA. Themes for the Twenty-first Century*. Cambridge : CUP, 2004

Kurath, Hans. *The Pronunciation of English in the Atlantic States*. Ann Arbor, 1961

Wolfram, Walt & Natalie Schilling-Estes *American English*. Oxford: Blackwell, 2006

Myers-Scotton, Carol. *Multiple Voices. An Introduction to Bilingualism*. Oxford: Blackwell, 2006

Winford, Donald. *An Introduction to Contact Linguistics*. Oxford: Blackwell, 2003.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION COMPARATIVE PAR BIBLIOTHÈQUE

SCD Paris 3

	Correspondance	Pas de correspondance	Correspondance proche	Total
Linguistique générale	13	6	5	24
Phonétique – phonologie	9	9	4	22
Morphologie	10	1		11
Syntaxe	26	5	3	34
Sémantique	11	4	1	16
Pragmatique	6	7		13
Socio-linguistique	8	4	1	13
Variations de l'anglais	6	7		13
Total	89	43	14	146

SCD Paris 4

	Correspondance	Pas de correspondance	Correspondance proche	Total
Linguistique générale	8	14	2	24
Phonétique – phonologie	3	15	4	22
Morphologie	3	7	1	11
Syntaxe	15	15	3	33
Sémantique	6	9	1	16
Pragmatique	3	9	1	13
Socio-linguistique	1	11	1	13
Variations de l'anglais	1	11	1	13
Total	40	92	14	146

BIU Sorbonne

	Correspondance	Pas de correspondance	Correspondance proche	Total
Linguistique générale	5	18	1	24
Phonétique – phonologie	4	18	0	22
Morphologie	2	9	0	11
Syntaxe	15	18	1	34
Sémantique	5	10	1	16
Pragmatique	2	10	1	13
Socio-linguistique	2	10	1	13
Variations de l'anglais	5	8	0	13
Total	40	101	5	146

SCD Lille 3

	Correspondance	Pas de correspondance	Correspondance proche	Total
Linguistique générale	8	14	2	24
Phonétique – phonologie	12	7	3	22
Morphologie	8	3		11
Syntaxe	29	4	1	34
Sémantique	10	5	1	16
Pragmatique	8	5		13
Socio-linguistique	2	11		13
Variations de l'anglais	4	8	1	13
Total	81	57	8	146

Bibliothèque nationale de France

	Correspondance	Pas de correspondance	Correspondance proche	Total
Linguistique générale	10	11	3	24
Phonétique – phonologie	9	10	3	22
Morphologie	7	2	2	11
Syntaxe	28	6		34
Sémantique	10	4	2	16
Pragmatique	7	4	2	13
Socio-linguistique	6	6	1	13
Variations de l'anglais	9	3	1	13
Total	86	46	14	146

ANALYSE COMPARATIVE DES TITRES DE PÉRIODIQUES EN LINGUISTIQUE

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection à Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Anglia : Zeitschrift für englische Philologie</i>	0340-5222	1877-...	CTLes	Non	1957-1967 (lacunes)	Complet	1965-2008 (lacunes)	1978-... (lacunes)	Oui	
<i>Anglophonia : French Journal of English studies</i>	1278-3331	1997-...	BMA	Non	Complet	Complet	2007	2003-2005	Oui	
<i>Applied Linguistics</i>	0142-6001	1980-...	Censier	Oui (1980-...)	2004-...	Non	Non	1987-...	Oui	A
<i>Argumentation</i>	0920-427X	1987-...	Censier	Oui (2006-...)	1987-... (lacunes)	Complet	Non	1992-...	Oui	A
<i>Bulletin de la Société de stylistique anglaise</i>	0240-4273	1979-...	BMA Censier	Non	1979-1989 ; 2003 (lacunes)	Non	1994 ; 2004	Non	Oui	
<i>Discourse Studies</i>	1461-4456	1999-...	Censier	Oui (1999-...)	2006-...	Non	Non	Non	Non	A
<i>English Language and Linguistics</i>	1360-6743	1997-...	Censier	Oui (1999-...)	2006-...	Complet	Non	2004-...	Oui	A
<i>English Studies : A Journal of English Letters and Philology</i>	0013-838X	1919-...	CTLes	Oui (1975-2008)	1963-1969 (lacunes)	Complet	1959-2004 (lacunes)	1921-... (lacunes)	Oui	B
<i>Foundations of Language : international journal of language philosophy</i>	0015-900X	1965-1976	CTLes Censier	Oui (1965-1976)	1965-1976 (lacunes)	1965-1976 (lacunes)	Complet (CTLes)	1974-1976	Oui	
<i>International Journal of American linguistics</i>	0020-7071	1917-...	CTLes	Oui (1917-2008)	1960-1972 (lacunes)	1917-... (lacunes)	Non	1990-1993	Oui	A
<i>IRAL : International Review of Applied Linguistics in language teaching</i>	0019-042X	1963-...	BMA	Non	1974-1981 (lacunes)	Complet	Non	Non	Oui	B
<i>Journal of Linguistics (J.L.)</i>	0022-2267	1965-...	BMA	Oui (1965-...)	1965-1987 (lacunes)	Complet	1995-...	2004-2005	Oui	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection à Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Journal of Phonetics</i>	0095-4470	1973-...	Censier	Non	1990-...	Complet	Non	Complet	Oui	A
<i>Journal of Pragmatics</i>	0378-2166	1977-...	Censier	Non	1986-...	1977-... (lacunes)	Non		Oui	A
<i>Journal of the International Phonetic Association</i>	0025-1003	1971-...	Censier	Oui (2001-...)	1971-1985 (lacunes)	Non	Non		Non	A
<i>Langages</i>	0458-726X	1966-...	CTLes Censier	Oui (1966-2004)	Complet	1966-... (lacunes)	1966-2005 (lacunes)	Complet	Oui	A
<i>Language : Journal of the Linguistic Society of America</i>	0097-8507	1925-...	CTLes	Oui (1925-...)	1948-1988 (lacunes)	1925-... (lacunes)	1925-2005	1973-... (lacunes)	Oui	A
<i>Language and Speech</i>	0023-8309	1958-...	CTLes Censier	Oui (1958-...)	1963-1969 2005-...	Complet	1969-1987 (lacunes)	Non	Oui	A
<i>Language Learning</i>	0023-8333	1948-...	CTLes	Oui (1948-...)	1964-... (lacunes)	1960-...	Non	Non	Oui	A
<i>Lingua: International Review of General Linguistics</i>	0024-3841	1947-...	Censier	Non	1980-...	Complet		1980-2004	Oui	A
<i>Linguistic Review (The)</i>	0167-6318	1981-...	Censier	Oui (2001-...)	1997-...	Non	Non	1984-2003	Oui	A
<i>Linguistic Inquiry</i>	0024-3892	1970-...	CTLes Censier	Oui (1970-...)	1974-... (lacunes)	Complet	1978-... (lacunes)	Complet	Oui	A
<i>Linguistics : an international review</i>	0024-3949	1963-...	CTLes Censier	Oui (1998-...)	1964-... (lacunes)	Complet	Non	1967-... (lacunes)	Oui	A
<i>Linguistique (La)</i>	0075-966X	1965-...	CTLes Censier	Oui (2001-...)	1965-... (lacunes)	Complet	1965-... (lacunes)	1965-... (lacunes)	Oui	
<i>Linguistics and Philosophy</i>	0165-0157	1977-...	Censier	Oui (1977-...)	1977-... (lacunes)	Complet	1977-... (lacunes)	1982-...	Oui	A
<i>Natural Language and Linguistic Theory</i>	0167-806X	1983-...	Censier	Oui (1983-...)	1989-...	1989-...		2004-...	Oui	A
<i>Natural Language Semantics</i>	0925-854X	1992-...	Censier	Oui (2006-...)	1992-... (lacunes)	Complet	1995-... (lacunes)	2006-...	Non	A
<i>Phonology</i>	0952-6757	1988-...	Censier	Oui (1988-...)	2003-...	1996-...		2006-...	Non	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection à Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
						(lacunes)				
<i>Modern Language Review (The)</i>	0026-7937	1905-...	BMA	Oui (1905-...)	1983-... (lacunes)	1905-... (lacunes)	1968-... (lacunes)	1905-... (lacunes)	Oui	
<i>PMLA : Publications of the Modern Language Association of America</i>	0030-8129	1888-...	CTLes Censier	Oui (1889-...)	1902-... (lacunes)	Complet	1949-... (lacunes)	1888-... (lacunes)	Oui	A
<i>Studies in Second Language Acquisition</i>	0272-2631	1977-...	Censier	Oui (1997-...)	1995-...	Non	Non	Non	Non	A
<i>Syntax. A Journal of Theoretical, Experimental and Interdisciplinary Research</i>	1368-0005	1998-...	Censier	Oui (1998-...)	1998-...	Non	Non	1999-2003	Oui	A
<i>Word: Journal of the International Linguistic Association</i>	0043-7956	1945-...	BMA Censier	Non	1945-... (lacunes)	1945-... (lacunes)	Non	1955-... (lacunes)	Oui	B
Périodiques cotés A sur la liste ERIH et non présents (sous forme papier) au SCD de Paris 3										
Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection à Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Anthropological Linguistics</i>	0003-5483	1959-...		Non		Complet			Oui	A
<i>Applied Psycholinguistics</i>	0142-7164	1980-...		Oui (1999-...)					Non	A
<i>Bilingualism. Language and Cognition</i>	1366-7289	1998-...		Oui (1998-...)		Complet			Non	A
<i>Cognitive Linguistics</i>	0936-5907	1990-...		Non					Non	A
<i>Communication Theory</i>	1050-3293	1991-...		Oui (1991-...)					Oui	A
<i>Journal of Logic, Language and Information</i>	0925-8531	1992-...		Non		Complet			Non	A
<i>Journal of Semantics</i>	0167-5133	1982-...		Oui (1982-...)				1997-...	Oui	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection à Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Language & Cognitive Processes</i>	0169-0965	1985-...		Non				1999-2000	Non	A
<i>Language in Society</i>	0047-4045	1972-...		Oui (1972-...)		Complet		1991-...	Oui	A
<i>Language Variation and Change</i>	0954-3945	1989-...		Oui (1999-...)		1990-...	1995-...		Oui	A
<i>Linguistic Typology</i>	1430-0532	1997-...		Non					Oui	A
<i>Studies in Language</i>	0378-4177	1977-...		Non		1977-... (lacunes)		1985-...	Oui	A
<i>Terminology</i>	0929-9971	1994-...		Non				1997-2000	Non	A

Annexe 5 : Évaluation du segment Poésie américaine

CORPUS D'AUTEURS SÉLECTIONNÉS

1865-1914

Whitman, Walt
Dickinson, Emily
Sarah Morgan Bryan Piatt
Bret Harte
Mary E. Wilkins Freeman
Hamlin Garland
Charlotte Perkins Gilman
Edith Wharton
Stephen Crane (1871-1900)

1914-1945

John G. Neihardt (1881-1973)
Edgar Lee Masters (1868-1950)
Edwin Arlington Robinson (1869-1935)
Willa Cather (1873-1947)
Amy Lowell (1874-1925)
Gertrude Stein (1874-1946)
Robert Frost (1874-1963)
Carl Sandburg (1878-1967)
Wallace Stevens (1879-1955)
William Carlos Williams (1883-1963)
Ezra Pound (1885-1972)
H.D. (Hilda Doolittle) (1886-1961)
Robinson Jeffers (1887-1962)
Marianne Moore (1887-1972)
T.S. Eliot (1888-1965)
John Crowe Ransom (1888-1974)
Claude McKay (1889-1948)
Edna St. Vincent Millay (1892-1950)
Dorothy Parker (1893-1967)
Genevieve Taggard (1894-1948)
E.E. Cummings (1894-1962)
Jean Toomer (1894-1967)
Louise Bogan (1897-1970)
Hart Crane (1899-1932)
Sterling A. Brown (1901-1989)

Langston Hughes (1902-1967)
Countee Cullen (1903-1946)
Richard Wright (1908-1960)
Stanley Kunitz (1905-2006)
Lorine Niedecker (1903-1970)
Robert Penn Warren (1905-1989)
George Oppen (1908-1984)
Theodore Roethke (1908-1963)

1945-1970

Carlos Bulosan (1913-1956)
Muriel Rukeyser (1913-1980)
Charles Olson (1910-1970)
Elizabeth Bishop (1911-1979)
Robert Hayden (1913-1980)
Randall Jarrell (1914-1965)
John Berryman (1914-1972)
Hilda Morley (1916-1998)
Robert Lowell (1917-1977)
Gwendolyn Brooks (1917-2000)
Robert Duncan (1919-1988)
Lawrence Ferlinghetti (1919-...)
Charles Bukowski (1920-1994)
Richard Wilbur (1921-...)
James Dickey (1923-1997)
Denise Levertov (1923-1997)
James Schuyler (1923-1991)
Jack Spicer (1925-1965)
Kenneth Koch (1925-2002)
A.R. Ammons (1926-2001)
James Merrill (1926-1995)
Robert Creeley (1926-2005)
Allen Ginsberg (1926-1997)
Frank O'Hara (1926-1966)
Galway Kinnell (1927-...)
John Ashbery (1927-...)
W.S. Merwin (1927-...)
James Wright (1927-1980)

Philip Levine (1928-...)
Anne Sexton (1928-1974)
Adrienne Rich (1929-...)
Gary Snyder (1930-...)
Gregory Corso (1930-2001)
Jerome Rothenberg (1931-...)
Michael McClure (1932-...)
Sylvia Plath (1932-1963)
Audre Lorde (1934-1992)
Amiri Baraka (LeRoi Jones) (1934-...)
Diane Di Prima (1934-...)

Depuis 1970

Rosemarie Waldrop (1935-...)
Charles Wright (1935-...)
Mary Oliver (1935-...)
Diane Wakoski (1937-...)
Susan Howe (1937-...)
Charles Simic (1938-...)
Michael S. Harper (1938-...)
Ed Sanders (1939-...)
Clark Coolidge (1939-...)
Robert Pinsky (1940-...)
Simon J. Ortiz (1941-...)
Billy Collins (1941-...)
Lyn Hejinian (1941-...)
Miguel Algarin (1941-...)
Tom Clark (1941-...)
Louise Glück (1943-...)
Jorie Graham (1950-...)
Joy Harjo (1951-...)
Rita Dove (1952-...)
Alberto Rios (1952-...)
Lorna Dee Cervantes (1954-...)
Cathy Song (1955-...)
Li-Young Lee (1957-...)

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PAR BIBLIOTHÈQUE

SCD Paris 3

	Auteurs présents à la bibliothèque (en %)	Nombre moyen d'oeuvres par auteur	Nombre moyen d'études critiques par auteur
1865-1914	77,70%	33	23,6
1914-1945	100,00%	15,9	9,5
1945-1970	79,40%	6	3,7
Depuis 1970	43,40%	0,5	0,6

SCD Paris 4

	Auteurs présents à la bibliothèque (en %)	Nombre moyen d'oeuvres par auteur	Nombre moyen d'études critiques par auteur
1865-1914	66,60%	11,8	9,8
1914-1945	81,80%	7,2	9,9
1945-1970	71,70%	3,6	2,1
Depuis 1970	30,00%	0,7	0,6

Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

	Auteurs présents à la bibliothèque (en %)	Nombre moyen d'oeuvres par auteur	Nombre moyen d'études critiques par auteur
1865-1914	88,80%	14,2	26,7
1914-1945	96,90%	7,4	8,6
1945-1970	76,90%	2,5	3,7
Depuis 1970	34,70%	0,4	0,7

SCD Lille 3

	Auteurs présents à la bibliothèque (en %)	Nombre moyen d'oeuvres par auteur	Nombre moyen d'études critiques par auteur
1865-1914	88,80%	38,3	37,2
1914-1945	87,80%	18,3	14,4
1945-1970	87,10%	8,2	4,2
Depuis 1970	47,80%	1,4	0,4

Bibliothèque nationale de France

	Auteurs présents à la bibliothèque (en %)	Nombre moyen d'oeuvres par auteur	Nombre moyen d'études critiques par auteur
1865-1914	100,00%	47,9	59,9
1914-1945	100,00%	35,1	38,2
1945-1970	100,00%	24,7	14,4
Depuis 1970	100,00%	6,9	0,8

ANALYSE COMPARATIVE DES TITRES DE PÉRIODIQUES EN LITTÉRATURE AMÉRICAINE

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection au SCD Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Abstracts of English Studies: USA</i>	0001-3560	1958-1991	CTLes	Oui (1937-1995), CAIRN depuis 2001	1963-1980 (lacunes 30%)	1960-1991	Non	Non	Oui	
<i>Americana</i>	0989-5116	1988-(199.)	BMA Censier	Non	1988-... (lacunes 10%)	1988-1996	1988-1996	1988-1996	Oui	
<i>American Literary History</i>	0896-7148	1989-...	Censier	Oui (1989-...)	Complet	Complet	Non	Non	Oui	A
<i>American Literature : A Journal of Literary History, Criticism, and Bibliography</i>	0002-9831	1929-...	CTLes	Oui (1929-...)	1961-...	Complet	1965-2000 Lacunaire	Lacunaire	Oui	B
<i>American Quaterly</i>	0003-0678	1949-...	CTLes	Oui (1949-...)	1956-1976 (lacunes 13%)	Non	Lacunaire	Lacunaire	Oui	A
<i>American Studies International</i>	0883-1068	1975-2004	CTLes	Non	1984 (2 n°)	1983-2004 (lacunes)		1975-1980	Oui	
<i>The Black Scholar</i>	0006-4246	1969-...	BMA	Oui (1991-...)	1969-... (lacunes 12%)	Non	Non	1970-1979	Non	
<i>Bucknell Review</i>	0007-2869	1954-2004	CTLes	Oui (1998-2004)	1961-1967 (lacunes 46%)	1964-2004 (lacunes)	Non	Non	Oui	
<i>Canadian Review of Comparative Literature</i>	0319-051X	1974-...	Censier (LGC)	Non	Complet	1989-...	Non	Non	Oui	A
<i>Comparative Literature</i>	0010-4124	1949-...	CTLes Censier (LGC)	Oui (1949-...)	Complet	1949-... (lacunes)	1981-1999	1949-... (lacunes)	Oui	A
<i>Contemporary Literature</i>	0010-7484	1968-...	CTLes	Oui (1968-2005)	1968-2001 (lacunes 22%)	Complet	Non	1988-...	Oui	A
<i>Critical Quaterly</i>	0011-1562	1959-...	CTLes	Oui (1959-...)	1959-1989 (lacunes 24%)	Complet	Non	1971-1998	Oui	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection au SCD Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Essays in Criticism</i>	0014-0856	1951-...	CTLes	Oui (1951-...)	1951-1998 (lacunes 35%)	Complet	Non	Non	Oui	A
<i>Delta</i>	0396-7549	1975-1989	CTLes Censier	Non	Complet	Complet	1976-1986 (lacunes)	1975-1989 (lacunes)	Oui	
<i>Diacritics</i>	0300-7162	1971-...	BMA	Oui (1971-...)	1973-2002 (lacunes 15%)	1971-... (lacunes)	Non	1977-1983	Oui	A
<i>Études anglaises (GB - Etats-Unis)</i>	0014-195X	1937-...	BMA Censier	Oui (1937-...)	Complet	1937-2006	Lacunes	Lacunes	Oui	A
<i>The Explicator</i>	0014-4940	1942-...	CTLes	Oui (1942-...)	1963-1989 (lacunes 24%)	1968-...	1958-2007 (lacunes)	Non	Non	
<i>Journal of Modern Literature</i>	0022-281X	1970-...	CTLes	Oui (1970-...)	1974-1990 (lacunes 31%)	Lacunes	Lacunes	1979-... (lacunes)	Oui	C
<i>Journal of American Studies</i>	0021-8758	1967-...	Censier	Oui (1967-...)	Complet	Lacunes	Non	1975-1977	Oui	A
<i>Kenyon Review</i>	0163-075X	1939-...	CTLes	Oui (1939-...)	1953-1967 (lacunes 48%)	Lacunes	1961-1970 (lacunes)	1948-1970 (lacunes)	Oui	
<i>The Massachusetts Review</i>	0025-4878	1959-...	CTLes	Oui (1959-...)	1966-1977 (lacunes)	Non	Non	Non	Oui	
<i>Modern Fiction Studies</i>	0026-7724	1955-...	CTLes Censier	Oui (1955-2008)	1965-1982 Complet à Censier ?	Non	Non	Non	Oui	A
<i>Modern Language Quaterly</i>	0026-7929	1940-...	CTLes	Oui (1940-2008)	1952-1970 (lacunes)	Complet	1964-1989 (lacunes)	1988-... (lacunes)	Oui	A
<i>Modern Language Review</i>	0026-7937	1905-...	BMA	Oui (1905-2005)	1983-1990	1968-... (lacunes)	1905-... (lacunes)	1929-...	Oui	A
<i>Modern Drama</i>	0026-7694	1958-...	Censier (G. Baty)	Oui (1997-...)	1958-1972	Complet	1958-1969 (lacunes)	1970-1983	Oui	A
New Comparison: a Journal of Comparative and General Literary Studies	0950-5814	1986-2003	Censier (LGC)	Non	Complet	Non	Non	Non	Complet	A
<i>New Literary History</i>	0028-6087	1969-...	CTLes	Oui (1969-2008)	1974-... (lacunes)	Complet	Non	1973-1994	Complet	A
<i>New Theatre Quaterly</i>	0266-464X	1985-...	Censier (G.	Oui (1999-2008)	2000-...	Non	1995-...	Non	Complet	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection au SCD Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
			Baty)							
<i>Nineteenth Century Fiction</i>	0029-0564	1945-1986	CTLes	Oui (1949-1986)	1965-1983 (lacunes)	1945-1984 (lacunes)	Non	1969-1986	Complet	
<i>Philological Quarterly</i>	0031-7977	1922-...	CTLes	Oui (1993-...)	1940-1983 (lacunes)	1922-... (lacunes)	1927-1929	1922-1940	Complet	A
<i>PMLA: Publications of the Modern Language Association of America</i>	0030-8129	1888-...	CTLes BMA Censier	Oui (1989-2009)	1902-... (lacunes)	Complet	1949-1980 (lacunes)	1888-... (lacunes)	Complet	A
<i>Poetics Today</i>	0333-5372	1979-...	Censier (LGC)	Oui (1979-2008)	Complet	Non	Non	Non	Complet	A
<i>Poetry</i>	0032-2032	1912-...	CTLes	Oui (1994-...)	1915-1969 (lacunes)	1912-... (lacunes)	Non	Non	Complet	
<i>Profils américains</i>	1157-1373	1991-...	CTLes	Non	Complet	1996-...	Non	Non	Oui	
<i>RANAM: Recherches anglaises et américaines</i>	0557-6989	1967-...	BMA	Non	1971-... (lacunes)	Complet	1967-1993 (lacunes)	Complet	Oui	B
<i>Revue française d'études américaines</i>	0397-7870	1976-...	BMA	Oui (depuis 2001, CAIRN)	1976-... (lacunes)	1976-... (lacunes)	1976-... (lacunes)	1987-... (lacunes)	Oui	C
<i>The Sewanee Review</i>	0037-3052	1892-...	CTLes	Oui (1998-...)	1945-1970 (lacunes)	1892-... (lacunes)	Non	1948-... (lacunes)	Oui	B
<i>Southern Quarterly</i>	0038-4496	1962-...	BMA	Oui (2002-...)	1983-2006	Non	?	Non	Non	
<i>Southern Review</i>	0038-4534	1935-...	BMA	Oui (1992-...)	1973-1999 (lacunes)	1935-1995 (lacunes)	1977-1986 (lacunes)	1990-... (lacunes)	Oui	
<i>Theatre Research International</i>	0307-8833	1975-...	Censier (G. Baty)	Oui (1993-...)	Complet	Complet	Non	Non	Oui	A
<i>Twentieth Century Literature</i>	0041-462X	1955-...	CTLes	Oui (1992-...)	1966-1970 (lacunes)	Complet	Non	Non	Oui	
<i>The Virginia Quarterly Review</i>	0042-675X	1925-...	CTLes	Oui (1925-1990 ; 1990-...)	1953-1990 (lacunes)	1953-...	Non	Non	Non	
<i>The Western Review</i>	0043-4159	1964-1973	CTLes	Non	1953-1956	Non	Non	Non	Non	
<i>World Literature Today</i>	0196-3570	1977-...	Censier	Oui (1927-...)	Complet	Complet	Non	Non	Oui	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection au SCD Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Yale Review : A National Quaterly</i>	0044-0124	1892	CTLes	Oui (1997-...)	1951-1967	1892-... (lacunes)	1974-2008 (lacunes)	1965-1970	Oui	
<i>Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik</i>	0044-2305	1953-...	CTLes	Non	1963-1994	1953-... (lacunes)	Non	Non	Oui	
Périodiques de la liste ERIH cotés A et non présents à Paris 3 (sous forme papier)										
<i>American Literary Realism</i>	1540-3084	1999-...		Oui (2007-...)		Non	Non	Non	Oui	A
<i>America Literary Scholarship</i>	0065-9142	1963-...		Oui (1998-...)		1963-... (lacunes)	1963-... (lacunes)	Non	Oui	A
<i>Amerikastudien</i>	0340-2827	1974-...		Non		Complet	Non	Non	Oui	A
<i>Boundary 2: a Journal of postmodern literature</i>	0190-3659	1972-...		Oui (1972-2008)		1992-...	1984-1985	1976-1991 (lacunes)	Oui	A
<i>Canadian Literature</i>	0008-4360	1959-...		Oui (2001-...)		Non	1977-1987	1975-1987	Oui	A
<i>Critical Inquiry</i>	0093-1896	1974-...		Oui (1974-2006)		1974-... (lacunes)	2001-...	1989-...	Oui	A
<i>Henry James Review</i>	0273-0340	1979-...		Oui (1979-...-)		1989-...	Non	Non	Oui	A
<i>Literature and History</i>	0306-1973	1975-...		Oui (1975-...)		1975-... (lacunes)	Non	1988-... (lacunes)	Oui	A
<i>Nineteenth Century Literature</i>	0891-9356	1986-...		Oui (1986-2005)		Complet	1990-2004 (lacunes)	Complet	Oui	A
<i>Paragraph : a journal of modern critical theory</i>	0264-8334	1983-...		Oui (1998-2008)		1989-...	2007	Non	Oui	A
<i>Parallax : a journal of metadiscursive theory and cultural practices</i>	1353-4645	1995-...		Oui (1998-2008)		Non	Non	Non	Oui	A
<i>Philosophy and Literature</i>	0190-0013	1976-...		Oui (1976-2008)		Complet	Non	Non	Non	A
<i>Poetics</i>	0304-422X	1971-...		Non		1971-... (lacunes)	Non	1973-...	Oui	A

Titre	ISSN	Dates	Localisation	Virtuose	Etat de collection au SCD Paris 3	Sorbonne	Paris 4	Lille 3	BNF	ERIH
<i>Studies in Canadian Literature</i>	0380-6995	1976-...		Oui (2006-2007)		Non	Non	Non	Oui	A
<i>Studies in the Literary Imagination</i>	0039-3819	1968		Oui (1968-...)		1968-... (lacunes)	Non	Non	Oui	A
<i>Studies in travel writing</i>	1364-5145	1997-...		Non		Non	Non	Non	Oui	A
<i>The Wallace Stevens Journal</i>	0148-7132	1977-...		Non		Non	Non	Non	Non	A
<i>Yale Journal of criticism</i>	0893-5378	1987-2005		Oui (1987-...)		1988-2005	Non	Non	Oui	A

